SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
du
Protestantisme français
reconnue d'utilité publique par décret du 13 Juillet 1870

Bulletin

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Études, Documents, Chronique littéraire

LXXXIe ANNÉE
CINQUIÈME DE LA 6e SÉRIE
3. Juillet-Septembre 1932



PARIS
Au siège de la Société
54, Rue des Saints-Pères (VIIe)

LIBRAIRIE FISCHBACHER (Société anonyme), 33, rue de Seine (6e)

1932

// BULLETIN
de la Société de l'Histoire du Protestantisme.
SOMMAIRE du N° de Juillet-Septembre 1932

67me Assemblée générale

à Montbéliard - 10 juillet 1932

Les fêtes célébrées à Montbéliard à l'occasion du centenaire de la mort de Georges Cuvier ont eu pour premier acte l'assemblée de notre Société, désireuse de rappeler que l'illustre savant né à Montbéliard était un protestant toujours resté fidèle à sa foi et qui rendit à nos Églises les plus grands services.

Dès le matin du dimanche 10 juillet, le temple de Saint-Martin se remplissait pour un service célébré par MM. les pasteurs Coulon, président du Consistoire de Montbéliard, et Jaulmes, inspecteur ecclésiastique honoraire, membre du Comité de l'histoire du protestantisme. Celui-ci, méditant un passage de l'épître aux Corinthiens (I, XII, 1-11) parla de l'union de la science et de la foi. Le maire de la ville et un adjoint étaient présents, ainsi que d'autres membres du Comité des fêtes.

La statue de Cuvier se dresse précisément sur la place située au chevet du temple, devant l'Hôtel de Ville. De cette place, une rue aboutit en face la maison natale de Cuvier (n° 22) dans la rue qui porte son nom. Sur une plaque de marbre noir apposée entre le second et le troisième étage, on lit :

> ICI NAQUIT
> G. CUVIER
> LE 23 AOUT 1764

Depuis cette maison jusqu'à la gare des arcs de triomphe et des panneaux étaient disposés, portant, ingénieusement peintes, des représentations d'animaux antédiluviens reconstitués par Cuvier, avec l'indication de leur taille. Là on vit le 10 juillet un mammouth également reconstitué — en carton pâte — circuler sur un camion Peugeot (amusant anachronisme), au milieu d'une foule heureuse, mais calme, habitants de la ville, ouvriers et paysans venus de tout le « pays » de Montbéliard ; parmi eux se distinguaient en pittoresques costumes ressortis des armoires ou reconstitués pour la circonstance, les gentilles « diaichottes », jeunes filles coiffées de la « cale à diairi » en velours brodé de perles et

chœur en même temps que les fleurs disposées devant l'autel.

Le président de notre Société M. le professeur John Viénot, est resté foncièrement Montbéliardais et jouit d'une légitime popularité dans ce pays dont il a été le pasteur, puis l'historien, et où il revient se reposer — ou plutôt travailler — chaque fois qu'il le peut. On avait pu craindre que l'état de sa santé l'empêchât au dernier moment de participer aux fêtes de Cuvier qu'il avait préparées plus que nul autre, par la publication d'une belle biographie (1). Aussi fut-ce avec une véritable joie que la foule réunie dans le Temple le vit arriver pour présider.

On remarquait dans l'assemblée : le général Blazer, MM. Robert Peugeot, Louis Peugeot, Marcel Japy, un grand nombre de pasteurs, parmi lesquels M. André Meyer, ancien inspecteur ecclésiastique, le Président de la Société d'émulation, M. le Dr Marcel Duvernoy et beaucoup de ses collègues.

L'Eglise protestante luthérienne du pays de Montbéliard rendait ainsi son hommage à son glorieux enfant, baptisé dans ce temple même, par un pasteur Duvernoy qui comptait dans l'assemblée nombre de descendants.

Après la prière prononcée par l'un des pasteurs de Saint-Martin, M. *Philippe Poincenot,* M. le professeur Viénot lut un télégramme de félicitations et vœux du président de la Fédération protestante de France, M. le pasteur M. Boegner; M. l'inspecteur Vurpillot et M. le pasteur Coulon exprimèrent d'aimables souhaits de bienvenue au nom des Églises du pays, et du Consistoire de Montbéliard.

M. Viénot prononça ensuite sur *Ce que nous aimons et admirons chez Georges Cuvier* un discours dont on trouvera le texte ci-après.

Un chœur fit entendre les *Béatitudes* de César Franck.

Puis, ce fut la lecture par le Dr Duvernoy d'une note curieuse et instructive de M. le pasteur Ch. Mathiot sur la *Bibliothèque d'un ancêtre de Cuvier.*

Celui-ci, à la fois médecin et prévôt de la ville d'Héricourt, avait, en effet, des livres qui témoignent de sa culture, de sa curiosité d'esprit, de son goût pour la science naissante.

Le Dr Marcel Duvernoy, fils et petit-fils de Montbéliardais, est arrière-petit-fils d'un pasteur contemporain de Cuvier.

---

(1) *Georges Cuvier* (1769-1832), *Le Napoléon de l'intelligence,* Couverture avec portrait, 12 illustrations hors texte. 15 francs. Paris, Librairie Fischbacher.

(Un télégramme fut reçu avant l'assemblée, de Mme Gabrielle Kœchlin, petite-fille d'Élisa Cuvier).

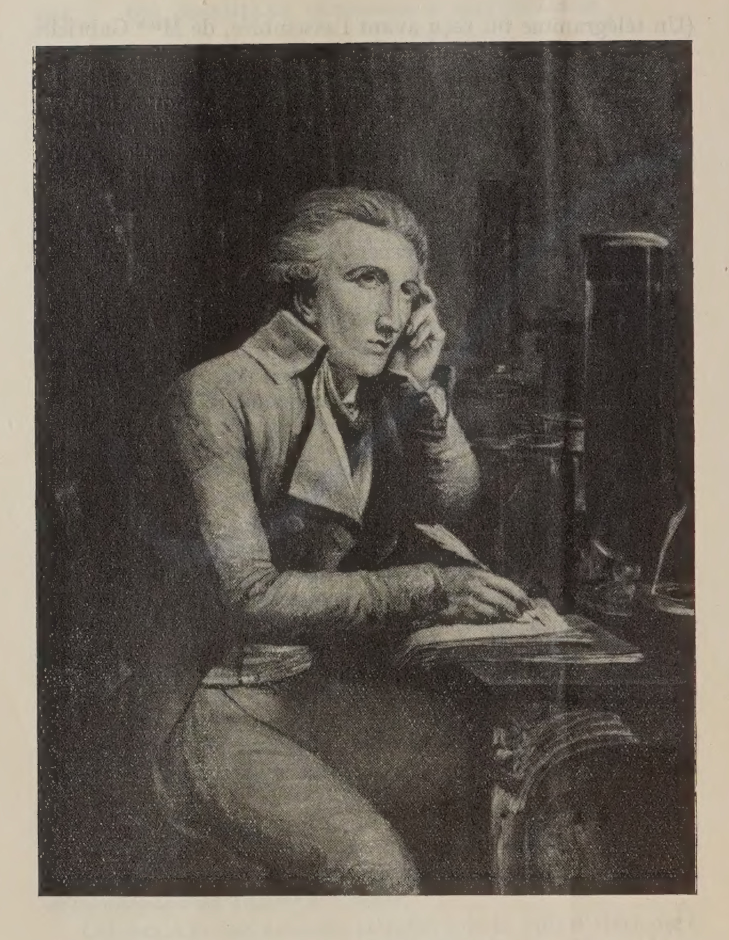
M. Frédéric Macler, professeur à l'École des langues orientales vivantes, délégué de la Société biblique de Paris dont Cuvier fut vice-président, fit sur les rapports de Cuvier avec cette Société une intéressante communication qu'on trouvera aussi reproduite plus loin, ainsi que le rapport du secrétaire de notre Société.

Le président félicita celui-ci (M. le pasteur Pannier) du prix que venait de lui décerner l'Académie française, distinction dont notre œuvre tout entière se trouve honorée.

Une collecte produisit 952 francs. L'assemblée chanta le *Te Deum du Pays de Montbéliard*, et se sépara après la prière prononcée par M. le pasteur *Monnin*, directeur du journal des Églises de la région : *l'Ami chrétien des familles.*

Belle assemblée qui aura certainement resserré de la plus heureuse façon les liens si anciens entre le pays de Montbéliard et la Société de l'Histoire du protestantisme français ; imposante manifestation qui a placé d'emblée notre société au premier rang des délégations des corps savants venues de France et de l'étranger, pour célébrer durant les jours suivants l'œuvre admirable du protestant montbéliardais.

Georges Cuvier a été ainsi replacé dans son milieu devant une foule attentive que l'on estimait s'élever à environ deux mille personnes. Un vieux Montbéliardais déclarait avec émotion n'avoir pas vu depuis longtemps une aussi nombreuses assemblée dans un temple qui en a cependant vu beaucoup.



G. CUVIER
Au temps du Consulat

(Cliché prêté par M. G. Fischbacher, illustration de G. Cuvier. *par M. le Professeur J. Viénot).*

DISCOURS DU PRÉSIDENT

M. le pasteur John Viénot,
professeur honoraire de l'Université de Paris.

Ce que nous aimons chez Cuvier

Montbéliard est redevenu la cité de Cuvier. La France et l'Europe viennent s'y associer aux hommages que ses concitoyens et les pouvoirs publics veulent rendre au grand homme. Et nous, *Société de l'histoire du Protestantisme français*, que sommes-nous venus faire ici? Nous sommes venus dire sur Cuvier quelque chose qu'il fallait dire, et que, seule, notre Société pouvait proclamer ici en connaissance de cause. Nous avons voulu que dans ces fêtes Cuvier fût honoré tout entier — dans ce qu'il a pensé, voulu et accompli. Pour cela nous laisserons de côté tout ce qui est du domaine des maîtres de la science ou des puissances de la politique pour nous attacher à notre compatriote et à notre coreligionnaire, et dire ce qui nous plaît en lui.

Ce qui nous plaît en lui, d'abord, c'est qu'il est des nôtres, c'est qu'il est de notre sang, de notre race, c'est qu'il fut trempé dans nos habitudes d'esprit, dans nos traditions de famille et d'éducation. Cuvier est un descendant de ces vieux Burgondes qui dominaient dans ce pays au VIe siècle. Il en a le poil roux, la peau blanche, les yeux bleus. Il en a la vaillance volontaire, l'acharnement à la victoire. Né en 1769, il tenait par sa mère, née Châtel, par son père, à la plupart des familles bourgeoises ou autres de ce pays. Un de ses ancêtres était pasteur. Son arrière-grand-père était une sorte de médecin-prévôt, déjà féru de sciences naturelles et de mystère,

un peu trop curieux d'alchimie ou de procédés pour faire de l'or. Son grand-père était, plus prosaïquement, tabellion et notaire ; son père, officier de fortune au service de la France. Tous semblent avoir laissé en lui quelque chose d'eux-mêmes et de leurs goûts.

La première éducatrice de cet enfant, si bien doué, fut sa mère elle-même. Attendrie par la perte récente d'un autre petit garçon, elle veilla avec un soin spécial sur ce trésor qui lui était rendu. Nous la voyons lui apprendre à lire, à dessiner; c'est elle qui joint ses mains pour la prière; c'est elle qui fait un être spirituel du cher petit animal qu'est d'abord l'enfant. Cuvier a gardé en lui, comme un parfum immortel, le souvenir de sa mère. Vieilli, couvert de gloire et de deuils, rien ne le touchait plus au vif que de voir sur une table les fleurs que sa mère aimait.

Tout ce qui nous environne rappelle ces souvenirs : c'est la *Caisse d'épargne* bâtie sur l'emplacement de l'ancienne *École française* où il fit ses débuts ; c'est *l'ancien collège*, où il resta quatre ans, et cette église Saint-Martin elle-même où il fut baptisé, où il reçut sa première éducation religieuse. Remarqué pour les dons déjà extraordinaires par la future impératrice de Russie, nièce du duc régnant, Marie Féodorovna, cette circonstance valut à Cuvier l'admission à quatorze ans à l'*École Caroline* de Stuttgart. Il y reste quatre ans, toujours le même sérieux travailleur. Séparé de ses parents, il n'a de joies que dans le travail : il y fait d'immenses lectures, s'y livre aux études les plus variées ; il y apprend l'allemand, le droit, l'administration, l'histoire. Il se jette vers toutes les avenues qui conduisent à quelque chose de nouveau. Ce qui nous plaît en lui, c'est que, jamais, il n'oubliera ses maîtres et ses amis de Stuttgart. Chargé d'honneurs en France, rédigeant plus tard des notes sur lui-même, il tiendra à rappeler ce

qu'il devait à la forte éducation reçue dans l'Académie Caroline, et il parlera des excellentes institutions qu'il y trouva, qui manquaient alors à la France, et dont il voulait la doter. Pourtant, l'Administration wurtembergeoise commit une faute, elle ne sut pas retenir dans ses cadres ce prince de la jeunesse. Au lieu de devenir « M. le conseiller d'État », le voilà en France, en 1788, simple précepteur d'un jeune fils de l'aristocratie normande, le jeune d'Héricy. On crie au scandale, mais quoi? les parents étaient pauvres, il fallait vivre, et d'ailleurs un homme comme Cuvier honore et fait honorer la situation qu'il occupe.

Cuvier resta huit ans en Normandie, et s'y prépara sans le savoir à la situation qui lui fut offerte à Paris à la fin de la Révolution en 1795.

Une fois le pied à l'étrier, il fait l'ascension rapide dont le monde fut témoin : professeur au Muséum, au Collège de France, conseiller d'État..., de régime en régime, il finit par être un des hommes sur lequel toute la France a les yeux.

Tout cela sera dit et bien dit au cours des cérémonies officielles. Ce que je veux souligner ici, c'est un des traits que nous aimons le plus en Cuvier : intelligent comme il était, il a compris ce qu'il devait à son éducation religieuse qui a préservé sa jeunesse de toute erreur morale, à son éducation protestante qui a discipliné son esprit, tout ce qu'il devait à des maîtres éminents, et alors, au lieu d'en exploiter égoïstement les profits, il songe toute sa vie à propager, étendre, améliorer l'éducation nationale. Le titre qu'a pris notre nouveau ministre, M. de Monzie : *ministre de l'éducation nationale,* aurait infiniment plu à Cuvier. Il ne méprise certes pas l'instruction, à tous ses degrés, mais, en somme, il ramène tout son système de progrès social et politique à une question d'éducation. Il a vu à Montbéliard l'instruction

primaire déjà obligatoire, (et obligatoire pour les filles comme pour les garçons), et il fait de grands efforts, lorsqu'il est à la tête de l'instruction publique, en France, pour multiplier les petites écoles. Tout le monde sait qu'il fut le second fondateur des lycées; c'est lui qui y introduit l'étude de l'histoire, des sciences naturelles ; il organise l'Académie de médecine, l'Université tout entière. Lui, si calme d'ordinaire, il s'oppose avec violence à ce que l'Université soit confiée un beau jour aux Jésuites, comme le voulait le parti des ultras. Nous aimons en Cuvier que, fils du peuple (car notre bourgeoisie était peuple), il n'ait jamais oublié ce qui pouvait instruire, éduquer, élever son peuple ; et, dans ce jour solennel, il nous sera bien permis, à nous minorité protestante, de constater avec satisfaction, qu'à peu près tout ce qui s'est fait d'utile, de rationnel, de durable, en fait d'éducation nationale au XIXe siècle en matière d'éducation, est dû en France à des protestants. La chaîne est continue, elle commence à Cuvier, passe par Guizot, et s'en vient aboutir au grand effort qui se rattache dans l'histoire au nom des Steeg, Pécaut, Aug. Sabatier, Ferdinand Buisson. Je salue en passant ce nom d'un homme dont il est permis de ne pas partager toutes les idées politiques, mais qui a rendu à notre pays des services pédagogiques qu'il serait impie d'oublier. Nous étions fiers de compter F. Buisson au nombre des membres de notre *Société d'histoire*, et je n'étais pas peu fier moi-même de ce que, après avoir été, dès 1886, si souvent son obligé quand il s'agissait de faire avancer une idée ou d'effacer une injustice, j'étais devenu plus tard son président au sein de notre Comité. Nous l'avons perdu cette année, mais nous n'oublions pas ce que nous lui devons. Nous l'avons remplacé par un publiciste plein de zèle, d'esprit et de connaissances, Henry Dartigue.

Ce que nous aimons enfin en Cuvier, c'est l'homme de la famille. Fils plein de tendresse, il fut un mari attentif et fidèle ; sa correspondance avec sa femme révèle une intimité et une communion de sentiments très remarquables. Mme Cuvier était digne de son mari : née dans le catholicisme, elle adopta le milieu religieux de son époux qui d'ailleurs se montra toujours, en matière religieuse, aussi ferme sur les principes que tolérant envers les personnes. Cuvier fut d'autre part un père plein de tendresse. Malheureusement ses enfants furent pour lui l'occasion des pires douleurs : il les perdit tous les quatre. Parmi eux, un fils de dix ans, qui promettait d'être un « génie », une fille de vingt-deux ans, que tout le monde s'entendait à proclamer exquise, et selon le mot du temps, divine ! Le regard attristé de Cuvier vieillissant se reposait sur cette fille qui était le charme de sa maison ; quand il la perdit en 1827, ce fut un effondrement ; c'est alors que son visage prit le caractère de tristesse profonde qui a fait croire que Cuvier avait quelque chose de distant et de froid. C'était au fond la marque d'un inconsolable deuil. Nous avons de lui une lettre de ce temps qui montre à quel point il était détaché de tout, revenu de tout, quand la mort le frappa lui-même le 13 mai 1832. Au fond, Cuvier était simple, naturel, sans aucune vanité, mais il avait peut-être le défaut de beaucoup de gens de sa race, il ne savait se livrer que dans l'intimité. Jeune, il manquait déjà de liant ; son ami Duméril lui écrivait : « Montre-toi plus liant, et tu seras aimé de tous, autant que tu es admiré. » Il montrait donc, dans l'expression des sentiments, une réserve qui est assez montbéliardaise. De même, « sensible » à la Rousseau, cela le rendait susceptible sur certains points, extrêmement sensible aux bons sentiments, à l'amitié, extrêmement sensible aux mauvais procédés, spécialement à l'ingratitude. Mais

sa volonté, la hauteur de son esprit et de son âme, ses principes religieux, lui conféraient finalement une bienveillance que tous les témoins de sa vie ont remarquée. On ne frappait jamais en vain à sa porte, on ne faisait jamais appel en vain à son cœur.

Un trait à souligner encore, c'est son horreur de la médisance qui lui était vraiment insupportable.

En un mot, car il faut finir, il y a profit à fréquenter cet homme-là. Il fut un beau don de Dieu à l'humanité. Je crois que sa figure morale ne cessera de grandir à mesure qu'on l'étudiera et le connaîtra davantage. J'ai ouvert la route et débroussaillé le chemin. Souhaitons que beaucoup d'autres arrivent et nous donnent l'image définitive et instructive de celui qui fut un grand Montbéliardais, un grand protestant, un grand savant, un grand citoyen, un grand Français.

Cuvier et la Société biblique protestante de Paris

Délégué de la Société biblique protestante de Paris, j'évoquerai en quelques mots le souvenir du grand naturaliste montbéliardais, Georges Cuvier, élu vice-président dès la fondation même de cette Société. L'œuvre s'annonçait de grande envergure et il y fallait, dès le début, des noms marquants qui en imposassent par leur science et par leur foi.

Aussi me permettrez-vous de vous rappeler, non pas la liste de tous les membres du comité de la première heure, mais les noms du premier président et des quatre premiers vice-présidents, qui tous entrèrent en fonction en 1818.

Président : le marquis de *Jaucourt,* pair de France, ministre d'État, membre du Conseil privé du roi et du Consistoire de l'Église réformée de Paris, lieutenant général (mort en 1852).

Vice-présidents : 1° Le comte *Boissy d'Anglas,* pair de France, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres et du Consistoire de l'Église réformée de Paris (mort en 1826).

2° *Paul-Henri Marron,* pasteur, président du Consistoire de l'Église réformée de Paris (mort en 1832).

3° Le baron *Georges Cuvier,* conseiller d'État, président de la commission de l'instruction publique, professeur d'histoire naturelle au Collège royal de France, directeur du Jardin du roi, et professeur d'anatomie comparée, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences pour les sciences physiques, et l'un des quarante de l'Académie française (mort en 1832).

4° Le pasteur *Gœpp,* président alternatif du Consistoire de l'Église évangélique de la Confession d'Augsbourg à Paris (mort en 1835).

Voilà des noms et des hommes qui en imposent, que nous vénérons et qui, par leur rang social et l'influence qu'ils ont exercée sur leurs contemporains, peuvent et doivent, aujourd'hui encore, nous servir de modèles, de guides et d'inspirateurs.

Par l'éducation première qu'il reçut de sa mère, par la velléité de faire des études de théologie à Tubingue, Cuvier

s'avérait tout disposé à s'occuper des choses de la Bible, lorsque l'occasion s'en présenterait. La tradition en effet est constante d'après laquelle Cuvier avait sollicité une bourse d'étude de théologie à Tubingue ; on lui préféra un autre candidat et sa carrière fut dès lors orientée vers une discipline qui n'offrait pas de grandes ressemblances avec celle de ses années d'adolescent.

Et l'occasion se présenta pour lui de s'occuper des choses de la Bible, mais à une époque de la vie où il était devenu un homme universellement connu pour son génie, par ses titres scientifiques et honorifiques.

Par ses nombreuses occupations, Cuvier ne devait pas jouer un rôle très actif au sein de la Société biblique protestante de Paris. Mais il pouvait à tout le moins témoigner de son intérêt, comme doivent et peuvent le faire les membres de tout comité et de toute société dont on fait partie, à savoir : assister régulièrement aux séances, payer régulièrement sa cotisation.

Aussi, dès la séance de décembre 1818, le chevalier Cuvier s'inscrit-il pour un don annuel de 50 francs, qu'il renouvela chaque année, ponctuellement, même au-delà de la mort, puisque, dans le rapport de 1833, à l'occasion du 13e anniversaire de la Société, il est encore fait mention de la souscription du baron Cuvier, soit 50 francs. C'est un bon point que l'on doit accorder à la mémoire de Georges Cuvier.

On se montrera plus avare d'éloges en ce qui concerne la présence et l'assiduité de Cuvier aux séances du Comité et aux assemblées générales. Mais il était, dit-on, si occupé.

Il assiste bien à la séance du 6 décembre 1819 et à celle du 16 avril 1822; par contre, il brille par son absence aux assemblées générales du 4 décembre 1820, du 16 avril 1823, du 28 avril 1824, du 13 avril 1825. Mais son nom figure toujours et fidèlement dans la liste des souscripteurs.

Il n'est pas davantage présent aux assemblées du 12 avril 1826 et du 25 avril 1827, mais il fait une courte apparition à celle du 23 avril 1828 ; puis il disparaît de nouveau en 1829 et en 1830.

De pareilles absences, une semblable irrégularité pourraient produire une mauvaise impression sur ses collègues et sur ses contemporains, et le rapporteur de 1830 croit devoir expliquer la raison de cette irrégularité heureusement toute apparente. Il écrit :

« M. le baron Cuvier, conseiller d'État, obligé de présider le Comité de l'Intérieur, précisément à l'heure de la séance de la Société biblique, écrit à M. le Président, pour lui témoigner les regrets qu'il éprouve de ne pas pouvoir y assister, et témoigne ainsi l'intérêt que lui inspirent les travaux de la Société ».

Accordons à Cuvier le bénéfice de cette circonstance atténuante.

A l'assemblée générale du 13 avril 1831, Cuvier ne peut pas davantage assister à la séance.

En 1832, le choléra étend ses ravages à Paris. Cuvier meurt.

Et le 17 avril 1833, à la séance de l'Assemblée générale, tenue à l'Hôtel de Ville, dans la salle Saint-Jean, le Président ,baron Pelet de la Lozère, prononce, en guise d'oraison funèbre, les paroles suivantes :

« Ce qui nous touche ici, c'est ce qui se rapporte à Dieu et à son Évangile ; or, nous sommes heureux de dire que M. Cuvier, qui nous a toujours montré de l'intérêt, mais que ses immenses travaux empêchaient de se joindre à nous plus souvent, a témoigné, dans les derniers temps de sa vie, un vif désir de s'associer davantage à notre œuvre. Il devait présider l'Assemblée générale, et vous auriez entendu celui qui avait sondé les abîmes de la mer et les entrailles de la terre, nous dire qu'il avait trouvé partout Dieu et reconnu partout la vérité de sa parole ».

Et dans ce même treizième rapport du Comité de la Société biblique, le rapporteur, *Henry Lutteroth*, consacre à la mémoire de notre compatriote les lignes suivantes :

« Notre Comité a aussi fait des pertes qu'il suffira d'enregistrer, pour que vous deviniez, messieurs, quel respectueux souvenir nous avons voué à ces anciens collègues : M. Cuvier, dont nous conservons précieusement dans nos archives une lettre, écrite peu de semaines avant sa mort, par laquelle il nous promettait de présider notre assemblée générale, si elle avait pu avoir lieu en 1832. »

***

Je m'écarterais du sujet qui m'a été proposé, si j'envisageais l'action bienfaisante que Georges Cuvier, en tant que ministre des cultes non catholiques, exerça dans divers domaines du monde protestant français. Généralement, les démarches qu'il faisait ou qu'il faisait faire étaient couronnées de succès. Il y eut, aussi, des exceptions à cette règle. J'en citerai deux exemples :

1° Lors d'un conflit survenu à Tonneins et à Milhau, on porta ce triste état de choses à la connaissance de M. le baron Georges Cuvier. Il fut prié de faire une démarche personnelle au ministère de l'Intérieur (division de la police) pour provoquer une décision favorable : la décision sollicitée ne fut pas rendue (1).

2° Lors d'un autre conflit survenu entre le pasteur Henri Jaquet, fondateur de l'Institut de Glay, et plusieurs autorités civiles et ecclésiastiques du pays de Montbéliard, il fut décidé de faire une dernière enquête, qui, cette fois, serait décisive. Malgré l'ordre du baron G. Cuvier, alors ministre des cultes non catholiques, l'enquête ne fut pas faite, et l'affaire resta en l'état (2).

Je ne saurais mieux faire, pour terminer cette modeste notice consacrée à la mémoire de Georges Cuvier, vice-président de la Société biblique protestante de Paris, que de vous citer un extrait de la note biographique que lui consacra le baron F. Schickler dans les appendices qui terminent le livre de Douen :

« Il nous reste à rappeler tout ce que ce savant illustre a fait pour le protestantisme. Profondément attaché à une foi qui répondait aux besoins de sa haute intelligence, il ne laissa jamais échapper une occasion d'en consolider la position dans l'État et d'en assurer l'expansion. Pendant sa présidence du Conseil de l'instruction publique, il réussit, pour un des collèges de Paris et pour celui de Nîmes, à vaincre les obstacles que l'intolérance n'avait cessé d'opposer aux requêtes des réformés; un oratoire protestant fut établi dans chacun de ces établissements. Placé à la tête de nos facultés de théologie, il activa leur développement et consentit enfin à se charger, en 1827, de la direction générale des cultes non catholiques. Certes, le sentiment d'un grand devoir à remplir pouvait seul lui faire accepter ce nouveau surcroît d'occupations : ... Après avoir créé plus de cinquante places de pasteurs pour subvenir aux besoins les plus urgents, il prit l'initiative des réformes administratives indispensables, il étudia les nécessités des églises et les imperfections de la loi qui les régissait... La fondation de nos écoles primaires préoccupait sa pensée ; il n'éprouvait pas de sympathie moins vive pour l'œuvre biblique. Il avait même promis de présider la 13e assemblée générale de la Société. Celui dont les travaux formaient un si lumineux commentaire des premiers chapitres de la Genèse, tenait à prouver une fois de plus que les progrès de la science sont en harmonie avec les aspirations de la foi... »

---

(1) Cf. O. DOUEN, *Histoire de la Société biblique protestante de Paris*, p. 128.

(2) Ch. MATHIOT, *Henri Jaquet, fondateur de l'Institut de Glay.* (Montbéliard, 1909), in-8°, p. 32.

Des hommes comme Georges Cuvier honorent notre pays. Ils honorent la science et l'humanité. Puissions-nous, suivant le sillon tracé par eux il y a plus de cent ans, poursuivre leur œuvre et, dans la mesure du possible, la parfaire (1).

Frédéric MACLER.

---

(1) BIBLIOGRAPHIE

Rapports de la Société biblique de Paris, 1819-1833 ; *Histoire de la Société biblique protestante de Paris* (1818 à 1868) par O. DOUEN... avec des notices biographiques par F. SCHICKLER (Paris, 1868), in-8, 420 pages, passim; Ch. MATHIOT : *Henri Jaquet, fondateur de l'Institut de Glay* (1788-1867). Montbéliard, 1909, in-8.

La bibliothèque de Jehan Cuvier
chirurgien et prévôt, arrière-grand-père de Georges Cuvier, décédé le 9 avril 1675

En feuilletant la liasse E 459 des Archives de la Haute-Saône, j'ai eu la bonne fortune de mettre la main sur l'*Inventaire des biens* des époux *Jehan Cuvier* et *Anne Rosselot*, d'Héricourt (entre Montbéliard et Belfort), décédés tous deux en 1675, en laissant quatre filles avec un fils, David, qui devait être le grand-père de Georges Cuvier.

Ce qui m'a le plus frappé dans cette liste interminable d'objets disparates, ce n'est pas tant l'équipement de l'ancien « maire et prévost » d'Héricourt (deux paires de pistolets, un fusil, une « perthuisane », une épée avec le baudrier en peau de cerf, un sabre avec son baudrier, etc.), que la bibliothèque du défunt chirurgien : une bibliothèque révèle un état d'âme, et porte encore le reflet des préoccupations d'un disparu ; celle-ci nous fait apparaître Jehan Cuvier comme un homme pieux et cultivé ; qu'on en juge :

Une *Bible* in octavo.
L'Histoire de la Confession d'Augsbourg..
Les prières de la Sainte Semaine du S[r] DUVERNOY (1).
Les Consolations du S[r] DUVERNOY.
Deux *Psaumes* de David.
Les *Prières journallières* d'ABREMAND (2).
Les *Œuvres* de Theophilles, de *l'immortalité de l'âme,* en vers (3).

---

(1) *Charles Duvernoy*, fils de Guillaume et de Marguerite Berdot, de Montbéliard, né en 1608, fut pasteur à Héricourt de 1637 à 1671. Il est l'auteur de nombreux ouvrages d'édification, et de dogmatique luthérienne. Sa *Semaine Sainte*, ou « *prières pleines de dévotion et de consolation pour louer, prier et remercier Dieu les sept jours de la semaine* » a paru en 1656. Ses *Consolations divines* ont paru en 1666 (voir B. MÉRIOT, *L'Église Luthérienne au* XVII[e] *siècle dans le pays de Montbéliard,* 1905).

(2) *Prières chrétiennes* pour invoquer Dieu et lui rendre grâces le matin et le soir et autres heures d'un chacun jour de la semaine. Recueillies en allemand par le feu *Jean Haberman*, D[r] en théologie, mises en françois, revues et augmentées de quelques oraisons par Samuel Cucuel (Montbéliard, chez Claude Hyp, 1666).

(3) *Théophile de Viau* (1590-1626) poète français, sans grande conviction, a écrit un *traité de l'immortalité de l'âme*. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies pour la première fois à Paris en 1624.

Paradoxes sur divers sujets.
Calendrier perpétuel en allemand.
Le bouquet historial.
Le vassal généreux de Mr de SCUDÉRY en tragicomœdie (1).
Un livre allemand de *Recepte pour la chirurgie et médecine.*
L'apothicairerie allemande réformée in-folio.
Ambroise PARÉE *de la chirurgie* in-folio (2).
Les distillations de Jeronimius BRUNSVIC en allemand in-folio (3).
Les lieux en théologie d'AFFREFFER en latin in-octavo (4).
Responces du droict françois par Carondas LE CARON in-octavo (5).
Absurda absurdorum absurdissima GRAVERI.
Les Commentaires de GOIRALTER sur la 1e ép. aux Corinthiens in-folio (6).
Recueil des arrests de PAPPON (7).
La pratique judiciaire de SAINT-MAURITZ in-octavo.
La pratique de PAPPON en 3 tomes in-folio.
La Maison rustique in-octavo (8).
Jean NAPPIER *sur l'apocalipse de Saint-Jean* in-octavo (9).

---

(1) *Georges de Scudéry* (1601-1667) dramaturge et romancier a fait paraître son *Vassal généreux*, tragicomédie, en 1632.

(2) Le célèbre *Ambroise Paré* (1517-1590), chirurgien protestant, a exercé son influence longtemps après sa mort ; il s'agit peut-être ici d'un volume paru sous le titre ci-dessus, à Lyon, chez Rigaud, en 1652.

(3) D'après M. le professeur John Viénot, qui a bien voulu aider à l'identification de ces ouvrages anciens, il s'agit de Jérôme Brunswick « apothicaire et chirurgien alsacien qui vivait à Strasbourg dans la première moitié du XVe siècle. Il a publié un livre sur l'*Art de distiller* et *sur les plantes usuelles*, en allemand, Strasbourg, 1500. Réédité depuis. Il est connu aussi sous le nom de Jeronimus. »

(4) *Mathias Hafenreffer* (1561-1629) « professeur à Tubingue et chancelier de cette université. Très savant, pieux, excellent caractère et irénique. Savant en mathématiques, lié avec Képler. Son ouvrage principal est *Loci theologici seu compendium theologiæ plane admodum, ut qui vis latinæ linguæ gnarus intelligere possit, conscriptum* (Tub. 1600, in-octavo). Ce livre eut plusieurs éditions » (J. Viénot).

(5) *Loys Le Caron*, dit *Charondas* (1536-1617) jurisconsulte français, auteur du *Grand Coutumier de France.*

(6) *Goiralter* (*Rodolphe*) prédicateur et antistès de l'église de Zurich (1519-1586) écrivit des commentaires bibliques (J. Viénot).

(7) « *Jean Papon*, jurisconsulte français (1505-1590), juge royal, maître des requêtes de Catherine de Médicis. On a de lui, entre autres : *Recueil d'arrêts notables des cours souveraines de France* (Lyon 1556, et Paris, de 1602 à 1637, réédition).
Sa *Pratique* doit être une traduction de *In Sorbonias consuetudines commentarius* (Lyon, 1550) » (J. Viénot).

(8) M. Viénot croit que « *la maison rustique* » est un titre abrégé de l'ouvrage d'Olivier de Serres (1539-1619) agronome protestant français : « *Théâtre d'agriculture... pour embellir la Maison rustique.* »

(9) *Ouvertures de tous les secrets de l'Apocalypse* ou révélation de saint Jean en 2 traités : l'un cherchant et prouvant la vraie interprétation d'icelle ; l'autre appliquant au texte ceste interprétation

Histoire de Paul JONE, thome I in-octavo.
Le praticien français in-octavo.
La chirurgie de Philippe Auréole Theophraste PARACELSE in-octavo (1).
La Démonomanie de BODIN in-quarto (2).
Medula distolatoria et medica.
Epitome de M. PIGRAY, des receptes de médecine et chirurgie (3).
Un livret d'apothicairerie et chemie en allemand.
La *farmacoppée* de Joseph DU CHESNE dit LA VIOLLETTE in-octavo (4).
Annotations sur les aphorismes d'Hippocrate par Jean BRECHE (5). in-16°.
Méditations historiques de Philippe CAMERIQUES in-quarto (6).
La praticque de MASNER in-octavo.
Médecine spagiricque de RAURELIUS in-octavo (7).
Un traité des *élémens de chirurgie* in-octavo.
Thrésors des secrets naturels et chimiques par Martin SCHEMOUCKEN en allemand in-octavo.

---

paraphrastiquement et historiquement par *Jean Napier* (c'est-à-dire Nompareil), sieur de Merchiston, revue par le même. Et mise en français par George Thomson escossois. Edit. 3e amplifiée d'annotations et de 4 harmonies sur l'Apocalypse par le translateur. (A La Rochelle, par Noël de la Croix, 1607, in-8°, 406 pages plus la table. Imprimé à Montbéliard par Jacques Foillet).

(1) La *grande chirurgie* de Philippe Aureole Theophraste Paracelse, grand médecin et philosophe allemand. Traduite en français de la version latine... par Claude Dariot, médecin à Beaune... (3e Ed. Montbéliard, chez Jacques Foillet,.1608, in-8°). *Bombast de Hohenheim,* (*Aureole Theophraste*), dit *Paracelse,* médecin et alchimiste d'Einsiedeln (1493-1541).

(2) *Bodin (Jean)* né à Angers en 1530, mort en 1596, publiciste, procureur du Roi, a écrit en 1580 la *Démonomanie des sorciers.* Il a cru à l'existence des démons agitant les sorciers.

(3) « *Pierre Pigray,* mort en 1613, était, dit M. Viénot, disciple d'Ambroise Paré. Fut le premier chirurgien de Henri IV et de Louis XIII. Il a publié, entre autres : *Epitome praeceptorum medicinae* (Paris 1612). Traduction française en 1628, 1673 ». (D'après Elvy, Dictionnaire historique de la Médecine).

(4) *Joseph Duchesne,* seigneur de La Viollette (1544-1609) dit Quercetanus, médecin de Henri IV.

(5) Ouvrage publié avec commentaires de Galien, en 1628, à Lyon, chez Huguetan.

(6) M. Viénot pense avec raison qu'il s'agit ici de *Philippe Camerarius.* Il a dû y avoir évidemment une erreur du copiste qui a mal lu un nom latin : « Philippe Camerarius, jurisconsulte allemand, luthérien, né à Nurembourg, en 1537, y meurt en 1624. Il fut, à Strasbourg, l'élève de Hotman, et devint vice-chancelier de l'Université d'Altorf. Il est l'auteur de *Horae subcisivae...* Simon Goulard les traduisit en français sous le titre de : *Les Heures dérobées* ou *Méditations historiques* de Philippe Camerarius (Lyon, 1603 ; Paris, 1608). Livre trop oublié, ajoute M. Viénot, où la critique trouverait largement à puiser. »

(7) *Spagiricque,* vieux mot français synonyme de *chimique.*

Les politicques de Juste LIPSE in-12 (1).
L'anatomie de la messe (2).
Nomanclature latine et allemande, de GAULIUS.
Le Mistère oculte de la nature.
*Institutions chimiques d'*AGRICOLA en allemand (3).
Les erreurs populaires touchant la médecine et les médecins de Laurendi JOUBERT (4).
Abrégé des ordonnances des Roys de France.
Traicté de la grande chirurgie (5).
Le guidon des praticiens.
L'invention nouvelle pour compter sans plume ny jettons et mettre un ordre de Battailles jusqu'à 4000 *hommes,* de MONTEREGAL.
Vie de Montois in-16.
L'anathomie du corps humain.
Théorique de l'art des Notaires de M. DUPRAT (6).
La farmacoppée d'André CAILLE (7).
Radius scientiæ mediæ, RAYOT clarogouttani (8).
Martin ROUELLAND *des bains, de la saignée et ventouses.*
Les *discours* de M. de L'ÉPINE (9).

---

(1) *Justus Lipsius* (1547-1606) philologue hollandais, secrétaire de Grandvelle ; successivement protestant et catholique ; auteur des *Politica.*

(2) *Pierre Dumoulin,* pasteur français (1568-1658) a écrit une *Anatomie de la Messe* ; il s'agit probablement d'une édition de cet ouvrage, comme le croit M. Viénot. Il y a eu deux éditions anciennes : 1636, 1639.

(3) *Georg Landmann,* dit *Agricola* (1494-1555) minéralogiste ; croyait à la pierre philosophale.

(4) *Laurent Joubert,* de Valence (1529-1583) médecin français, professeur d'anatomie, chancelier de l'Université, médecin de Henri III et du roi de Navarre, auteur de divers ouvrages, dont : *Erreurs populaires au fait de la médecine et régime de santé ; Seconde partie des erreurs populaires...* »

(5) S'agit-il peut-être du traité de la *Grande chirurgie de Guy de Chauliac, restituée par Joubert?*

(6) *Pardoux Duprat* (1520-1569), jurisconsulte français, a écrit aussi : *La Pratique de l'art des notaires.*

(7) *André Caille,* médecin français. « On a de lui, dit M. Viénot *Jacobi Sylvii Pharmacoppœa,* traduite en français, 1625. »

(8) *Pierre Rayot,* pasteur à Clairegoutte (Haute-Saône) de 1668 à 1672, a écrit : *Radius scientiæ Dei mediæ a Jesuitarum corrupteles repurgatæ Dominicanorum calvinianorumque, precipue vero Guilielmi Zwisse Anglo Britanni criminationibus vindicatæ atque, adeo ortodoxiam Lutheranam revocatæ et applicatæ...* (Imprimé par Claude Hyp, à Montbéliard, 1671).

(9) « *Jean de l'Espine,* mort pasteur à Saumur en 1597 a écrit, dit M. Viénot : *Discours du vray sacrifice* (Lyon 1564) et : *Excellent discours touchant le repos et le contentement d'esprit* (La Rochelle 1588) ».

Apologie de KLAUBERT en allemand.
Les fourneaux nouveaux silesiniques de Jean KLAUBERT, en allemand.
Ellemens sur le soulfre.
Prières de Pierre MARTHIR (1).
Frases aldy MANUTIY (2).
L'internelle consolation (3).
Livre des choses minéralles en allemand.
La lumière chimique.
La seconde sepmaine du Sr de Saluste seigneur DUBERTAS (4).
Colloque de divers oppinions des hommes.
Des secrets de l'anthimoine, un volume non relié.
Voyage de GRAMAND en allemand.
Manipulles des crinopoles de Michel de SEAN appothicaire (5).
Experimentum cremoris Tartari, de WOLFHARD (6).
Livre de la fraternité des Rosaires.

Ici s'achève la liste des livres possédés jadis par Jehan Cuvier, chirurgien, maire et prévost d'Héricourt.

Mais le travail de recherches pour les identifier n'est pas achevé, et il ne le sera peut-être jamais : certains auteurs ont pour toujours ensevelis dans un oubli auquel nul ne peut rien.

Même parmi les ouvrages *in folio* ou *in octavo* qui viennent, pour un instant, de nous apparaître en imagination, la plupart

---

(1) *Pierre Vermigli*, de Florence, dit *Pierre Martyr* (1500-1562), célèbre évangélique italien qui a joué un rôle important au moment de la Réforme. Ses *Orationes* sont bien connues.

(2) Énigme presque indéchiffrable, qu'a devinée M. Viénot : « *Alde Manuce* (*Aldus manutius*) célèbre imprimeur vénitien, qui a publié les *Fastes d'Ovide*... Alde Manuce, fils, a publié des *Fastes romani*. » Il est probable qu'il s'agit donc ici d'un de ces ouvrages, un copiste ayant confondu *fastes* avec *frases*.

(3) *Internelle consolation*. « C'est, dit encore M. Viénot, le titre d'une traduction en français de l'*Imitation de Jésus-Christ*, par *Michel de Marillac*, frère du maréchal, et ennemi comme lui du cardinal de Richelieu (Paris 1621). Souvent réimprimé. »

(4) *Guillaume de Salluste, seigneur du Bartas* (1544-1590), poète français, a écrit : *la première semaine* (création) ; *la seconde semaine*, non achevée, et qui devait être l'histoire de l'humanité, vue par un huguenot du XVIe siècle.

(5) Les *manipulles* étaient des sortes de cataplasmes dans l'ancienne médecine ; mais que signifie le mot mystérieux : *crinopoles*? S'agirait-il de drogues contre la calvitie?

(6) *Cremor tartari* est le nom savant donné à la crème de tartre, autrement dit au bitartrate de potassium. On appelait *tartarum*, d'après Paracelse (voir plus haut) la « pierre de vin » utilisée en alchimie.

ont beaucoup vieilli, et vous remarquerez que ceux qui ont le plus vieilli, ce sont les livres de science... Quel chemin parcouru déjà entre Jehan Cuvier lisant le traité de la *Grande chirurgie* de Philippe Auréole Theophraste Paracelse, ou le *Mystère occulte de la nature*, et son arrière-petit-fils Georges, créant l'anatomie comparée et la paléontologie !

Un seul livre est demeuré le même, comme la source inépuisable des transformations humaines, le même pour Jehan Cuvier, pour Georges Cuvier, et pour nous tous... c'est la Bible !

C. MATHIOT.

Rapport sur l'exercice 1931-32
par M. le pasteur Pannier

Entre Montbéliard et l'histoire du protestantisme il y a harmonie préétablie depuis quatre siècles : depuis le jour de juillet 1524 où Farel vint prêcher à Saint-Mainbeuf.

Lorsque, en 1601, on posa la première pierre du temple où nous sommes, un des pasteurs s'appelait déjà Macler ; lorsque, plus tard, un 11 novembre (fête de Saint-Martin) l'horloge sonna pour la première fois, un des pasteurs s'appelait déjà Viénot. (Je suis *doctus cum libro*, ou plutôt *cum libris multis doctissimi Vienoti*) (1). Et ce Viénot actuel, historien par excellence de votre Pays et de vos Églises, ce Viénot qui prononçait ici même, il y a trente-neuf ans, un beau discours à l'occasion du centenaire de la réunion de Montbéliard à la France, ce Viénot préside depuis dix ans aux destinées de notre Société. Un autre Montbéliardais, M. Armand Lods, est vice-président et doyen du Comité auquel il appartient depuis 1892. A ses côtés nous avons le plaisir de voir siéger M. le pasteur Jaulmes, comme siégea dès 1864 Rodolphe Cuvier, né à Étupes (1785), mort à Montbéliard (1867) ; comme auraient mérité de siéger Charles Roy, né à Montbéliard (1817), mort à Bussurel (1893) (2), et M. Mériot.

Sur la première liste de membres fondateurs en 1852 est inscrit Louis Meyer, né à Montbéliard (1809), arrivé à Paris il y a juste cent ans ; trois Peugeot (Constant et Louis, d'Audincourt; Émile, de Valentigney) sont présentés par Charles Goguel, pasteur à Mandeure (3).

Sur une autre de nos premières listes, — mais une liste de forçats pour la foi, ramant sur les galères en 1687, — figure Japi (Jean) (4).

Il fut un temps où les Églises nous envoyaient d'abondantes collectes pour la fête de la Réformation. Actuellement, nos listes ne renferment plus rien. Tout à l'heure,

---

(1) J. Viénot, *Histoire du Pays de Montbéliard*, Audincourt, 1904, p. 221 et 223.

(2) *Bulletin*, 1893, p. 508, art. de M. Armand Lods.

(3) *Bulletin*, 1852, p. 339.

(4) *Bulletin*, 1857, p. 91 ; *France prot.*, 2e éd., VI, col. 287.

vous aurez une excellente occasion pour reprendre les traditions de libéralité.

***

Pourquoi est-ce le devoir de tout protestant de soutenir notre Société? Qu'a-t-elle fait depuis un an, à Paris, en France, à l'étranger?

Notre *Bulletin* — auquel trop peu de personnes et d'Églises sont abonnées dans le Pays — a eu, comme d'habitude, quatre fascicules trimestriels. M. Viénot y a publié le *Livre d'immatriculation au collège des Montbéliards à Tubingue* (1559-1776). Pendant deux siècles on retrouve là les noms de centaines de vos ancêtres. Dans notre dernier numéro M. Frédéric Macler fait connaître un intéressant règlement établissant dès 1779 dans la principauté de Montbéliard une *Caisse d'épargne pour veuves* et enfants de pasteurs.

Rue des Saints-Pères, 54 (adresse où l'on sera toujours heureux de recevoir votre visite), la Bibliothèque s'est enrichie, depuis un an, de 512 volumes imprimés, 82 manuscrits ; parmi ceux-ci, nombreux et précieux papiers des familles de Visme, de Félice, Monod. Avis à ceux qui voudraient faire de semblables dons !

Nous atteignons des chiffres respectables : 70.900 volumes imprimés, 12.000 manuscrits, 3.000 estampes. Le catalogue du Musée compte plus de 300 numéros. Le médaillier s'est considérablement augmenté. Devant notre portail se dressent les cinq écoliers brûlés à Lyon, grande œuvre du regretté sculpteur montbéliardais Bloch, dont la garde nous a été confiée.

Comme naguère l'Exposition Coloniale, cette année l'exposition de la presse protestante, une exposition à Beauvais, enfin aux Archives Nationales l'exposition de la France religieuse, ont demandé, et nous leur avons volontiers consenti, le prêt de nombreux documents.

Collaborateurs des Sociétés savantes, nous encourageons d'autre part les études des futurs pasteurs.

Le prix d'Histoire décerné chaque année aux meilleures thèses de baccalauréat sur des sujets d'histoire protestante a été attribué en 1931 à MM :

Pierre Gothié (Paris) : *Étude sur le catéchuménat de Félix Neff et celui d'Oberlin ;*

Jean Schroeder (Strasbourg) : *Le Droit à la résistance à l'autorité civile selon les Réformateurs Luther, Calvin, Zwingle, Bucer ;*

Jean Massias (Montpellier) : *La pensée de Calvin sur la nature et l'autorité de l'Église.*

A Paris le centenaire de Zwingle a été célébré à l'Oratoire par notre président, en présence du Ministre plénipotentiaire de la Confédération helvétique.

Hors Paris nous nous associons de même aux cérémonies en l'honneur de protestants illustres : notre présence ici l'atteste, à propos des fêtes de Cuvier que M. Viénot a si activement préparées, entre autres par la publication de la meilleure biographie existant sur le plus célèbre enfant de cette cité.

Une plaque commémorative a été apposée par nos soins à Poissy, près du lieu où s'assembla le Colloque de 1561. Le professeur Patry a représenté notre Comité lors de l'inauguration d'un beau médaillon de Mornay dans le château de Saumur.

Le secrétaire a participé à la célébration de maints cinquantenaires et centenaires : en avril et mai il a parcouru plus de 4.000 kilomètres en chemin de fer, appelé aux quatre coins du territoire, au Cateau, à Cherbourg, à Bayonne, à Marseille où il s'est embarqué pour Tunis et Bizerte (et sur la terre d'Afrique il a naturellement rencontré des Montbéliardais).

Notre Société possède des immeubles — souvent quelques mètres de terrain — dans sept départements. Le plus ancien est le Musée du Désert (1911), naguère visité par un congrès d'humanistes (association Guillaume Budé). Le plus récemment acquis est la Maison de Marie Durand, la prisonnière de la Tour de Constance, et de son frère, pasteur martyr en 1732. Nous avons pris possession de cette maison le lundi de Pentecôte, dans une grande assemblée de 2.000 personnes. Une salle de cette demeure sera le Musée des Églises du Vivarais.

A Noyon la Maison de Calvin et le Musée des Églises du Nord avaient, en juillet 1931, été en quelque sorte officiellement inaugurés par le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts, le Préfet de l'Oise, et le Sous-Préfet de Compiègne.

Dimanche dernier l'assemblée (toujours voisine du 10, anniversaire de la naissance de Calvin) a été présidée par M. le pasteur Morel. Quelques jours auparavant, le Musée avait reçu la visite de l'arrière-petit-neveu de Calvin, M. Abel Lefranc et des sociétés savantes du département.

Après la France et les Colonies, l'étranger. Notre président a été invité à se rendre en Esthonie pour le tricentenaire de l'université de Tartu (Dorpat) fondée par Gustave-Adolphe et où professa le Montbéliardais Parrot, et en Amérique pour le centenaire de Washington. A notre très vif regret il n'a pu s'y rendre, mais nous avons été représentés au Congrès des Sociétés huguenotes d'Amérique par un Montbéliardais : le Pasteur... ou plutôt maintenant le « Révérend » Vurpillot (Florian).

Bientôt, avec une de ces Sociétés huguenotes (la plus inépuisablement généreuse à notre égard), celle de New York, sera célébré à Paris le souvenir de l'amiral Paul Jones, et avec l'Église suédoise nous commémorerons le tricentenaire de ce champion de la foi évangélique que fut l'admirable Gustave-Adolphe. Avec les Vaudois d'Italie nous rendrons grâces pour le quatrième centenaire du jour où Farel reçut à Chanforan les subsides nécessaires à l'impression de la Bible d'Olivetan.



Ainsi à travers la France, à travers l'Europe, à travers le monde, notre Société s'efforce, depuis quatre-vingts ans, de rester fidèle à son programme : rechercher, étudier, et faire connaître tout ce qui intéresse l'histoire du protestantisme français, servir au dedans la cause de nos Églises, au dehors la cause de notre patrie.

Nous sommes de plus en plus encouragés de toute façon, sauf au point de vue financier : notre déficit est de 180.000 frs.

En cela, et à tous égards, nous avons besoin de l'appui de tous les protestants français, et spécialement du vôtre, protestants montbéliardais !

« En Dieu mon appui ». Sans doute. Avant tout, notre Société s'approprie cette pieuse et noble devise des princes d'autrefois. Mais eux-mêmes savaient aussi demander à Dieu de leur donner l'appui moral et financier de leurs sujets fidèles. Nous vous demandons cet appui. Nous le demandons avec confiance.

Si, en ces derniers temps, le Pays n'a pas brillé d'un bien vif éclat, en ce qui concerne notre Société, s'il s'est tenu dans la pénombre, pour ne pas dire dans l'ombre, j'espère la lumière après les ténèbres : *Post tenebras spero lucem*, c'est un verset de Job qui, après la Réforme, fut ainsi transformé à Genève et ailleurs : *Post tenebras lux*.

Il en sera ainsi à Montbéliard après les lumineux discours de ces porte-flambeaux qui s'appellent de noms chers au Pays : Viénot, Macler, Mathiot.

Les Montbéliardais reviendront parmi nos plus brillants et fidèles appuis. *Post tenebras lux.*

Au début du XVIe siècle, l'abbaye de Belchamp, bien déchue, ne donnait aux Montbéliardais aucun bon exemple. Au XXe siècle, Belchamp fournit au Pays son historien, à notre Société son Président. Puisse Montbéliard se conformer désormais à l'excellent modèle que lui offre Belchamp !

Cérémonie officielle en l'honneur de Cuvier (1)

Le 12 juillet dans le théâtre municipal eut lieu la cérémonie officielle qui devait être présidée par le ministre de l'éducation nationale ; mais M. de Monzie, retenu à Paris par les débats parlementaires, se fit représenter par M. Ferd. Brunot, vice-président de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres.

De nombreuses personnalités protestantes étaient présentes. On regretta vivement l'absence du président de notre Société, retenu par son état de santé : il avait rédigé la préface du programme officiel, illustré de son portrait. Trois membres de notre Comité avaient pris place sur la scène (le secrétaire M. Pannier, MM. Jaulmes et Braun (1) avec le Dr Anthony, professeur au Muséum, M. Roger Roux, conseiller à la cour d'appel de Besançon ; le général Blazer et son

---

(1) Aux publications de circonstance indiquées dans notre précédent *Bulletin* joindre les comptes rendus des fêtes à Montbéliard publiés dans le *Temps* (13 juillet), le *Pays de Montbéliard* (6 et 13 juillet) les comptes rendus du livre de M. Viénot dans le *Christianisme au* XXe *siècle* (7 juillet), le *Pays de Montbéliard* (9 juillet); *Cuvier à Roches-lès-Blamont*, la *Philosophie zoologique et la Religion*, par le pasteur H. FLICK, 18 pages illustrées, Audincourt, 1932. (Une plaque a été inaugurée le 29 mai sur le presbytère de Roches-lès-Blamont, rappelant que Cuvier y vint de 1736 à 1786 chez son oncle le pasteur J. N. Cuvier).

Voir aussi les articles de M. Arm. Lods dans la *Vie Nouvelle* du 20 septembre et le *Témoignage* du 23, au sujet des démarches faites par Cuvier auprès de l'Empereur, pour obtenir l'établissement du culte luthérien à Paris (d'après des documents inédits). Dans le *Temps* du 4 août, M. H. Puget a décrit l'activité de Cuvier au Conseil d'Etat.

frère (auteur de la reconstitution du *Mammouth* qui eut si grand succès en ville). Dans la salle se trouvaient de nombreux pasteurs.

Le poste de Radio-Strasbourg diffusa les discours prononcés : d'abord par M. Maneville, président du Comité d'organisation, puis M. Alengry, recteur de l'Académie de Besançon. Relevons ici le fait que M. L. Roule, professeur au Muséum, rendit hommage à l'éducation donnée à G. Cuvier par sa mère : il lui dut les habitudes de piété sincère auxquelles il resta fidèle jusqu'à sa mort; il devint franchement historien après avoir été historiographe, et mourut après avoir professé une dernière leçon d'histoire. « Il fut vraiment le produit de sa race et de sa religion qui l'astreignit au *devoir*. Il symbolise l'ascension de toute une race vers les cimes les plus élevées de l'esprit. »

L'Académie des sciences était représentée par son secrétaire perpétuel, l'Académie française par le général Weygand, auquel M. Viénot avait indiqué quelques documents sur une mission confiée par Napoléon Ier à Cuvier vers la fin de l'Empire :

« Il assiste le Commissaire extraordinaire de la vingt-sixième division militaire, dont le contrôle doit s'étendre aux départements du Mont-Tonnerre, du Rhin-et-Moselle, et de la Sarre, et porte sur les levées de conserves, l'approvisionnement des places, l'habillement des troupes... Une telle variété de labeur est le signe d'un vaste esprit solide, et toujours maître de lui-même. »

Le Comité des Fêtes avait édité des cartes postales représentant la statue érigée dès 1834, la maison natale (aujourd'hui surélevée) telle qu'elle était encore en 1876, un médaillon de Cuvier, son chapeau haut de forme (tour de tête : 61 centimètres !) appartenant au Muséum et la casquette de laboratoire déposée au Musée de Montbéliard.

M. Brunot commença son magistral discours ainsi :

« C'est un singulier bonheur pour la France que Cuvier soit né en 1769, c'est-à-dire qu'il ait eu vingt ans juste au moment où la Révolution allait rendre aux protestants leurs droits intégraux. Sans cette heureuse circonstance il eût été obligé sans doute de faire sa carrière à l'étranger, comme tant de ses coreligionnaires du XVIIIe siècle ».

En résumé, parmi les cérémonies si nombreuses qui en ces dernières années ont commémoré tant de centenaires, il en est peu où la qualité de protestant chez le grand homme célébré ait été mise en lumière avec autant d'éclat que ce fut le cas, à Montbéliard, pour Cuvier.

Assemblée au Bouschet de Pranles

(Maison Durand)

Lundi de Pentecôte, 16 *mai* 1932

Ce fut une journée mémorable pour les protestants de l'Ardèche, de la Drôme, de la Haute-Loire et des départements limitrophes, que celle du lundi de Pentecôte 1932. Au nombre de deux mille environ, venus d'une quarantaine d'Églises, avec plus de trente pasteurs et missionnaires (1), ils ont répondu à l'appel de la Société de l'Histoire du Protestantisme français et de la Fédération des Églises de la Drôme et de l'Ardèche.

Le président de la Fédération protestante de France, M. le pasteur Marc Bœgner, avait envoyé un télégramme ainsi conçu : « Je vous prie d'associer la Fédération protestante de France à la commémoration de demain. Nous communions avec les protestants du Vivarais dans l'évocation reconnaissante de grands souvenirs et dans la résolution d'être fidèles au noble exemple de Pierre et Marie Durand. »

Il s'agissait en effet de prendre solennellement possession de la maison natale de Pierre et Marie Durand, généreusement donnée à la Société d'Histoire par son propriétaire M. Lacour, et qui va devenir le Musée de l'histoire du protestantisme pour le Vivarais (2), comme la maison de Roland est devenue,

---

(1) MM. Bonnet, ancien missionnaire en Indochine, Jacques Bost (Saint-Christol), Brès (Saint-Péray), Brieu (Le Teil), Canonge (Chomérac), Chapal (La Pras), Chatoney (La Bâtie d'Andaure), Casalis (Chambon de Tence), Cook (Annonay), Dadre (Cliousclat), Dallière (Charmes), Dunant (Gluiras), Dürrleman (la « Cause »), Fabre (Valence), A. Galland (Étoile), Samuel Galland (Saint-Sauveur), Gay (La Voulte), Gerbeau (les Ollières), Jeannet (le Mazet-Saint-Voy), Laval (Saint-Michel-de-Chabrillanoux), Massias (Saint-Laurent-du-Pape), Namblard (Tence), Pannier (Paris), F. Poulain (Privas), Rauzier (Boffres), de Richemond (Saint-Fortunat), Soubeyran (Die), A. Ullern (Montmeyran), H. Westphal (Lamastre), Émile Fildin et Paul Perret, pasteurs en retraite.

(2) Les estampes, photographies, livres et brochures concernant l'histoire des Églises du Vivarais, sont reçus avec reconnaissance et peuvent être envoyés soit à M. Gerbeau, pasteur aux Ollières, soit à M. Delon, à Pranles (Ardèche).

en 1911, le Musée du Désert, comme la maison de Calvin est devenue, en 1931, le Musée des Églises du Nord, à Noyon.

Le matin, au Bouschet de Pranles, il pleuvait, mais l'assistance était déjà nombreuse sous les parapluies dont l'aspect rappelait celui des parasols figurés sur les estampes du XVIIIe siècle représentant les Assemblées du Désert. Près de deux cents personnes s'approchèrent de la table sainte, après la prédication de M. le pasteur Fabre.

Après-midi, le soleil parut ; sous les châtaigniers séculaires, les chants des psaumes et de la *Cévenole* s'élevèrent de façon émouvante. M. le pasteur Poulain transmit un message du président de la Fédération protestante de France, et les salut tations de la Fédération Drôme-Ardèche. M. le pasteur Pannier parla au nom de la Société d'Histoire, commentant le mo- gravé en 1696 par Étienne Durand au-dessus de sa cheminée : *Loué soit Dieu.* M. Dürrleman eut des acccnts puissants pour parler de vision, d'audition, de vocation ; il termina en commentant la façon dont Calvin traduit le verset : « Faire revivre dans les fils le cœur même des aïeux ».

Remarquable fut la participation des laïques : M. Aimé Lacour décrivit, comme lui seul pouvait le faire, le charme et le sens profond de cette maison où sa famille a succédé presque directement à la famille Durand ; M. Delon, de Pranles, lut un message de M. Bourguet, sur l'initiative duquel des assemblées ont eu lieu là plusieurs fois déjà ; enfin un jeune homme, M. Frank Atger, par un vibrant appel au Réveil, montra que l'Esprit des pères reposait encore sur les enfants. M. Edgar de Vernejoul avait envoyé une belle poésie. MM. Chapal et Gerbeau commencèrent et terminèrent par la prière cette assemblée qui fait bien augurer du rôle que jouera la maison du Bouchet de Pranles à la suite de la maison du Mas Soubeyran.

Allocution de M. A. Lacour.

J'ai eu la grande joie, il y a quelques mois, de confier à la Société de l'Histoire du Protestantisme français, la garde d'une maison qui m'est particulièrement chère (mes ancètres y ont vécu, ma mère y est née) : depuis de nombreuses années elle est devenue le lieu de pèlerinage de ceux qui ont gardé le souvenir pieux de ces huguenots qui pour ne pas mentir à leur conscience acceptèrent les plus dures épreuves, supportèrent les plus cruelles souffrances et quelquefois marchèrent, le sourire aux lèvres, à la mort.

C'est en effet dans cette maison que sont nés deux héros de la liberté de conscience : le Pasteur *Pierre Durand* et sa sœur *Marie*.

Par une chance rare, la maison que construisit, ou que répara, en 1694, *Étienne Durand*, père de Pierre et de Marie, est venue intacte jusqu'à nous. Nous pouvons contempler, telle qu'ils la connurent eux-mêmes, l'humble demeure qui abrita les premières années de Pierre et de Marie, et où cette dernière, après une captivité de trente-huit années, revint mourir.

Voici le vieux portail sur le fronton duquel Étienne Durand traduisit, au lendemain de la révocation de l'Édit de Nantes, l'angoissse qui l'étreignait : « *Miserere mei, Domine Deus* » (Seigneur mon Dieu aie pitié de moi).

Voici l'antique cheminée sous le manteau de laquelle, pendant les veillées d'hiver, se réunissait la famille pour écouter la lecture de la Bible, volets et portes closes par crainte des oreilles indiscrètes.

Et voici l'étroite fenêtre par laquelle Marie a guetté bien souvent l'arrivée des dragons du roi.

Non seulement la maison, mais le cadre lui-même n'a pas varié. Aussi loin que la vue puisse s'étendre, nulle agglomération industrielle, nulle cheminée d'usine, nulle ligne de chemin de fer n'est venue modifier le paysage. Les hameaux, soit qu'ils s'abritent dans le creux du vallon, soit qu'ils s'accrochent aux flancs de la montagne ou couronnent quelque sommet ont gardé leur aspect d'autrefois. Sans doute, les conditions de vie ont bien changé depuis l'époque du grand roi : collecteurs d'impôts et gabelous ne viennent plus rançonner le paysan ; l'aisance, sinon la richesse a pénétré dans tous les foyers ; mais les paysans ardéchois, économes et traditionalistes, n'aiment pas employer en constructions coûteuses l'argent péniblement gagné. Ils se sont contentés de réparer ou d'agrandir la maison qu'ils ont reçue de leurs ancêtres. Presque tous sont les descendants des anciennes familles du pays ; rares sont les étrangers qui sont venus leur disputer la possession d'un sol d'une exploitation difficile. Mais — constatation attristante, — le pays se vide peu à peu, soit que des familles s'éteignent, soit que les nouvelles générations émigrent vers les villes, tentées par une vie plus facile.

Pourtant le pays qu'elles abandonnent ne manque ni de ressources, ni de charmes. Le châtaignier dont la magnifique frondaison est pour ces montagnes une si belle parure produit un fruit savoureux et fort apprécié des citadins. Les bois de pins croissent spontanément parmi les bruyères et les genêts,

et sont une source de revenus importants. Dans les vallons où coule un filet d'eau s'étalent des prairies où paissent les bœufs au pelage roux, aux membres musclés, race sobre, adaptée au pays, sans rivale pour creuser le sillon dans le sol pentueux et inégal.

Si le caractère tourmenté du sol ne permet pas une culture facile, par contre la nature a doté ce pays d'un immense horizon devant lequel le pèlerin s'arrête. Le regard plonge d'abord dans le profond sillon creusé par l'Eyrieux pour se poser ensuite sur les dernières crêtes ardéchoises, dominant la vallée du Rhône, et par-dessus celle-ci, jusque sur les cimes neigeuses des Alpes. Je ne sais rien de plus doux, de plus émouvant, qu'un coucher de soleil sur la montagne cévenole quand les premières gelées de l'automne ont revêtu les châtaigneraies d'un manteau doré. Les cimes baignant dans une lumière mauve, l'ombre qui gravit lentement la pente, font un tableau d'une inexprimable mélancolie et il semble que l'on sente passer dans la brise qui agite le feuillage comme quelque chose de l'âme des grands ancêtres.

Car la plus grande beauté de ce pays est encore dans son glorieux passé.

Dans ces montagnes ont vécu des hommes au haut idéal, au cœur intrépide qui ont lutté et souffert pour le libre exercice de leur religion. Deux siècles avant la Révolution ils ont revendiqué les droits sacrés de la conscience. Ces droits, ils les ont défendus contre le pouvoir le plus despotique qu'une nation ait connu. Le roi est le maître absolu : il dispose des biens et de la vie de ses sujets. Il a voulu disposer de leur conscience, nos pères ont répondu : non. Ni la longue série des mesures odieuses prises contre eux par les autorités royales, ni la prison, ni les supplices n'ont pu vaincre leur magnifique courage. Ils ont transmis intacte à leurs descendants, comme un dépôt sacré, la foi qui les animait et qui les fit vivre.

Leurs descendants n'ont pas oublié. Ils sont réunis ici dans un même sentiment de reconnaissance et d'admiration envers ceux qui ont fondé les libertés dont ils jouissent aujourd'hui. Et voici que la Société d'Histoire vient de créer dans la maison historique du Bouschet de Pranles comme à Noyon dans la maison de Calvin, comme au mas Soubeyrand dans la maison de Jean Cavalier, un musée où seront réunis les souvenirs d'un héroïque passé. Puisse cette initiative être couronnée de succès ! Puisse-t-elle contribuer à faire connaître toujours davantage une histoire si digne d'être admirée !

4e Assemblée annuelle à la Maison de Calvin

Noyon - 3 juillet 1932

La maison de Calvin reconstruite, dont la première pierre fut posée en juillet 1927, a été inaugurée en 1930; en 1931 ce fut le tour du Musée des Églises et œuvres protestantes du Nord de la France, contigu à cette maison. C'est donc pour la quatrième fois que cette année la Société d'histoire convoquait ses amis à Noyon, vers l'anniversaire de la naissance du réformateur (10 juillet 1509).

Le dimanche 3 juillet, l'assemblée fut présidée par M. le pasteur Émile Morel, ancien président de la Fédération protestante de France, ancien pasteur à Arras et à Cambrai.

Deux autres membres de notre Comité étaient présents : MM. Julien Monod et Pannier, ainsi que les pasteurs des Églises voisines, MM. Gaudard (Église réformée de Compiègne) Lacheret et Bernard (Église réformée de Saint-Quentin), Pelcé (Église baptiste de Chauny), et le trésorier du Synode des Églises réformées du Nord-Est, M. Carmichaël.

Au cours du culte initial, M. Morel médita les paroles du psalmiste : « L'Éternel fait justice et droit à tous ceux qui sont opprimés. Il ne conteste pas à perpétuité ». A ses auditeurs, M. Morel rappela leur privilège d'être chrétiens protestants, démontrant par leur histoire et leur existence actuelle ce fait, encore méconnu de quelques personnes : « Il y a un protestantisme français du Nord ».

Cette pensée fut développée par le dévoué secrétaire général de la Fédération protestante du Nord, M. G. Gonthiez, professeur au Lycée de Lille. Nous donnons ci-après quelques extraits de son discours.

J'ai eu, il y a quelques années, le privilège de visiter le Musée du Désert ; ce fut une visite bien émouvante et je sens combien il est précieux de penser que nos Églises du Nord possèdent maintenant à Noyon un musée historique qui, sans être peut-être aussi évocateur que le Musée du Désert, peut parler de fidélité à nos amis du Nord.

Sans présenter de souvenirs historiques aussi dramatiques et aussi célèbres que le protestantisme cévenol, le protestantisme du Nord a de vieilles racines qui le rattachent directement à la Réforme du XVIe siècle. Mais il unit à cet héritage du passé la caractéristique d'être aussi formé d'éléments nouveaux venus du dehors par le travail

conquérant d'une évangélisation dont l'œuvre continue à se poursuivre avec succès.

Dès la Réforme, la Picardie, le Vermandois et la Thiérache avaient été profondément touchés par le retour à l'Évangile. Plus au Nord, dans des provinces placées encore sous la domination espagnole, le mouvement réformateur s'abattit aussi avec impétuosité. Après le pays de l'Alleu, dans cette région entre l'Artois et les Flandres, où sont actuellement situés des postes d'évangélisation, ce fut la région de Valenciennes : la Réforme fut pendant quelque temps maîtresse de cette ville importante.

La répression farouchement sanglante du duc d'Albe pour la partie Nord de notre région, la Révocation de l'Édit de Nantes pour la partie Sud, firent d'importantes coupes dans le protestantisme régional.

Lorsque, en 1787, le pasteur Jean de Visme vint exercer le ministère dans notre région, il eut à desservir quelques familles huguenotes éparpillées depuis Vraignes, au Sud du département de la Somme, jusqu'au nord de Valenciennes.

Les temps sont bien changés, heureusement, et dans cette seule région que le pasteur de Visme eut à desservir on compterait maintenant une trentaine de pasteurs.

Ces résultats ne sont pas dûs uniquement au regroupement et au développement d'anciennes familles protestantes. Sans doute il y a dans nos églises du Nord un certain nombre de vieilles familles, restées fidèles à la foi, aux traditions de leurs ancêtres et qui ont voué à leur Église une affection solide et parfois bien touchante. Mais à côté de ces éléments anciens, le protestantisme du Nord s'est sensiblement enrichi d'éléments complètement nouveaux fournis par le travail d'évangélisation poursuivi dans la région depuis près d'un siècle.

Le travail d'évangélisation le plus important a été accompli dans cette région par la *Société Chrétienne du Nord*, par laquelle treize églises nouvelles ont été créées, sans parler de la dizaine de postes d'évangélisation, encore en action à l'heure actuelle.

A côté de la Société chrétienne du Nord, nous pouvons citer aussi la *Mission Populaire* et la *Mission baptiste* qui continuent à faire connaître l'Évangile dans différents points de la région. Mieux encore : plusieurs de nos églises de ville, parfois à l'aide d'une Fraternité entretenue à leurs frais, font de l'évangélisation, agrégeant chaque année de nouveaux éléments à leurs troupeaux.

Ainsi à côté de l'expérience de la tradition, nos églises du Nord joignent les précieuses expériences qui leur viennent de ce travail d'évangélisation, et c'est ce qui leur donne une physionomie parfois un peu spéciale. Les questions secondaires s'estompent devant la seule question qui compte, le salut des âmes et l'union se fait toujours plus forte entre ces différents éléments pourtant très variés.

A cette famille spirituelle du protestantisme du Nord, famille à la fois ancienne et pleine de sève nouvelle, la Société de l'Histoire du protestantisme français a proposé la Maison de Calvin comme centre de ralliement.

La Fédération protestante du Nord a accueilli avec reconnaissance l'invitation de la Société.

Il nous paraît nécessaire de regarder de temps en temps, suivant la parole du prophète, « au rocher d'où nous avons été taillés. »

Ici, à la Maison de Calvin, le message religieux qui vint réveiller les hommes du XVIe siècle en leur rendant l'Évangile retentit d'une façon particulièrement saisissante.

Il nous est précieux d'évoquer la figure de ce grand Picard, de ce travailleur obstiné, à la conscience inflexible, dont le message fidèle eut les plus grandes, les plus lointaines répercussions.

Ce message de Calvin, devant lequel nous nous recueillons aujourd'hui, nous pouvons le faire tenir en ces deux formules : *Gloire de Dieu, Obéissance...*

Par cette constante préoccupation de la seule gloire de Dieu, Calvin nous a rendu le caractère absolu de la volonté de Dieu. Troublant problème que celui de l'exécution de cette sainte volonté par les instruments débiles et impurs que sont les hommes ! Sans cesse les églises chrétiennes sont tentées, pour ne pas éloigner les hommes, d'amenuiser la volonté de Dieu. Il n'est pas possible à nos églises protestantes du XXe siècle de se tourner vers Calvin sans se sentir humiliées par bien des infidélités qui pèsent sur elles. Mais, grâce à Dieu, nos Églises ne prennent pas leur parti de leurs faiblesses, et, après s'être humiliées elles demandent à Dieu, en communion avec le grand réformateur, de les aider à être toujours plus fidèles et à mieux faire connaître aux hommes dans sa pureté et sa majesté le message de Jésus-Christ.

Sur la façade du Musée Calvin ont été sculptés les emblèmes de quelques Églises qui ont apporté leur concours à la construction de cet édifice. Trois d'entre elles s'étaient fait représenter. M. le pasteur L. Appia, inspecteur ecclésiastique de l'Église évangélique luthérienne de France, dont la famille est originaire des Vallées vaudoises, a parlé au nom des Églises vaudoises d'Italie, le révérend Robertson au nom des Églises d'Écosse, le pasteur Mester au nom des Églises de Hongrie.

M. le pasteur Pannier, conservateur du Musée, exposa comment il s'était enrichi depuis un an de nombreux documents, (mais une dette de 180.000 francs pèse encore sur la Société pour le paiement des entrepreneurs). Le Musée, entre autres visiteurs, a reçu en juin les membres des Sociétés savantes du département, réunis en congrès sous la présidence d'un arrière-petit-neveu de Calvin, M. Abel Lefranc, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. On a accueilli favorablement l'idée de commémorer à Cuts le souvenir de Pierre Ramus, né dans ce village voisin de Noyon, et mort victime du massacre de la Saint-Barthélemy.

La collecte fut faite en faveur du petit monument à élever sur un des lieux d'assemblées du Désert dans le Nord, à la Boîte à Cailloux, et la réunion fut terminée par une prière de M. le professeur Lecerf, président de la Société calviniste de France.

ÉTUDES HISTORIQUES

L'Echo de la Révocation
dans le Théâtre Anglais au XVIIe et au XVIIIe siècles

On sait quel mouvement d'opinion accueillit en Angleterre la nouvelle de la Révocation de l'Édit de Nantes. Les documents du temps sont nombreux, qui mettent en évidence l'indignation et l'émotion soulevées par cette mesure. L'Anglais, en général fort indifférent à ce qui se passe dans les pays voisins, s'intéressa passionnément au sort des religionnaires et des réfugiés. Dans les milieux officiels ceci aurait pu être l'effet d'un simple souci politique. Partagé par la masse du pays, ce sentiment devenait un élément de la mentalité nationale, un témoignage religieux et social. A des degrés différents, tous les genres littéraires mettent en évidence cette façon de penser. C'est surtout frappant dans un domaine où l'on ne s'attendrait pas à trouver de pareilles manifestations : au théâtre. Les documents ne sont pas nombreux, mais ceux qui existent sont suffisants pour montrer quel intérêt on portait à de telles questions, car le théâtre ne peut guère mettre en œuvre que des opinions déjà reçues dans le domaine public. Au XVIIe et au XVIIIe siècles, sous ce rapport, son esclavage était total.

Très tôt, dès 1690, on donne une pièce entièrement consacrée au protestantisme français : *The Massacre of Paris*, de Nathaniel Lee. L'auteur n'a pas grand talent mais il est cependant l'un des dramaturges célèbres de la période ; protégé par les grands seigneurs et les dames de la Cour, Rochester, le comte de Mulgrave, Louise de Kérouaille, duchesse de Ports-

mouth, ami et parfois collaborateur de Dryden, il écrit treize tragédies très applaudies, ce qui ne l'empêche pas de mourir fou et dans la misère. Le sujet qu'il choisit (1) comprend les Noces vermeilles, l'attentat contre Coligny et le massacre, le tout groupé en tragédie à peu près classique, beaucoup mieux composée et plus vivante que ses autres œuvres. Une documentation historique sérieuse lui permet de doter ses personnages d'une psychologie assez vraisemblable, sinon très fouillée. En particulier, le caractère qu'il prête à l'Amiral est beau, très noble et aussi exact que possible, témoin cette traduction de ses derniers mots :

Young man, thou ought'st to reverence these grey hair :
But I command thee, do as thou art order'd,
Thou'lt cut but little from the time of life (2).

Un tel respect est digne d'admiration chez Lee, dont les tragédies ne sont jamais idéalistes, et dont les héros sont d'insupportables matamores.

La pièce se termine sur ces mots de Charles IX mourant :

All churches, by decree and doctrine,
Kings by their sword and balance of their justice,
All learning, Christian, moral and profane,
Shall by the virtue of their Mercury Rod
For ever damn to hell those curs'd designes
That with religion's face to ruin tend,
And go by Heav'n to reach the blackest end (3).

---

(1) Un sujet semblable avait été traité par Christopher Marlowe en 1592.

(2) « Jeune homme, tu devrais respecter ces cheveux blancs. Mais je te l'ordonne, fais comme on te l'a commandé. Tu ne raccourciras que de bien peu ma vie. » (Acte IV, scène 3).

(3) « Toutes les églises, par leurs ordres et leurs enseignements, les rois par leur épée et la balance de leur justice, les sciences, chrétienne, morale et profane, tous, par la vertu de leurs caducées, condamnent à jamais à l'enfer ces desseins maudits qui, sous le masque de la religion, entraînent le désastre et, par la route du ciel, vont aux fins les plus noires ». (Acte V, scène 4).

Ceci est une allusion nette à la Révocation. La terreur et la haine de l'Église romaine, toujours vives en Angleterre, se portaient aisément à des paroxysmes. La Révocation amène l'une de ces crises. Lorsque Lee écrit, Jacques II a été chassé ; Guillaume III d'Orange le remplace. Tout danger de catholicisme est conjuré et, comparée à la France où font rage les dragonnades, l'Angleterre est le pays de la liberté. Le prologue du drame de Lee reflète cet état d'esprit :

This day we show you the most bloody rage
That ever did religious fiends engage...
Which well may prove, to ages yet to come,
The faith of France, the charity of Rome.
France, by the most detested perjuries,
Enslav'd its subjects, who by laws are free.
No sacrament can this great hero bind,
Oaths are weak shackles for his mighty mind,
And worse than heathens does he persecute :
His priests want sense and learning to dispute ;
But weak divines by strong dragoons confute ;
And who e'er doubts of any priestly maggot,
Th'heretic dog must be convinced by faggot.
With Rome's religion and French government,
What slave so abject as to be content?
Now, idle Malcontent, what is't you'd have?
Would you be an idolater and a slave?...(1)

Dans l'épilogue, Lee proclame nettement :

The garden is weeded, and the moles are gone (2).

---

(1) « Aujourd'hui, nous vous représentons la rage la plus sanglante qui ait jamais animé les démons de la religion, et qui montrera dans les âges à venir ce qu'est la foi du roi de France et la charité du pape. Le roi de France, par un abominable parjure, a jeté en esclavage ses sujets, libres de par les lois. Nul sacrement ne peut lier ce grand héros ; les serments sont de faibles liens pour son puissant esprit et il persécute mieux que les païens. Ses prêtres manquent de raison et de science pour disputer, mais un faible théologien réfute au moyen d'un fort dragon. Qui doute des billevesées du prêtre est un chien d'hérétique, qu'il faut convaincre par le fagot. Est-il l'esclave assez vil pour s'estimer satisfait par la religion de Rome et le gouvernement de la France? Que souhaitez-vous, éternel mécontent ? Voulez-vous être idolâtre et esclave?... »

(2) « Le jardin est purgé de mauvaises herbes, et les taupes sont parties. »

Lee avait par moments penché vers le catholicisme ; Dryden, son collaborateur, s'y était converti. Le choix du *Massacre de Paris* comme sujet de tragédie ne prouve donc pas une bien grande sincérité de croyances de la part des auteurs, mais il met en évidence l'intérêt que le public portait à de pareils sujets (1).

***

Le temps passe. Les persécutions ne cessent pas en France. Une lettre non signée, envoyée par un attaché de l'Ambassade à Paris, annonce, par exemple, le 18 Mai 1699 :

« A new declaration of this king was registered on Friday last in Parliament, by which his Majesty, that he may more effectually hinder his subjetcs of the Protestant religion from leaving the kingdom enacts that the new converts shall not dispose of or sell their goods moveable or immoveable for the space of three years, nor even take up money by way of mortgage (2) ».

En 1701, Farquhar fait jouer *Sir Henry Wildair*, comédie romanesque et sentimentale. On y trouve un nombre important d'allusions à la situation des protestants en France ; l'auteur, Irlandais protestant, semble avoir été particulièrement intéressé par cette question, et il la connaissait bien. Il donne, par exemple, des détails sur la vie des religionnaires du Midi. Lady Wildair, apprenant que son mari mène

---

(1) Lee avait été fou et enfermé pendant trois ans : on ne peut exiger de lui beaucoup de logique. Quant à Dryden, il ne reculait devant aucune lâcheté pour assurer le succès de ses œuvres.

(2) « Une nouvelle déclaration du roi a été enregistrée vendredi dernier par le Parlement, d'après laquelle Sa Majesté, pour pouvoir plus aisément empêcher ses sujets de la religion protestante de quitter le royaume, décide que les nouveaux convertis ne pourront pas disposer de leurs biens mobiliers ou immobiliers, ni les vendre pendant une durée de trois ans ; ni même prendre des hypothèques sur eux. » Public Record Office de Londres, *State Papers, Foreign* (*France*) 101/23.

trop joyeuse vie à Rome, part pour le rejoindre. Elle tombe malade à Montpellier et l'on apprend qu'elle y est morte. Dick, son laquais, raconte ces événements à Parly, la suivante d'une amie de Wildair :

Dick. — Here comes the worst of the story. Those cursed barbarous devils, the French, would not let us bury her... She was a heretic woman and they would not let her corpse be put in their holy ground.

Parly. — But how did you dispose of the body?

Dick. — Why, there was a charitable gentlewoman that used to visit my lady in her sickness. She contrived the matter so that she had her buried in her own private chapel... And if we had been catched by the priests, we had gone to the gallows without the benefit of clergy (A. -I. sc I).

Quarante ans d'avance, c'est déjà le thème de la fameuse élégie de Young, l'ensevelissement secret et nocturne de sa fille qu'il est forcé d'enterrer lui-même, car, elle aussi, elle était protestante. Farquhar, moins mélodramatique, est plus exact : les enterrements clandestins dans les champs et les jardins sont fréquents à l'époque où il écrit, bien plus qu'en 1740. On ne voit pas très bien ce que pouvait être cette « chapelle particulière », mais la dame charitable pouvait être catholique, ou encore est-ce là l'un de ces tombeaux de familles qui existent dans le Midi. En tous cas, si Dick ne risquait pas la potence, il aurait fort bien pu être envoyé aux galères, car les édits étaient impitoyables à l'égard de ce genre de délit.

Au cinquième acte, on apprend que lady Wildair n'est pas morte, mais qu'elle a laissé courir ce bruit

---

(1) *Dick.* — Mais voilà le pire de l'histoire. Ces démons barbares maudits, les Français, n'ont pas voulu nous la laisser enterrer ; elle était hérétique, et ils n'ont pas voulu de son corps dans leur terre sainte. *P.* — Mais qu'avez-vous fait de son corps ? *D.* — Il y avait une dame charitable qui venait visiter Madame pendant sa maladie. Elle s'est arrangée pour qu'on puisse enterrer lady Wildair dans sa chapelle particulière... Et si nous avions été pris par les curés, nous serions allés à la potence, sans bénéfice de clergie. »

pour mettre à l'épreuve la fidélité de son mari — procédé dangereux qui aurait pu créer bien des complications. Enfin, tout se termine au mieux, et elle explique comment elle a conçu ce plan étrange : c'est l'affront qui a été fait au corps du chapelain de l'Ambassade d'Angleterre à Paris, qui lui a donné cette idée, probablement parce que le malheureux avait dû être enseveli en secret et qu'une opération de ce genre n'exigeait pas de démarches d'état-civil. C'est sans doute une allusion à un fait précis que Farquhar doit faire ici. Toutefois, il ne m'a pas été possible de retrouver l'événement historique qu'il a dans l'esprit, en dépit de recherches faites au Public Record Office et au British Museum : les lettres des secrétaires d'ambassades en France *(Secretary's Letter Book)* manquent entre 1689 et 1703.

Pour les besoins de l'intrigue, Farquhar introduit dans sa comédie un personnage qu'il appelle « Monsieur le Marquis : a sharping Refugee », c'est-à-dire à peu près « réfugié et coquin ». Il y a encore très peu de types comiques dans le répertoire du début du XVIIIe siècle : ils sont toujours les mêmes et ne se transforment pas encore. Donc, vers 1700, les réfugiés français étaient assez nombreux et assez connus pour qu'on pût les mettre en scène sans que cela risquât de dérouter le public.

Mais, s'ils sont connus, ce n'est pas à leur avantage. Le Marquis est le scélérat de la pièce ; non pas un traître noir — le personnage n'est pas encore à la mode — mais un maître-chanteur, un tricheur et un escroc : « Qu'est-ce qui vous a fait fuir votre pays?

— Ma religion.

— Alors, vous avez fui la France pour votre religion et vous êtes un véritable athée en Angleterre? »

L'auteur avait dû avoir sous les yeux des modèles de son Marquis. Bien des brebis galeuses s'étaient

mêlées aux réfugiés. La lady Roxana de Defoe, grande courtisane et aventurière, est fille de réfugiés de Poitiers :

J'ai souvent entendu dire à mon père qu'il était importuné par un grand nombre de gens qui, pour le peu de religion qu'ils avaient, auraient très bien pu rester où ils étaient. Mais ils étaient venus en troupe en Angleterre pour gagner leur vie, en apprenant que les réfugiés étaient accueillis à bras ouverts, qu'on leur donnait du travail et qu'ils gagnaient beaucoup plus qu'en France... Mon père me disait qu'il était bien plus importuné par les réclamations de ces sortes de gens que par celles des vrais réfugiés, qui s'étaient enfuis dans l'angoisse, uniquement par scrupules de conscience (1).

Farquhar lui-même ne fait pas de son marquis un type général : ce personnage qui jure par « Notre-Dame » n'est qu'un protestant de rencontre, pour ainsi dire. L'auteur semble trop au courant des choses de France pour avoir laissé passer ces exclamations par inadvertance. De plus, pour éviter qu'on généralise, il met la phrase suivante dans la bouche de Standard, le personnage sympathique de la pièce :

The character of such a fellow ought not to reflect on those who have been real sufferers for their religion (I - sc. I) (2).

Mais le type du vrai réfugié ne pouvait guère se trouver au théâtre, et surtout pas dans une comédie. Il suffit de savoir que l'on admet son existence.



Quelques autres allusions à l'état de choses créé par la Révocation peuvent encore être relevées çà et là. En 1704, dans *The Careless Husband*, Colley Cibber fait dire à une coquette qui met à l'épreuve la patience d'un de ses soupirants :

---

(1) *Lady Roxana*. Ed. Hazzlit, Londres, 1840, in 4°, p. I.
(2) La personnalité d'un tel individu ne doit pas être projetée sur ceux qui ont réellement souffert pour leur religion.

Offers of any hope to delude him and then as the Grand Monarque did with Cavalier ; and then you are sure to keep your word with him (1).

C'est l'époque ou Cavalier vient de fuir la France pour la Hollande, puis l'Angleterre, sentant bien qu'il était impossible d'ajouter foi aux promesses de Louis XIV. L'épisode devait être de notoriété publique, car rien, dans la comédie de Cibber, n'oriente l'attention du spectateur vers la guerre des Cévennes. L'auteur lance ici un mot d'esprit à la portée de tout le monde, peut-être même une phrase toute faite, ce qui laisse de nouveau supposer une grande familiarité du public avec ces questions religieuses.

Sans doute pourrait-on trouver d'autres allusions de ce genre. Ces notes ne valent que par leur diversité. La conclusion qu'on en peut tirer en groupant tous ces éléments détachés est celle-ci : un public assez vaste — celui qui fréquente les théâtres — s'intéresse aux problèmes religieux et sociaux que soulève la Révocation de l'Édit de Nantes. Il semble en connaître les grandes lignes et surtout les détails. Lorsque le gouvernement déclarera la guerre à la France, il trouvera l'opinion publique toute prête à se déchaîner contre le souverain étranger, persécuteur de ses sujets protestants.

Claire-Éliane ENGEL.
Docteur ès lettres.

---

(1) « Lui offrir n'importe quels espoirs pour étouffer son ressentiment, puis agir comme le Grand Monarque à l'égard de Cavalier : et l'on est alors sûr de tenir la parole qu'on lui a donnée. » (Acte V, scène 7).

DOCUMENTS

Prisonnières huguenotes à Perpignan et Carcassonne (1705-1706) (1).

FANATIQUES

Estat des femmes fanatiques qui sont sorties des casernes d'Elne, de Perpignan, de l'ordre de M. de Basville, le 24 octobre 1705 pour les remettre aux prisons de Carcassonne.

Izabeau Girane de Beauvoyzin ; *Jeanne Pioque* dud. ; *Marie Ventajolle* de Saint-Giles ; *Pierre Meirargue* dud. ; *Magdelaine Carbonelle* dud. ; *Jeanne Murate* d'Alès ; *Marie Jalaberte* du Cayla ; *Marguot Privade* dud. ; *Madon Codogniane* du Caila ; *Magdelaine Bouzanquete* dud. ; *Jeanne Marssaude* dud. ; *Franson Nouvelle* de Font ; *Marguot Triaire* de Quissa ; *Marguerite Poytevine* dud. ; *Suzon Rouiere* dud. ; *Suzon Rouvière* dud. ; *Franson Galiere* dud. ; *Catherine Deveze* dud. ; *Catin Devèze* sœur dud. ; *Marie Argeliere* dud. ; *Marie Devèze* de Quissac ; *Jeanne Arzan* du Vivarès ; *Marie Cabaniere* de Lalèque ; *Jeanne Bénazete* de Cornonsac ; *Ester Monteille* dud. ; *Espérance Ducroze* de Monpezat ; *Anne Bouine* de Lègues ; *Suzon Perrière* de Combas ; *Izabeau Verune* de Pariniargue ; *Madon Verune* sœur dud. ; *Izabeau Inberte* dud. ; *Franson Cadesse* de Savaniargue ; *Claude Martine* de Nîmes ; *Gabrielle Gazaignil* de Nîmes ; *Gabrielle Labrigue* de Sauve ; *Jeanne Guilhaume* de Saint-Maurice ; *Vigourete Domergue* de Gajan ; *Catin Taradelle* de Saint-Maurice ; *Marguot Fontanine* de Gajan ; *Louise Chalière* de Monpezat ; *Louise Ravanelle* de Marioge ; *Marguerite Compane* de Ganges.

Ces quatre mots biffés à la plume et en marge : *reste Perpan ne pouvant marcher : Anne Vedelle* de Campagnie ; *Marie Beautiache* de Daufiné ; *Catin Teronne de* Pariniargue ; *Gabrielle Teronne* sœur dud.

Je certifie à tous qu'il appartiendra que le sr Fourier, lieutenant de prevost, a remis dans le château de la Citté de Carcassonne, quarante-cinq prisonnières dénommées en

(1) M. le pasteur Ponsoye a récemment donné à nos archives ce document provenant de la collection de M. Adrien de Robert. M. Ponsoye remarque que les Archives des Pyrénées-Orientales possèdent des pièces analogues cotées C. 297, 246, 261, 317, 326, 337. Quand Bâville commença en avril 1703 les enlèvements de populations, il transféra les prisonniers par mer en Roussillon (*Histoire des Troubles*, par Ant. Court, édition de 1819, T. 1er, p. 251 et 254).

l'estat cy dessus. Les autres étant restées malades à l'hopital de Perpignan. Fait à Carcassonne le 28 octobre 1705.

Signé :

DEMURAT, subdélégué de M. de BASVILLE.

II.

Je veux bien, Monsieur, vous débarasser des femmes pour vous faire plaisir, et vous pouvés les envoyer à Carcassonne quand il vous plaira et les adresser à M. le président Murat à Carcassonne. Vous laisserez s'il vous plaît guérir celles qui sont à l'hôpital dont on pourra faire une seconde voiture.

A l'égard des hommes je vous prie de me mander si ceux qui sont jeunes sont en estat de servir, quel est leur caractère, et s'ils sont opiniastres pour la Religion.

Je suis avec respect, Monsieur,
votre très humble et très obéissant serviteur.

A Montpellier, ce 21 mars 1706.

Signé :

DELAMOIGNON de BASVILLE.

PROSÉLYTES ET RÉFUGIÉS A GENÈVE de 1718 à 1721 (1)

1718	25 août.	Mathieu BOUSSIN, de **Valende**, en Dauphiné.	*ADM.*
1719	7 déc.	Élizabeth BOUTION, de **Châtillon**, en Dauphiné.	*ADM.*
1720	21 mars.	Esprit BREMOND, d'Uzès.	*ADM.*
1718	6 oct.	Guillaume BRESUS, de **Lussan**, dioc. d'Uzès.	*ADM.*
1718	15 déc.	Jean BRICHET, de **Pouvion**, pr. de Die.	*ADM.*
1720	9 mai.	Étienne BRIGAN, de **Colonge**, en Pays de Gex.	*ADM.*
1721	15 avril.	Jean BROCHE, de **Corps**, en Dauphiné.	*ADM.*
1718	9 juin.	Marie BROUSSON, de **Saint-Roman**, en Languedoc.	*ADM.*
1719	11 mai.	Jeanne BRUN, de **Mens**, en Dauphiné.	*ADM.*
1720	16 mai.	Antoine BUCHE, de **Château**, au Cambrésis (2), de père pap. et de mère prot.	*ABJ.*
1719	28 sept.	Jean BURET, de **Bergerac**, en Périgord.	*ADM.*
1720	9 mai.	Pierre BUSCARLET, de **Millau**, en Rouergue.	*ADM.*
1718	18 août.	Jean BUZAR, de **Die**.	*ADM.*
1718	4 août.	Catherine CABANE, de **Junas**, en Languedoc.	*ADM.*
1719	20 juill.	Henri CABANE, de **St-Ambroise**, en Languedoc.	*ADM.*
1718	7 avril.	Pierre CALACHE, de **Calmon**, en Languedoc.	*ADM.*
1718	3 mars.	Félice CALLSON, de **Naples**, cy-dev. dans l'ordre des Carmes chossés.	*ABJ.*

(1) Ci-dessus, p. 188. 7e série des noms relevés par M. Francis Reverdin sur les registres du Consistoire ; voir *Bull. h. pr.*, 1914, p. 148, etc. ; 1915, p. 538 ; 1916, p. 149, etc. ; 1927, p. 51, etc. ; 1930, 291, etc. ; 1931, p. 188, etc.

(2) Le Cateau (Nord).

1719	17 août.	Jean Carret, de **Montpellier.**	*ADM.*
1720	22 août.	Marie Casse, de **Morge** en Dauphiné.	*ADM.*
1718	26 mai.	Pierre Cauvas, de **Montpellier.**	*ADM.*
1718	24 févr.	Dlle Jeanne Cavallier, de **Sauve**, en Languedoc.	*ADM.*
1721	20 févr.	Jacques Céret, d'**Anduze.**	*ADM.*
1719	6 juill.	Marie Chabert, de **Rochecourbe** (1), pr. Castres.	*ADM.*
1719	17 août.	Joseph Chabon, d'**Uzès.**	*ADM.*
1721	3 avril.	Françoise Chaffard, d'**Alamogne**, au pays de Gex.	*ADM.*
1721	3 avril.	Jean Chalet, de **Mérindol**, en Provence.	*ADM.*
1718	24 déc.	Jean Chalion, de **Geargnac**, en Saintonge (2).	*ADM.*
1720	11 avril.	Jean Chalon, de **Nîmes.**	*ADM.*
1720	29 août.	Charles Chambon, d'**Evans**, dioc.. d'Uzès.	*ADM.*
1719	25 mai.	Jaques Chaminar, de **Montélimar.**	*ADM.*
1718	25 mai.	Marguerite Chancel (de **Malvoisin** en Dauph. ?).	*ADM.*
1721	2 oct.	Jean Chapel, de **Saint-Laurent**, près Nîmes.	*ADM.*
1718	24 févr.	Jean Charpi, de **Grenoble.**	*ABJ.*
1720	19 déc.	Jaques Chavanier, de **Privas**, Vivarais.	*ADM.*
1718	20 déc.	Élizabeth Chemis, de **Tresclou** (3) près Grenoble.	*ADM.*
1718	22 déc.	Antoine Chevandié, de **Valdron**, en Dauphiné.	*ADM.*
1720	14 mars.	Jean-Louis Chiron, du mandement de Chatone, d'**Isère**, en Dauphiné.	*ADM.*
1720	26 mars.	Claudine Choui, de **Veigi**, en Savoie.	*ABJ.*
1719	29 juin.	Joseph Christin, de **Vieux**, en Bugey.	*ABJ.*
1718	14 avril.	Catherine Clarice, de **Coissac.**	*ADM.*

(1) Roquecourbe.
(2) Jarnac?
(3) Trescléoux (Hautes-Alpes).

1719	29 juin.	Suzanne Clémence, de **Draguignan**, en Provence.	*ABJ.*
1719	26 janv.	Caterine-Espérance Clerc, du **Sala**, en Dauphiné.	*ADM.*
1718	22 déc.	Françoise Clerc, de **Sicilianes**, en Trièves.	*ADM.*
1718	14 avril.	Jean Clerc, d'**Uzès.**	*ADM.*
1718	15 déc.	Pierre Cofignal, de **Montauban.**	*ADM.*
1718	7 avril.	Jeanne Collet, de **Chalex.**	*ADM.*
1718	18 août.	Jean Commer, de **Nîmes.**	*ADM.*
1719	5 oct.	Jaques Constantin, de **Yene**, en Bugey.	*ABJ.*
1719	16 nov.	André Constantini, de **Pianca**, terre de Florence, cy-dev. prêtre.	*ABJ.*
1720	29 août.	François Copion, de **Gange**, en Languedoc.	*ADM.*
1719	15 déc.	Étienne Corrbal, de **Pouvion**, près de Die.	*ADM.*
1718	26 mai.	Suzanne Cotteau, de **Saint-Donat**, en Dauphiné.	*ADM.*
1719	6 avril.	Toinette Courtau, de **Logra**, au pays de Gex.	*ABJ.*
1719	2 mars.	Jean Creuse, de **Chatelrau**, en Poitou.	*ADM.*
1719	2 mars.	Jeanne Crozet, de **Massongy**, en Savoie.	*ABJ.*
1721	8 mai.	Louis Dadres, de **Gajorc**, en Quercy (1).	*ADM.*
1718	31 déc.	Jaques Dalbiot, de **Nîmes.**	*ADM.*
1718	22 avril.	Dlle Marie Davin, de la **Charité-sur-Loire**, fem. de Louis de Sairs, de Cens en Bourgogne (1).	*ABJ.*
1718	24 mars.	François de Baufort, de **La Mure.**	*ADM.*
1719	2 mars.	Anne-Louise de Claye, du **Gapançois**, en Dauphiné.	*ADM.*
1721	3 avril.	François Decombe, de **Valence**, en Dauphiné.	*ADM.*
1720	5 déc.	Louis Dedieu, de **Livron**, en Dauphiné.	*ADM.*

(1) Cajarc (Lot).

(2) Sens (Yonne).

720	21 mars.	Françoise de LALONIÈRE, de **Pont-de-Royan,** en Dauphiné.	*ADM.*
718	24 déc.	Anne de LEUZE, de **Saint-Jean-du-Breuil,** en Rouergue.	*ADM.*
718	24 déc.	Caterine DELEUZE, de **Lyon.**	*ADM.*
720	1er août.	Fabricio DELILLO, de **Senise,** en Basilicate, cy-dev. dans l'ordre de Saint-François mineur, observantin.	*ABJ.*
718	10 déc.	Nicolas-Marie DE LOUIS, de **Toul,** cy-dev. prêtre de l'ordre de Saint-Augustin, chanoine régulier.	*ABJ.*
719	2 mars.	Jaques DELPI, de **Turenne,**	*ADM.*
718	24 févr.	Alexandre DEMONTOU, d'**Eseri,** en Savoie.	*ABJ.*
718	18 août.	Jean DERIEU, de **Camerande,** en Comté de Foix.	*ADM.*
718	8 déc.	Jeanne DE ROCHEMOND, d'**Alais.**	*ADM.*
719	23 mars.	Marie DE SAINT-MARTIN, de **Mazère,** en Comté de Foix.	*ADM.*
721	29 mai.	Dlle Marie DESAUBERTS, de **Paris.**	*ADM.*
721	15 mai.	Jeanne DESOR, de **Misoin,** en Dauphiné.	*ADM.*
719	7 déc.	Joseph DE VÈZE, de **Saint-Ginier,** dioc. d'Uzès.	*ADM.*
720	29 août.	Pierre DIDIER, de **Nyons,** en Dauphiné.	*ADM.*
718	22 déc.	Louis DONADIEU, de la **Serve,** en Languedoc.	*ADM.*
721	18 déc.	Antoine DONZEL, de ...	*ADM.*
719	30 mars.	Jaques D'ORSEMAINE, de **Troye.**	*ABJ.*
719	18 mai.	Étienne DOURS, de **Saverdun,** au Comté de Foix.	*ADM.*
718	18 août.	Louis DROIT, d'**Arnelduc** (1).	*ADM.*
719	2 mars.	Étienne DUBOIS, de **Chalon-sur-Saône.**	*ADM.*
719	24 août.	Philippe DUC, de **Montpellier.**	*ADM.*
721	18 déc.	Ester DUCIMETIÈRE, ...	*ADM.*
721	18 déc.	Pernette DUCIMETIÈRE, ...	*ADM.*
721	22 mai.	Michel DUCLOS, d'**Ambilly,** en Savoie.	*ABJ.*

(3) Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).

1720	5 déc.	Claude DUMAS, de **Monpesay,** en Languedoc.	*ADM.*
1719	4 avril.	Jaques DUMAS, de **Saint-Fériol,** au Montélimar.	*ADM.*
1719	12 oct.	Charlotte DUMOND, de **Lyon.**	*ABJ.*
1718	24 mars.	Jean-Baptiste DUMONT, de **Lyon.**	*ADM.*
1719	30 mars.	Gaspard DU PAN, de **Vigny,** en Savoie.	*ABJ.*
1719	18 mai.	Jean-Claude DU PAN, des **Veires,** en Faucigny.	*ABJ.*
1721	22 mai.	Jaques DUPARET, de **Chalon-sur-Saône.**	*ADM.*
1719	30 mars.	Jaques DU PIN, d'**Alès.**	*ADM.*
1718	24 déc.	Louis DU PON, de **Saint-Martin,** prov. d'Anjou.	*ADM.*
1719	23 mai.	Philibert DU PRA, de **Malagny,** par. de Viri, habitant à Troinex.	*ABJ.*
1718	4 août.	Anne-Marie DU PUY, de **Brigniol,** en Provence, avec son fils Louis, âgé de neuf ans, veuve de Jean Grizol, née de par. papistes.	*ABJ.*
1718	31 mars.	Claude DU PUY, de **Fernex.**	*ADM.*
1720	22 août.	Pierre DURADE, de **Réalvile,** en Quercy.	*ADM.*
1718	11 août.	Antoine DURAND, de **Marnege.**	*ADM.*
1719	26 oct.	Jean-Louis DURAND, de **Greissa,** en Vivarais.	*ADM.*
1719	20 juill.	Guillaume DUSEIGNEUR, de **Lionière,** en Dauphiné.	*ADM.*
1719	26 janv.	Jean DUSEIGNEUR, de **Sicilianne,** en Triève.	*ADM.*
1718	1er sept.	Jean-Pierre DIVAUX, de la **Voûte,** en Vivarais.	*ADM.*
1721	21 août.	Françoise DUVILARD, veuve de P. Bonnet, (a abjuré à Saint-Julien il y a trois ans et demi).	*REP.*
1720	24 oct.	Gabrielle DUVILARS, d'**Alamogne,** au Pays de Gex.	*ADM.*
1720	22 août.	Toinette DUVAUX DES AUBERS, de **Paris.**	*ADM.*
1719	17 août.	Alexandre EINAR, de **La Baume,** en Dauphiné.	*ADM.*

718	31 déc.	Charles EINARD, de la **Baume-Cornillac**, près de Cret en Dauphiné.	*ADM.*
719	11 mai.	Jeanne EINAR, de **Nîmes.**	*ADM.*
720	21 mars.	Pierre EPUIS, de **Saint-Hippolyte.**	*ADM.*
718	26 mai.	Estienne ESCOFIER, de **Vernier.**	*ADM.*
719	6 avril.	Françoise ESCOFFIER, de **Vernier**, au Pays de Gex.	*ABJ.*
718	7 avril.	Jaques ESDERA, de **Vors**, en Languedoc.	*ADM.*
718	7 avril.	Françoise ESPERANDIEU, de la **Baume.**	*ADM.*
719	4 mai.	Marguerite ESTÈVE, ...	*ADM.*
720	26 déc.	Pierre FAGE, de **Mende**, en Cévennes.	*ADM.*
720	1er août.	Susanne FAGE, de **Millau**, en Rouergue, née de père pap. et de mère prot.	*ABJ.*
719	29 août.	Claude FAURE, de **Die**, en Dauphiné.	*ADM.*
719	20 juill.	Susanne FAURE, de **Die**, en Dauphiné.	*ADM.*
719	6 juill.	Michelle FAVRE, de **Vernier**, née de père prot. et de mère pap.	*ADM.*
719	11 mai.	Jeanne FELIN, d'**Alès.**	*ADM.*
719	25 mai.	François FÉLIX, de **Montélimar.**	*ADM.*
718	1er sept.	Jaques FÈRE, de la **Voûte**, en Vivarais.	*ADM.*
721	21 août.	Magdelaine FÉRIOL, de **Recoubau**, en Dauphiné.	*ADM.*
718	31 déc.	Paul FERNEX, d'**Orange.**	*ADM.*
720	5 déc.	Marie FESQUET, d'**Anduze.**	*ADM.*
721	3 avril.	Marie FEUGE, de **Die**, en Dauphiné.	*ADM.*
718	4 août.	Marie FÈVE, de **Rocour**, veuve d'Étienne Biron.	*ADM.*
718	7 avril.	Étienne FOL, de **Saint-Jean-de-Gonville.**	*ADM.*
718	11 août.	Jean FONTON, de **Nîmes.**	*ADM.*
718	31 mars.	Catherine FORES, de **Fores.**	*ADM.*
718	12 mai.	Anne FOSSA, de **Genolliac.**	*ADM.*
718	11 août.	Susanne FOSSILLON, de **Montpellier.**	*ADM.*

1719	5 oct.	Philippe FOUILLADE, de **Montflanquin,** en Gascogne.	*ADM.*
1720	25 avril.	Antoine FRANC, de **Sommière,** Languedoc.	*ADM.*
1719	13 avril.	Paul FRANC, de **Mainglione** (1), pr. Die en Dauphiné.	*ADM.*
1719	7 déc.	François FRANÇOIS, de **Saint-Hippolyte,** né de père pap. et de mère de N. Rel.	*ABJ.*
1719	19 janv.	Veuve Marthe FULCHIG, de **Castejalou,** en Guyenne.	*ADM.*
1719	30 mars.	Antoine GAILLARD, de **Trième,** en Dauphiné.	*ADM.*
1719	6 avril.	Jean-Pierre GAILLARD, de **Toulouse.**	*ADM.*
1720	22 févr.	Magdeleine GAILLARD, de **Tremini.**	*ADM.*
1719	6 avril.	François GALAND, de **Minglione,** en Dauphiné.	*ADM.*
1719	6 avril.	Gabriel GALAND, de **Minglione,** en Dauphiné.	*ADM.*
1719	13 avril.	Antoine GALANT, de **Mainglione,** près de Die, en Dauphiné.	*ADM.*
1720	24 oct.	Marie GALIEN, de **Saint-Gervais,** en Dauphiné.	*ADM.*
1719	11 mai.	Claude GARCIN, de **Chataudaix,** en Dauphiné.	*ADM.*
1718	18 août.	Gabriel Gardiou, d'**Orange.**	*ADM.*
1720	28 nov.	Jean GÉDÉON, de **Nîmes.**	*ADM.*
1718	5 mai.	Dominique GENTIL, de **Rome.**	*ABJ.*
1720	4 janv.	Pierre CHERMASSON, de **Valonne** (2), en Vivarais.	*ADM.*
1718	11 août.	Pierre GERVAIS, de **La Sale,** en Languedoc.	*ADM.*
1718	28 avril.	Aimé GLAVENA, de **Lyon.**	*ABJ.*
1719	9 nov.	Louis GIGNOUX, d'**Evans,** dioc. d'Uzès.	*ABJ.*
1718	24 déc.	Louise GIGNOUX, de **Saint-Germain-de-Calberte,** en Cévennes.	*ADM.*

---

(1) Menglon (Drôme).

(2) Vallon (Ardèche).

1720	14 mars.	Pierre GIRARD, de **Mens**, en Dauphiné.	*ADM.*
1720	5 déc.	Pierre GIRARD, de **La Mure**, en Dauphiné.	*ADM.*
1720	16 mai.	Jeanne GIRAZ, de **Saint-Sébastien**, en Dauphiné.	*ADM.*
1720	19 déc.	Jaques GIROD, de **Saumière** (1), en Languedoc.	*ADM.*
1721	30 janv.	Pierre GIROD, d'**Egoiran**, en Dauphiné.	*ADM.*
1719	24 août.	Pierre GIRODO, de **Montpellier.**	*ADM.*
1720	5 déc.	Antoine GIAUMONT ou GIOUMONT, de **Nîmes.**	*ADM.*
1719	21 déc.	David GLÉMENT, de **Jarnac**, en Saintonge, né avant la révocation, bapt. protestant.	*ADM.*
1719	21 déc.	Jean GLEMET, de **Jarnac**, en Saintonge.	*ADM.*
1721	20 févr.	Louis GLEMENT, de **Jarnac-Chevance.**	*ADM.*
1719	6 juill.	Dlle Marianne GOUGET, de **Lyon.**	*ABJ.*
1719	11 mai.	Claude GOURGONS, de **Nyons**, en Dauphiné.	*ADM.*
1720	21 mars.	Jeanne GRAMON, de **Monclar**, en Dauphiné.	*ADM.*
1719	30 mars.	Claire GRAMOND, de **Bauford.**	*ADM.*
1720	13 juin.	Simon GREGUE, de **Saint-Ambroise**, en Languedoc.	*ADM.*
1718	1er sept.	Jean GREGUES, de **Tonneins**, en Guyenne.	*ADM.*
1718	26 mai.	Marguerite GRENIER, de **Mens**, en Dauphiné (ou Languedoc?).	*ADM.*
1720	4 janv.	Pierre GRENIER, de **Lunel**, en Languedoc.	*ADM.*
1721	4 sept.	Dianne Marie GRESTO, de **Die.**	*ADM.*
1719	12 oct.	Étienne GRILLE, de **Sainte-Foy**, dioc. d'Agen.	*ADM.*
1719	23 mai.	Pierre GUAIZE, de **Chaumerac.**	*ADM.*
1721	15 avril.	Nicolas GUERRE, de **Choisy**, en Savoie.	*ABJ.*
1719	6 avril.	Jean QUIDOTTI, de **Naples**, prêtre.	*ABJ.*

(1) Sommières.

1721	3 avril.	Jaques-François GUILBERT, de **Béthune**, en Artois, cy-dev. dans l'ordre des Jacobins de l'ordre des bénédictins.	*ABJ.*
1721	6 mars.	Paul HÉRISSON, de **Mazère**, en Comté de Foix.	*ADM.*
1719	28 sept.	Pierre HUCLAS, de **Montauban.**	*ADM.*
1719	20 juill.	Jaques HUQUIER, d'**Aigremont**, en Languedoc.	*ADM.*
1721	18 déc.	Antoine ILAIRE, ...	*ADM.*
1719	21 déc.	Jeanne JARBE, de **Logra**, au pays de Gex.	*ADM.*
1719	26 oct.	André JEAN, d'**Oste** (1), dioc. de Die.	*ADM.*
1720	25 avril.	Marie JEAN, de **Molière**, près Die.	*ADM.*
1720	21 mars.	Élizabeth JOBERT, de **Châtillon**, en Dauphiné.	*ADM.*
1718	15 déc.	Charles JORDAN, de **La Motte**, en Dauphiné.	*ADM.*
1718	26 mai.	Marie JORDAN, de **Montpellier.**	*ADM.*
1719	18 mai.	Marie JOSSAU, de **Pontès.**	*ADM.*
1721	21 août.	Jeanne JOUBERT, de **Valence**, en Dauphiné.	*ADM.*
1721	30 janv.	Magdelaine JOURDON, de **Nîmes.**	*ADM.*
1718	8 déc.	Simon JULIEN, de **Vabre**, en Languedoc.	*ADM.*
1720	1er août.	Jean LACOMBE, de **Sabarat**, en Comté de Foix.	*ADM.*
1719	23 mars.	Pierre LACOMBE, de **Sabarat**, en Foix.	*ADM.*
1720	21 mars.	Antoine LACOSTE, de **Turenne**, en bas Limousin.	*ADM.*
1720	29 août.	Jean LAFON, de **Mardasin**, en Comté de Foix.	*ADM.*
1718	31 déc.	Pierre LAFON, de **Saint-Hippolyte.**	*ADM.*
1721	22 mai.	Jean LAFOND, de **Florac**, en Languedoc.	*ADM.*
1720	21 mars.	Jean LAGIER, de **Saint-Ufème** (2), en Dauphiné.	*ADM.*

(1) Aouste.

(2) Sainte-Euphémie (Drôme).

1721	3 avril.	Louise LAGIER, de **Chabeuil,** en Dauphiné	*ADM.*
1720	30 mai.	Furi LALANE. de **Lyon.**	*ABJ.*
1719	21 déc.	Pierre LAMBERT, de **Die.**	*ADM.*
1718	14 avril.	Louis LAPLACE, de **Die.**	*ADM.*
1719	11 mai.	Philippe LA PLAINE, de **Lyon,** de père pap. et de mère prot.	*ABJ.*
1719	14 déc.	Susanne LARDARDE, de **Pargoire,** en Languedoc.	*ADM.*
1719	29 août.	Paul LAVORDE, de **Masdevi** (1), en Comté de Foix.	*ADM.*
1718	24 déc.	Jean LEBRETON, de **Gien-sur-Loire.**	*ADM.*
1719	20 juill.	Sieur Pierre LE CLÈRE, de **Frène,** de Paris, cy-dev. abbé tonsuré.	*ABJ.*
1720	25 avril.	Antoine LÉGER, de **Valdrôme,** en Dauphiné.	*ADM.*
1721	15 mai.	Marie LEIR, ou LÉGER, de **Boige,** en Savoie.	*ABJ.*
1719	18 mai.	Jean LENFAN, de **Provins,** près Paris.	*ABJ.*
1718	9 juin.	François LESPIAUL, de **Rouebon,** en Dauphiné.	*ADM.*
1719	19 déc.	Abraham LICHIGARAY, d'**Orthès,** en Béarn.	*ADM.*
1718	12 mai.	David LIGIER, d'**Uzès.**	*ADM.*
1719	2 mars.	François LONGET, de **La Roche,** en Savoie.	*ABJ.*
1718	18 août.	Jaques LORENT, de **Blois,** de père prot. et de mère pap., cy-dev. cordelier prêtre.	*ADM.*
1718	16 juin.	Claude LORET, de **Loudun,** en Poitou, cy-dev. dans l'ordre de Saint-Benoit, de la congrégation de Saint-Mor, né de parents protestants.	*ADM.*
1718	15 déc.	Étienne LOTIER, de **Grenoble.**	*ADM.*
1718	21 avril.	Suzanne LOUIS, de **Serre,** en Dauphiné.	*ADM.*
1719	25 mai.	Élizabeth LOUISE, de **Cère,** en Dauphiné.	*ADM.*

(A suivre)

(2) Mas d'Azil?

Une mission au temps du Réveil en Thiérache et en Cambrésis.

Dans sa biographie qui est presque une autobiographie (1), *Samuel Gobat* parle (p. 68-74) d'une tournée d'évangélisation faite en Thiérache et en Cambrésis, dans les paroisses des pasteurs *Colani* de Lemé et *Durel* de Quiévy, au cours des vacances de l'année 1824. Il ajoute que ce voyage a fait l'objet d'un rapport publié dans le *Magasin des Missions* (de Bâle) de 1824 (2).

Des recherches faites à cet égard dans le *Magasin des Missions* n'ont donné aucun résultat. Le secrétaire de la Mission de Bâle, le pasteur F. La Roche, consulté, nous a appris que le rapport avait été publié non pas dans le *Magasin* (*Magazin für die neueste Geschichte der evangelischen Missions und Bibelgesellschaften)*, mais dans les *Correspondenzblätter*, périodique lithographié qui lui servait de complément ou d'appendice. Il a bien voulu aussi nous en transmettre la copie, en allemand. Or Gobat avait écrit en français. Était-il possible de retrouver le texte primitif ?

M. le pasteur La Roche, mis à contribution une seconde fois, a réussi à retrouver l'original dont, derechef, il a aimablement envoyé la copie. Qu'il reçoive ici nos vifs remerciements. A tous égards ce document est remarquable. Le voici textuel et in-extenso, sauf de légères retouches d'orthographe.

Quelques remarques pour aider à l'intelligence de ce morceau. Les fêtes de village qui ont été l'occasion du voyage de Gobat étaient des solennités très importantes. Chaque localité avait, et a encore, son patron, un saint qu'on célèbre le dimanche qui suit son apparition au calendrier. Les réjouissances publiques surpassent tout ce qui se produit en cours d'année, c'est « la fête » par excellence. Réunions de famille, repas qui durent des heures, pâtisseries de ménage que couronnent les fameux « gâteaux », œuvres et chefs-d'œuvre de la maîtresse de maison (Gobat en parle), toilettes, promenades dans les rues et sur les places publiques, jeux, boutiques ambulantes, chevaux de bois qui n'apparaissent qu'à cette occasion : c'était et c'est même encore le point culminant de toute splendeur et de toute vie sociale.

Dans les communautés protestantes, sous l'influence du Réveil, la fête modifia son caractère. En continuant

---

(1) *Samuel Gobat, evangelischer Bischof in Jerusalem, sein Leben und Wirken, meist nach seinen Aufzeichnungen.* Basel, 1884.

(2) Voir *Bulletin hist. prot.* 1930, p. 447-451.

d'être familiale et sociale, elle devint surtout religieuse. La place publique fut délaissée pour le temple, centre et lieu de réunion. Pendant toute sa durée, généralement trois jours, dimanche, lundi et mardi, elle était accompagnée de services religieux, le matin et l'après-midi. Le pasteur de la paroisse, chargé par cette accumulation de prêches, faisait appel à des collègues du dehors dont la venue prêtait à la fête un nouvel éclat. La parole et la présence du pasteur jouaient alors un rôle aujourd'hui fort diminué. Nous avons trop de livres, trop de journaux, trop de T. S. F., trop de sources d'influence et d'information. Il était la principale, sinon la seule voix du dehors ; avec les livres de piété, la Bible était la seule lecture, elle suffisait aux besoins intellectuels et spirituels. La dispersion d'esprit contemporaine n'existait pas.

Au cours de sa tournée, Gobat participa à deux fêtes, à Lemé et à Landouzy. Il tombait dans un milieu d'âmes jeunes et vibrantes. La flamme qui l'animait brûlait déjà chez ses auditeurs ; quoi d'étonnant qu'il ait entraîné les cœurs après lui, de part et d'autre la ferveur était intense. Telle page de son rapport semble renouvelée des temps apostoliques. Qu'on lise les versets 36 à 38 du chapitre XX des Actes des apôtres et qu'on les compare au récit de son départ de Landouzy : on voit les mêmes effusions, les mêmes tendresses, le même chagrin de la séparation ; c'est le même tableau à dix-neuf siècles d'intervalle.

Un dernier trait. La région visitée par Gobat était uniquement campagnarde et surtout agricole, bien qu'il s'y trouvât du tissage à domicile. Pas de bourgeoisie ni de citadins. Un milieu où les conventions sociales sont autant dire inexistantes, où les convictions sont robustes, les émotions simples et fortes. Il faut souligner ce point qui fait mieux comprendre les scènes qu'il raconte et l'effet produit par son passage.

P. Beuzart.

RAPPORT DE S. GOBAT (1824)

Pour ce qui regarde un voyage d'un mois que j'ai fait dans la Picardie et en Flandre, j'ai bien senti que j'aurais dû vous l'écrire avant que de partir ; mais, une fois la détermination prise, il me resta à peine assez de temps pour me préparer pour le départ.

Je vous ai dit, en vous en demandant la permission, qu'un pasteur évangélique, M. Colany, me priait avec beaucoup d'instance d'aller là-bas pour une fête qui avait lieu dans un des villages de sa paroisse (1).

(1) Évidemment Lemé, dont la fête a lieu le second ou le troisième dimanche de septembre. Voir plus loin les journées de dimanche, lundi et mardi, 12 septembre et suivantes.

En conséquence, je vous écrivis, et comme je ne recevais point de réponse, lorsqu'il n'y eut plus que deux jours, M. Colany en parla à quelques membres de la Société de Paris (1), et M. Galland (2) me le conseilla non seulement, mais il me le commanda, pour ainsi dire. Je venais de demander au Seigneur de me montrer quelle était sa volonté, de sorte que je la reçoive comme venant de lui, et je partis aussitôt. Je n'avais l'intention d'y rester que quinze jours, mais ils n'étaient pas encore expirés quand M. Galland m'écrivit de rester davantage pour assister à une fête qui devait avoir lieu dans un autre village (3). Voilà mes motifs, il ne m'en restera aucun repentir si vous approuvez.

Ces fêtes dont je vous parle sont proprement des fêtes catholiques, et autrefois on obligeait les protestants à y prendre part ; mais, comme partout ailleurs, au lieu de les sanctifier par la prière et la méditation de la parole de Dieu, ces fêtes qui durent trois ou quatre jours n'étaient consacrées qu'aux jeux et aux danses. Cela étant une coutume, les protestants, du moins un grand nombre, ont depuis deux ou trois ans profité de leur liberté, non pour les rejeter tout à fait, mais pour en faire des jours de prière et d'édification chrétienne, en sorte qu'il est maintenant bien rare d'entendre dire qu'un pro testant a pris la moindre part même aux conversations mondaines. Il y a pendant ces trois jours deux ou trois services par jour, et puis, comme les amis des villages voisins y viennent presque tous, on se rassemble en plus petits cercles dans les maisons particulières pour s'édifier, tant par la lecture de la Bible, que par les diverses expériences des uns et des autres. Je n'ai presque jamais rien vu de plus touchant que la manière dont ces bonnes gens se saluent et s'entretiennent ensemble. Je me rappelai souvent, en mangeant avec dix ou douze étrangers qu'on logeait dans une maison, les patriarches de l'Ancien Testament qui recevaient ceux qui les visitaient avec des gâteaux, parce que, outre qu'on fait du gâteau dans chaque maison, on le mange dans des chaumières qui ne sont peut-être pas plus grandes que la tente d'Abraham.

J'ai prêché vingt-sept fois pendant que j'y ai été, et à côté des services depuis le matin jusqu'au soir, même en allant d'un endroit à l'autre, j'étais toujours entouré de personnes qui, la Bible à la main, me demandaient le sens de tel ou tel passage qu'ils ne comprenaient pas ; d'autres voulaient me parler de l'état de leur âme ; d'autres enfin, me priaient d'aller visiter leurs malades ; tellement que j'avais à peine le temps de manger. J'aurais, des fois, bien voulu avoir une petite chambre pour me cacher et me reposer, mais souvent il n'y en avait point; cependant le Seigneur, en me bénissant spirituellement, me fortifiait aussi physiquement, de manière que je me porte beaucoup mieux que lorsque je quittai Paris. Mais quelques étrangers ont troublé ces pauvres gens au sujet du baptême des enfants et de la séparation de l'Église nationale. Ils n'ont pas encore adopté ces opinions, ils voudraient premièrement connaître la volonté de Dieu à cet égard. Il y en a qui sont indécis, s'ils doivent faire baptiser leurs enfants ou non, d'autres, dans des endroits où il y a encore des protestants non convertis, ne savent pas s'ils doivent communier avec des personnes dont les œuvres prouvent qu'ils ne sont pas convertis.

(1) Société des Missions évangéliques.
(2) Le directeur de l'époque : juillet 1824 à juin 1826.
(3) Landouzy-la-Ville.

C'est principalement pour cela que M. Colany désirait que j'y allasse' et j'ai eu l'occasion d'en parler souvent, en sorte que je crois que ce cher pasteur sera plus tranquille. Voici près d'un an que sa maladie l'empêche de parler à haute voix ; elle est du même genre que celle que j'avais l'année passée, aussi les médecins de Paris lui ont-ils ordonné les mêmes remèdes que j'ai pris à Genève.

En Flandre, les gens du monde sont un peu grossiers, froids et indifférents, mais dans la Picardie c'est tout le contraire, quoique les uns et les autres soient généralement très ignorants. Les Picards fument presque tous, et, en voyageant, ils ont la coutume d'aller allumer leur pipe dans des maisons où ils sont inconnus. Comme en allant d'un endroit à l'autre, j'avais un guide qui fumait, je profitais de cette liberté sanctionnée pour entrer dans les maisons, surtout lorsque je voyais qu'il y avait beaucoup de monde, afin de leur annoncer l'Évangile. Partout on m'a écouté avec beaucoup d'attention, souvent les gens me disaient adieu en pleurant ; des fois des hommes venaient essuyer mes souliers avec leur bonnet, et, où j'ai passé deux fois, on voulait m'engager à rester au moins un jour ; presque tous ceux qui savaient lire dans les villages avaient lu les traités que j'avais laissés. J'ai vu des églises d'une quarantaine de familles qui ont été converties du catholicisme le plus aveugle à un christianisme dont les effets brilleraient même au milieu des chrétiens de Suisse, pour ainsi dire par le moyen d'une seule Bible, et cela depuis environ trois ans. Il m'a semblé que le Seigneur a commencé une bonne œuvre dans ce pays, et qui se continuera encore longtemps.

M. Colany m'a beaucoup prié d'aller remplir ses fonctions cet hiver. Je lui ai dit que je n'en voyais pas encore la possibilité, mais que néanmoins je vous en écrirais, pensant que vous jugeriez peut-être convenable d'y envoyer le frère Schaffter ; sinon rencontrer quelqu'un qui n'ait rien d'autre que le salut des âmes et l'avancement du règne de Dieu à cœur. Pour faire du bien, il faudrait que ce fût un homme solide dans ses principes et doux dans toutes les conversations. M. Colany est maladif depuis longtemps, et outre son petit salaire, il n'a à peu près rien que huit petits enfants.

Le frère Kork vous fait dire qu'il a soigné toutes les commissions pour M. le baron d'Aderkass.

S. Gobat.

JOURNAL DE S. GOBAT (1824)

Vendredi 10 *septembre.* — Je quittai Paris à sept heures du soir, après avoir prié le Seigneur avec quelques amis pour qu'il daigne bénir mon voyage. Je n'avais pu trouver de place que sur l'impériale, et pendant toute la nuit il tomba de la pluie, mais je me trouvais heureux, j'avais le sentiment de la présence du Seigneur. Il me permettait de contempler ses œuvres avec reconnaissance, et surtout il me permit, pendant toute la nuit, de le prier avec liberté et confiance, pour moi, pour mes frères et pour tous les hommes. Pendant tout le voyage, je regardais la conduite d'un homme qui me paraissait avoir de meilleures dispositions que les autres, et je n'attendais que le moment opportun pour lui parler ; lui de son côté paraissait me regarder du même œil. Arrivés le samedi à Saint-Quentin, nous nous approchâmes aussitôt l'un de l'autre, et nous convînmes d'aller dîner ensemble. Notre conversation se tourna d'abord sur la religion. Il

connait Jésus notre Seigneur, il citait les passages de la Bible qui recommandent la bienveillance envers les hommes, il parlait de la grandeur de Dieu devant lequel nous devons nous anéantir jusque dans la poussière, mais je m'aperçus bientôt qu'il ne connaissait pas Jésus comme Sauveur des pécheurs. Enfin il me dit qu'il était maçon, qu'il s'était lié à une trentaine de personnes pour s'édifier en s'éloignant des souillures du monde. Je tâchai de lui montrer que ce n'est que par la grâce de Dieu en son Bien-aimé qu'on peut réellement échapper à la corruption et à la condamnation. Tout ce que je pus voir que notre conversation avait produit sur lui, c'est qu'en nous quittant il me donna à entendre qu'il avait le désir de lire la parole de Dieu ; il n'en avait lu que quelques passages cités d'autres livres. Je fis encore huit lieues ce jour-là, en sorte que je n'arrivai qu'à dix heures le soir à Lemé, où Mme Colany me reçut avec les marques de la plus simple amitié chrétienne.

Dimanche 12. — J'étais un peu fatigué, en sorte que je ne prêchai qu'une fois. Ce fut pour moi le sujet d'une grande joie de voir, après le sermon, dans tous les coins du temple et dans le cimetière, des personnes s'embrasser avec cet air heureux et paisible qu'on ne voit que parmi les enfants de Dieu. Les larmes d'une douce joie coulaient de mes yeux lorsqu'en descendant de chaire plusieurs personnes me sautèrent au cou sans m'avoir jamais vu. Tout en sortant du temple je me vis entouré de personnes : les uns, avec la Bible à la main, demandaient la signification de passages qu'ils ne comprenaient point ; les autres exprimaient la joie qu'ils avaient d'avoir entendu la parole de Dieu ; d'autres voulaient me parler de l'état de leur âme. La nuit venait, et personne ne paraissait vouloir s'en aller lorsque quelqu'un dit qu'il ne fallait pas trop nous fatiguer en nous faisant parler trop longtemps. Aussitôt, tous se retirèrent doucement et sans bruit, mais je ne fus pas plus tôt arrivé à la maison qu'elle fut remplie de monde et nous eûmes encore une réunion.

Lundi. — Je prêchai deux fois, les mêmes personnes qui étaient venues la veille y étaient encore, logées chez des frères. Après es sermons, les mêmes amitiés que le dimanche. Le soir, j'allai souper chez un frère qui avait une dizaine de personnes en pension fraternelle. Aussitôt que nous fûmes à table, la chambre fut remplie de monde, bientôt après il en vint encore plusieurs autres avec lesquels je m'entretins du règne de Dieu dans nos cœurs et dans le monde jusqu'à minuit, que nous nous séparâmes après nous être recommandés à Dieu par la prière.

Mardi. — Je prêchai encore une fois, presque toutes les personnes des villages voisins étaient encore restées, sans penser à leur moisson. Après le service, la même chose que les jours précédents. Les étrangers venaient nous dire adieu, en nous suppliant d'aller aussi dans leurs villages annoncer la parole à plusieurs qui avaient désiré de venir, mais qui en avaient été empêchées par le trop mauvais temps. Plusieurs de ces bonnes âmes ont été catholiques romains, la plupart sont des jeunes gens.

Mercredi. — Après avoir fait la prière avec quelques amis, nous partîmes pour Reumont qui en est à huit lieues. J'étais accompagné par un jeune chrétien du village. Chemin faisant, nous entrâmes dans plusieurs maisons pour annoncer l'Évangile. On nous écouta avec beaucoup d'attention ; à quelques endroits on nous pria instamment

de repasser, mais nous ne pouvions que les recommander à la grâce de Dieu. Nous arrivâmes à huit heures du soir à Reumont. D'abord on nous demanda si je prêcherais encore ce soir, et ayant répondu que oui, si on voulait, il y eut incontinent quelques personnes sur pied pour le faire savoir dans le village, en sorte qu'à neuf heures le petit temple était déjà plein.

Jeudi matin, je prêchai encore, et ensuite je partis pour Vaux (deux lieues de loin) accompagné de cinq ou six frères qui, en passant par un village, me conduisirent chez une femme âgée de quatre-vingt-cinq ans, qui a appris à connaître le Sauveur dans les dernièrs jours de sa vie. En entrant, je lui demandai comment elle se trouvait.

— Très heureuse, dit-elle, il n'en peut être autrement quand on vit dans la communion du Sauveur.

— Vous aimez bien, lui dis-je, que des chrétiens vous viennent voir dans votre lit?

— Ah! dit-elle, je suis contente comme une reine quand j'en vois, cela fortifie beaucoup ma foi.

Avant de la quitter, je fis une prière en présence de quelques personnes, la bonne femme nous remercia et me dit qu'elle penserait toujours à moi. Aussitôt après mon arrivée à Vaux, on me conduisit dans un jardin, où il y avait quelques dames catholiques qui avaient témoigné le désir d'entendre la parole de Dieu. Je les trouvai bien intentionnées, mais très ignorantes par rapport à la religion. Je prêchai à sept heures du soir, à un petit nombre de personnes dont seulement quelques-unes me parurent posséder la perle de grand prix.

Vendredi, après avoir visité quelques malades, je partis, et dans le village suivant je visitai le maître d'école qui est en grande vénération dans le pays, à cause de ses connaissances. Nous parlâmes environ deux heures de temps, la Bible à la main. Il aurait voulu que je restasse le reste du jour avec lui, et, en le quittant, il me témoigna un grand désir de sortir de l'Église romaine dont il reconnaît les erreurs, quoiqu'il ne voit aucun moyen de vivre s'il fait ce pas. Le soir, à six heures, j'arrivai à Hannapes où le monde m'attendait dans le temple, en sorte que je montai en chaire tout en arrivant. Je passai le reste de la soirée très agréablement, avec quelques chrétiens nouvellement convertis des ténèbres à la lumière.

Samedi matin, je visitai encore quelques frères, après quoi je partis pour Esquehéries (deux lieues de loin). En chemin, je visitai quelques malades dont l'un a quitté ce monde le jour suivant. Quand j'arrivai à midi, le temple était déjà rempli, en sorte que je ne pus que prendre un petit rafraîchissement avant le service. J'étais un peu fatigué, mais le Seigneur me fortifia, tellement qu'après le sermon je ne sentais plus de fatigue. Je passai le reste de la journée à visiter plusieurs amis, et comme ceux que je venais de voir m'accompagnaient toujours dans les autres endroits, il se trouva que, dans les dernières maisons, nous étions une assez nombreuse assemblée. Cela dura jusqu'à huit heures du soir, que je retournai à mon logis. La nuit, je n'eus pas trop de repos, étant un peu échauffé.

Dimanche 19, j'allai à six heures du matin dans une maison chrétienne, où quelques personnes m'avaient donné rendez-vous pour aller ensemble à Floyon (trois lieues). En arrivant dans cette maison, je la trouvai remplie, et aussitôt je partis avec une trentaine de

personnes, d'autres nous suivirent encore. Après avoir fait deux lieues de chemin, nous trouvâmes quelques frères de Floyon qui venaient à notre rencontre et qui nous dirent que le monde était déjà réuni. Aussitôt que nous fûmes arrivés, le service commença par une prière à genoux. Je me sentais heureux avec ces chers frères qui viennent de passer des ténèbres de l'Église romaine dans la lumière de l'Évangile du Christ. Je prêchai deux fois ce jour-là, et la seconde fois il y avait tant de monde que nous croyions devoir faire le service en plein air. Cependant on trouva assez de place dans l'église ; les uns étaient pour ainsi dire sur les autres. Ce spectacle me toucha tellement que, pendant tout le service, je ne pus retenir mes larmes. Après le sermon, on me dit que des personnes qui jusqu'alors avaient été ennemies avaient été touchées. Après être un peu reposé sans sortir de l'église, je leur racontai quelques choses touchant l'avancement du règne de Dieu dans le monde, ce qui leur causa beaucoup de joie. Le soir, j'allai coucher à environ une lieue de loin, où je tins encore une assemblée.

Lundi matin il vint encore un certain nombre de personnes pour prier, après quoi je partis pour Lemé avec quelques frères qui m'accompagnèrent une lieue de loin, mais, après nous être séparés, il vint une grande pluie qui dura presque tout le jour. Il était nuit quand j'arrivai à Lemé. J'étais un peu mouillé, mais je remerciai le Seigneur de m'avoir conduit avec tant de bonté dans mon petit voyage.

Mardi, mercredi et jeudi, je passai la plus grande partie du temps à visiter les frères et les malades. Jeudi soir, je prêchai sur Jean VIII v. 6.

Vendredi matin je partis pour aller visiter une église, Parfondeval, à sept lieues de Lemé. J'eus un mauvais temps, et surtout un mauvais chemin. J'entrai dans plusieurs maisons pour me chauffer et pour annoncer l'Évangile, partout on m'écouta avec beaucoup d'attention, mais ces pauvres gens sont dans la même ignorance à peu près que les sauvages. Il était nuit quand j'arrivai à Parfondeval où je fus reçu avec beaucoup d'amitié chez un ancien officier français qui a fait, entre autres campagnes, celle de Moscou ; maintenant il est un soldat de Christ, simple comme un agneau.

Samedi à 11 heures, je prêchai sur Proverbes XXIII, 26, et, quoiqu'il fît beau temps et qu'on eût beaucoup d'ouvrage à la campagne, le temple était presque rempli de personnes dont le visage serein et joyeux réjouissait déjà mon cœur. Après le service, je visitai une pauvre femme malade depuis longtemps, et dans la famille de laquelle on dit qu'il y a eu des personnes réveillées depuis la Réformation. Tout en me voyant, la première chose qu'elle fît fut d'élever ses yeux baignés de larmes vers le ciel pour remercier le Seigneur de ce que j'allais la voir. Tout notre entretien ne fut qu'une expression de gratitude envers le Seigneur pour sa grande charité. « Je venais, me disais-je à moi-même, pour la consoler, et voici, c'est elle qui te te console et qui te réjouit. » On voyait qu'elle souffrait beaucoup et cependant elle ne parlait que de la miséricorde et de l'amour du Sauveur envers les pécheurs, ainsi que du bonheur qu'il y a d'être à Christ. Je garderai longtemps le souvenir de la paix dont le Seigneur me fit jouir dans cette chaumière.

A 4 heures, je partis pour Landouzy (à trois lieues). Il faisait beau et la campagne était brillante. Je voyais d'un seul coup d'œil six

troupeaux de brebis avec leurs bergers, ce qui me donna occasion de parler avec les frères qui m'accompagnaient du bon Berger de nos âmes ; mais vers les six heures, il vint un orage, aussitôt le chemin fut rempli d'eau, on ne pouvait presque plus marcher, et la nuit était si obscure qu'on ne se voyait même pas l'un l'autre. Comme tout était en eau, nous perdîmes notre chemin et nous égarâmes dans une vaste plaine. Le vent et la pluie étaient très forts, nous essayâmes de crier, mais personne ne nous entendait, en sorte que nous résolûmes de marcher jusqu'à ce que nous trouvions des maisons ou des arbres pour nous mettre à l'abri. Nous nous entretenions du voyage vers l'éternité, des orages de cette vie, et de la joie qu'on éprouvera en sortant de ce monde de misère de se voir réuni avec les élus dans le temple de la gloire de notre Dieu et Père, lorsque tout à coup, sans nous en douter, nous tombâmes à 8 h. ½ sur la maison que nous cherchions. Il y avait plusieurs personnes dans la maison, et pendant que les uns venaient nous embrasser, d'autres nous apportaient des habits, d'autres nous allumaient un grand feu pour nous chauffer, et d'autres enfin se hâtaient à nous préparer à souper. Tous étaient dans la joie, et nous nous entretînmes agréablement des choses de Dieu, jusqu'à minuit. Ainsi, la comparaison que nous faisions en chemin fut accomplie.

Dimanche 26, quand je me levai, la maison était déjà presque pleine d'amis qui étaient venus des villages voisins pour la fête, et à tout instant il en venait d'autres par le plus mauvais temps. Il y en avait qui venaient de neuf à dix lieues de loin. Je prêchai à dix heures sur Apocalypse III, 20. Le temple était rempli, presque toute l'église que j'avais visitée la veille s'y était rendue. En descendant de la chaire, je fus aussitôt entouré des vieillards qui me donnaient la main, qui m'embrassaient, en sorte que je croyais ne pas pouvoir sortir du temple. En sortant les jeunes gens attendaient devant la porte pour me témoigner leur affection et me demander différents conseils, en sorte qu'il était près de deux heures quand je pus retourner à la maison, accompagné encore de plusieurs. A 4 heures, on rentra dans l'église, le temple ne pouvait pas contenir tous les auditeurs. Je prêchai sur Galates II, v. 20. Après le sermon, ce fut encore comme le matin. Une réunion le soir.

Lundi, parfaitement comme le dimanche. Je prêchai le matin sur Jean III, v. 30, et le soir sur I Pierre I, v. 6 et 7. Le soir, une nombreuse réunion. J'avais à peine le temps de manger.

Mardi matin, je prêchai sur Apocalypse XXI, v. 5. Le temple était encore plus rempli que les autres fois, et surtout il y avait plusieurs catholiques romains devant la porte. J'avais envie de partir bientôt, et je ne savais comment m'éloigner de ces chers amis, ni même comment sortir du milieu d'eux. Quelqu'un me demanda si je n'irais pas faire la prière dans sa maison, près du temple, avant de partir, à quoi je répondis que je le ferais avec plaisir, et je m'échappai comme il me fut possible pour aller prendre quelque chose avant de partir. En allant une heure après faire la prière dans cette maison, toute la famille de celle où j'étais m'accompagna. En arrivant, je trouvai encore une fois le temple rempli de personnes qui n'avaient pas pu entrer dans cette maison, et qui chantaient. Je me précipitai dans le temple et je leur adressai quelques paroles d'adieu, après quoi je fis la prière. Tous fondaient en larmes, et moi-même je sentais que c'était un sacrifice pour moi de me séparer d'eux. En descendant

de la chaire, j'étais tellement entouré de vieillards qui me tenaient les mains et les habits, et qui voulaient m'embrasser, que je ne savais comment avancer d'un pas. Tout en traversant l'Église, ce fut la même chose, et en sortant, c'était comme si je n'avais encore dit adieu à personne : hommes, femmes, enfants, tous venaient m'embrasser comme si j'eusse été leur père. Il était trois heures, et j'avais encore cinq lieues de chemin à faire pour retourner à Lemé, avec une quinzaine de personnes qui étaient venues à la fête. Je me sauvai comme je pus, et je leur fis le signe d'un salut général, mais tous me suivaient à travers les champs. Il y avait des larmes de joie sur tous les visages, dans l'espérance vive que nous avions de nous revoir un jour auprès du Seigneur, quand toutes choses seront nouvelles. Après avoir fait un bout de chemin, nous nous arrêtâmes sur une colline pour chanter un cantique :

Chers frères, partez donc joyeux.

Encore de nombreux adieux, et puis le plus grand nombre de ces amis s'en retournèrent et nous continuâmes notre chemin, chantant et bénissant le Seigneur de tout le bien qu'il venait de nous faire. Nous eûmes encore plusieurs conversations édifiantes en chemin, et nous arrivâmes à Lemé à neuf heures du soir.

Mercredi je m'entretins beaucoup avec M. Colany qui était revenu de Paris, mais ne pouvant pas parler, il était obligé d'écrire ce qu'il disait. Le soir, je prêchai sur Jean III, v. 16.

Jeudi, je partis pour Quiévy, mais en passant par un village on me pria d'aller voir un enfant malade, et aussitôt que j'y fus je sentis un grand malaise. J'étais près de tomber évanoui, lorsqu'une pauvre femme me donna une goutte d'eau-de-vie qui me ranima, mais me laissa un grand mal de tête. Je fis cependant encore quatre lieues de chemin pour aller loger dans un petit village où il y avait des frères. En arrivant à huit heures du soir, je les trouvai dans leur petit temple, mais avant de les gêner, je me tins devant la porte et je fus édifié de les entendre s'exhorter mutuellement à être fidèles au Seigneur. Après le service, j'étais très fatigué, et n'ayant pas pu manger pendant la journée, j'avais faim. Les pauvres gens me préparèrent un souper aussi bon qu'ils purent le faire, c'était du lait et des oignons cuits ensemble, et un peu de bière. Je n'avais jamais mangé un pareil mélange, mais voyant et sentant qu'il était assaisonné par l'amour fraternel, il me sembla meilleur que bien des repas ailleurs.

Vendredi matin je prêchai dans leur petit temple, puis j'allai voir quelques malades ; après quoi je partis pour Quiévy avec deux amis, mais nous eûmes encore un plus mauvais temps que jamais, pendant une heure, dans une campagne où il n'y avait aucun arbre. Je n'avais plus rien de sec sur moi, l'eau coulait du corps comme par torrent. En arrivant à Quiévy, le pasteur, M. *Durel*, nous fit faire un grand feu pour nous chauffer, en même temps qu'il cherchait des habits pour me donner.

Le samedi, je rentrai chez M. Durel un peu fatigué, et je m'occupai, à côté de la conversation, à chercher dans *Henry's Commentaires* quelques explications de passages que je ne comprenais pas.

Dimanche 3 octobre, je prêchai deux fois pour M. Durel qui n'était pas très bien. L'après-midi, toute la petite place devant la porte du temple était remplie, et dans le temple on était presque l'un sur l'autre.

Lundi, j'allai avec M. Durel à Saulzoir, deux lieues de loin, où je prêchai à midi ; après quoi nous nous entretînmes avec ses paroissiens, dont quelques-uns voudraient se séparer de l'Église nationale, jusqu'à cinq heures que nous retournâmes pour avoir à Quiévy le service des missions du premier lundi du mois. Quand nous arrivâmes, il y avait plus de cinq cents personnes dans le temple. Je leur fis un petit discours analogue à la circonstance. Tous paraissaient bien touchés du sort des nations payennes.

Mardi et mercredi, je fis quelques visites avec M. Durel, mais je ne trouvai pas le monde si attaché au Seigneur comme ailleurs.

Jeudi matin, j'allai à Cambrai dîner chez M. Major qui me dit qu'il avait beaucoup changé d'opinion depuis que son frère a été le voir. Il se propose d'aller bientôt habiter à Bâle, ou aux environs, afin que ses enfants puissent être instruits selon l'Évangile. A deux heures, je me mis dans la diligence, et vendredi à midi j'arrivai à Paris en bénissant le Seigneur de toute la grâce qu'il m'a faite dans ce voyage ; j'éprouvai une nouvelle joie en remettant le pied sous notre toit et en saluant nos chers frères qui m'attendaient depuis deux ou trois jours.

[adresse :] *M. Blumhardt,* S. GOBAT.
Inspecteur, Maison des Missions.
Basle. Suisse. p. payé.

AUTOGRAPHES

Parmi les lettres ayant composé le cabinet de feu M. Henry Fatio (dont le précédent *Bulletin* a parlé à propos de Calvin) (1), collection vendue à Paris en juin 1932, nous relevons les numéros suivants du catalogue N. Charavay et H. Darel, qui fournissent certains détails d'histoire du protestantisme, et grâce aux bienveillantes communications de M. Fernand Aubert, nous pouvons indiquer en note les bibliothèques publiques où l'on peut désormais consulter ces documents.

Une lettre de *Bayle* à Ménage (1692) à propos de l'impression du *Dictionnaire* (nº 620) ;

François Ier prisonnier envoie à Charles Quint un messager qui lui dira « la seureté du voyage » de *Marguerite d'Angoulême* « et en quele foy elle vient sus votre parole » (1525 ; nº 790).

De *Viret* une lettre en latin à Farel où il parle d'Erasme et de Calvin (18 février 1546, nº 1170) (2); une à Myconius et

(1) La lettre écrite par Calvin à Strasbourg le 17 (et non le 15) décembre 1539, a été acquise par le Musée de la Réformation à Genève, ainsi que la lettre de Coligny à Charles IX (Montréal, 11 mars 1570).

(2) Bibliothèque universitaire, Lausanne. L'adresse est de la main de Calvin.

(3) Musée de la Réformation, à Genève

Grynæus, où il parle des troubles de l'Église de Genève, (6 fév. 1541, nº 1171) (1); une à C. Pellican (de Lausanne, 23 août 1542) où il parle de Farel (nº 1172).

Renée de France prie Catherine de Médicis de faire qu'avant son décès elle puisse voir le Parlement lui rendre justice « comme a été faite à Messieurs de Vendôme et de Montpansier pour les successions d'Alençon et de Bourbon » (nº 1046).

Jeanne d'Albret assure Catherine de Médicis de sa « fidélité en tous actes » ; elle informe sa tante la duchesse de Guise qu'elle espère « à la mi-septembre ou plus tôt être dépêchée » (il s'agit de la naissance prochaine de Henri IV, 1553). Dieu veuille que ce soit à sa gloire (nº 837).

Condé met en garde Catherine de Médicis contre les Guise (vers 1560?) (nº 714).

Coligny (la dernière année de sa vie : de la Rochelle, 2 juin 1571) écrit à Charles IX qu'il est mécontent du duc d'Albe (nº 708) ; son fils demande en 1574 aux membres du conseil de Berne l'autorisation de prendre comme aumônier M. Rigaud (nº 709) ; sa fille, la princesse d'Orange, appuie une demande de sa belle-fille la comtesse de Hanau auprès d'Oldenbarneveld (nº 1015).

Bèze à Bullinger, 16 oct. 1583, relative aux *Vies des pontifes romains* (2); Bèze à Davidson, secrétaire d'État d'Élisabeth d'Angleterre : le porteur communiquera de vive voix des faits importants pour les Églises (22 déc. 1586) (nº 635-6).

Henri de Navarre informe Henri III de « ligues, remuemens et entreprises » (avril 1585 ; nº 824) ; il entretient M. de Rambouillet d'un édit « touchant l'établissement des marchands merciers étrangers » (nº 825).

Lettres de correspondants de Du Plessis Mornay : cinq de *F. d'Aerssen* sur les affaires des Pays-Bas et de Juliers (nº 590) ; une de Calignon , sur les difficultés de Henri IV (28 mai 1594); une de Du Moulin (mars 1615) (nº 749) sur son voyage en Angleterre qu'il entreprendra dans quinze ou seize jours (ce qui fixe un point de l'*Autobiographie* jadis publiée par le *Bulletin*) (3) ; une par la duchesse de Rohan écrite

---

(1) Musée de la Réformation à Genève.

(2) Musée de la Réformation, à Genève. H. Bullinger, fils du réformateur, né en 1534, pasteur à Zurich, est mort quelques jours plus tard (21 octobre 1583). A cette lettre est joint un feuillet d'*Album amicorum* de la main de Bèze et de *Goulart* (Genève, 15 et 27 juin 1594).

(3) Musée de la Réformation.

du Parc (près Mouchamps) sur les affaires de ce temps, le 16 juillet 1623 (nº 1062) ; une de L. Servin le 3 septembre 1595 : ce magistrat demande des renseignements pour confondre les adversaires de Mornay dans un procès qu'ils lui ont intenté (nº 1112).

Lesdiguières répond le 8 mai 1620 à une lettre du roi en date du 4 sur les opérations militaires (nº 884).

La duchesse de *Bouillon* (Elisabeth de Nassau) : au secrétaire de la vicomté de Turenne elle dit combien elle se réjouit de « la justice que le roi a fait faire du maréchal d'Ancre » (1617) ; au duc de Bouillon son fils, elle annonce le mariage de sa sœur (7 août 1630) ; à Richelieu elle réclame le paiement de sa pension (20 fév. 1640) etc., (nºs 654-5).

Au cardinal le maréchal de la Force écrit pendant le siège de la Motte qu'il manque de poudre (juil. 1634) (nº 684).

Christine de Suède écrit à Vossius qui est parti avec *Bochart* (mai 1652) :

« Je vous ay escrit il y a quinze jours et vous ay averty de la résolution que j'ay prise de vous éloigner de moy jusques à ce que vous aurez obtenu de M. *Saumaix* le pardon de la faute que vous avez commise envers luy » (nº 701). (Il y a une lettre de Saumaise, Dijon, 1er mars 1636 ; nº 1091).

De Sully une à Henri IV, sur la conquête des Pays-Bas, une à Louis XIII (1622), une à Richelieu datée de Sully 22 août 1628 (nº 1135) implorant « la clémence de Sa Majesté ».

Henri de Rohan écrit de Venise le 30 septembre 1629 au baron du Coupet à propos de la paix avec les protestants, et de l'accord particulier entre le duc et Louis XIII, il écrit de Genève, le 27 mai 1637, à M. d'Hémery (1).

Marguerite de Rohan-Chabot écrit de La Rochelle (oct. 1642) qu'elle veut faire ramener d'Angleterre le corps de son oncle Benjamin de Soubise (nº 1061).

Gassion écrit à Mazarin, de son camp près Belzunce (5 juin 1645, nº 796).

Mallet du Pan écrit de Paris au pasteur Vernes sept lettres (de 1784 à 1789 ; nº 918).

De Mme *de Staël* il y a plusieurs lettres de 1800 à 1815 (nº 1129 à 1132).

Benjamin Constant informe M. Tissot que, rentrant de Dôle à Paris (nov. 1827) il passera à la Grange voir La Fayette avant les élections prochaines (nº 718).

---

(1) Deux lettres acquises par le Musée de la Réformation.

VARIÉTÉS

Duncan et le IIIe centenaire de l'affaire des Ursulines de Loudun.

C'est en l'année 1632 que débuta la fameuse affaire des Ursulines de Loudun, qui devait se terminer en 1634 par le supplice de l'infortuné curé de cette ville. Il nous a paru opportun de souligner, à l'occasion de ce tricentenaire, la part qui revint, dans cette affaire célèbre, à l'un des maîtres les plus en vue de l'Académie de Saumur : Mark Duncan.

Certes Grandier était un personnage fort immoral, semble-t-il, et dont le type rappelle, par certains traits, celui de Raspoutine « le moine scélérat ». Mais ce n'était pas une raison suffisante pour lui attribuer des pouvoirs surnaturels et faire de lui une sorte de magicien satanique.

Or on sait que les protestants étaient nombreux à cette époque dans la région et il est tout naturel que cette fantastique aventure survenue chez le voisin les ait particulièrement intéressés. D'autant plus que, comme le déclare Elie Benoit, « il y eut bien des gens qui prirent pour une affaire de religion la comédie qui fut jouée pendant plusieurs années aux Ursulines de Loudun ». (Tome II, livre X, p. 538).

Mais nul n'était plus qualifié que le savant docteur pour intervenir au débat. On peut dire que dès l'année de l'exécution du prêtre incriminé il prit position publiquement, en faisant imprimer à Paris en 1634 son *Discours de la possession des Ursulines de Loudun.* Démonstration courageuse qui libérait sa conscience, mais aussi téméraire, car c'était attirer sur soi délibérément les foudres des puissants du jour et risquer les mêmes disgrâces qui avaient coûté la vie du soi-disant suppôt de Belzébuth ; c'était braver à la fois l'évêque de Poitiers, les Capucins, le Père Joseph, Laubardemont, cette âme damnée de Richelieu, et l'Éminence elle-même, qui ne plaisantait pas en ces matières. On le lui fit bien voir. Il ne dut son salut qu'au fait qu'il était le médecin ordinaire de la catholique maréchale de Brézé, laquelle ne lui ménagea pas sa protection.

Deux autres médecins qui avaient partagé ses scrupules eux aussi furent moins heureux et obligés de quitter le pays : Joubert, de Loudun, et Quillet, de Chinon. D'après le *Sorberiana*, Quillet défia le Diable de ces religieuses « et le rendit penaut et toute la diablerie fut interdite. M. Laubardemont

s'en scandalisa et décréta contre Quillet, qui voyant que toute la mommerie était un jeu que le cardinal de Richelieu faisait jouer pour intimider le roy (Louis XIII), qui naturellement craignoit fort le Diable, jugea qu'il ne faisoit pas bon pour lui à Loudun, ni en France, et s'en alla en Italie. »

Comment ne pas saisir sur le fait le parti-pris des accusateurs et des juges quand on le compare avec le souci de justice manifesté à la même époque en d'autres circonstances, par exemple lorsque le 17 avril 1627 ce sont les Pères religieux du couvent de la Charité, à Poitiers, qui sont poursuivis pour exercice illégal de la Médecine, ou lorsque, le 10 août 1629, on condamne comme charlatan un homme qui vendait simplement du baume sur la place du Marché Vieux?

Mais pour en revenir au praticien authentique qu'était Duncan, nous avons eu jadis le privilège de découvrir à la Bibliothèque Nationale le rarissime volume cité plus haut et c'est exclusivement de lui que nous désirons parler aujourd'hui. On nous saura peut-être gré d'en esquisser une brève analyse car pour nous, nous l'avons estimé un petit chef-d'œuvre de dialectique rigoureuse et de bon sens huguenot (1).

***

L'auteur commence par admettre la possibilité, sinon la réalité, de l'existence des démoniaques. Mais encore, affirme-t-il, faudra-t-il toujours prouver que dans tels cas invoqués la possession soit un point indiscutable. L'histoire atteste qu'il y a eu de pseudo-démoniaques. La science diagnostique en effet le cas pathologique appelé *melancholie* (nous dirions aujourd'hui hystérie) qui produit des effets d'aspect analogue. Il s'agit, devant les manifestations présentes, de poser la question.

Duncan expose alors et réfute avec une grande précision les raisons de toute sorte, physiologiques ou psychologiques, ou même morales, qui peuvent militer en faveur de la thèse adoptée par les exorcistes.

Les raisons morales seraient les suivantes : 1° On met en avant le jugement affirmatif de l'évêque de Poitiers, celui

---

(1) On apprendra avec plaisir qu'un écrivain anglais (français de naissance), Mme Marguerite Campbell, prépare en ce moment une biographie complète de Mark Duncan. L'éminent Écossais, de qui toute la carrière appartient à la France, attendait et méritait depuis longtemps un tel hommage.

de Laubardemont, le témoignage de certains religieux consultés, enfin celui de quelques médecins.

Mais d'abord il convient d'observer que ces personnages, si considérables soient-ils, ne sont pourtant pas infaillibles. La compétence des uns et des autres ne s'exerce pas d'ailleurs dans les mêmes domaines. Celle des uns sera plutôt cherchée dans les matières purement théologiques. Celle des autres, les hommes de l'art, sera plus indiquée : mais, outre que leurs opinions diffèrent, la majorité d'entre eux, s'ils sont affirmatifs, manifestaient déjà leur croyance au prodige un an avant qu'on songeât à les ériger en juges.

2° On dit que les religieuses sont filles de qualité, qu'elles n'ont aucun intérêt à se faire passer pour ensorcelées ; qu'elles n'ont aucun sujet de haine à l'égard de leur confesseur. D'accord. Mais cet argument n'aurait de force que si elles s'imaginaient être positivement déshonorées. Il n'en est rien Ce n'est pas leur faute, pensent-elles, si le diable les possède. Bien plus — et voici qui est très humain — on parlera d'elles, on ne pourra que les prendre en pitié, on s'ingéniera à leur vouloir du bien. D'autre part, est-ce que Grandier n'a pas des ennemis ardents dans le couvent lui-même? Précisément ils ont à leur tête le confesseur actuel. Il est aisé de perdre un adversaire en le déconsidérant, encore plus aisé de mener une campagne de manœuvres louches derrière les grilles d'un cloître. Au surplus, il vient un temps où il y aurait danger à laisser dénoncer l'existence d'un complot, alors que la supercherie s'est prolongée et a fait de l'éclat.

3° Cependant admettons la sincérité chez les Ursulines, par hypothèse. Cette supposition ne prouverait rien. On leur a rabattu les oreilles de démons et d'enfer. Les discours obstinés du confesseur, les jeûnes fréquents, les retraites, les règles de la vie contemplative, tout contribue à leur enflammer l'imagination et à tenir leur sensibilité en éveil. La mélancolie (le tempérament hystérique) fera le reste. Enfin la supérieure exerce sur ses filles une pression incontestable et il cite plusieurs faits à l'appui.

Il passe ensuite à l'examen des raisons qu'il appelle *naturelles* : 1° On dit que les possédées entendent le latin sans l'avoir appris. Alors comment se fait-il qu'elles commettent des fautes grossières, qui provoquent sans cesse l'hilarité et les quolibets des témoins? Aussi la foule va-t-elle répétant partout que les diables de Loudun n'ont fait leurs classes que jusqu'à la troisième exclusivement. Souvent elles ne comprennent pas du tout et répondent de travers ou bien

en français seulement. Leur tâche n'est pourtant pas difficile. Elles savent par cœur le latin du bréviaire et des livres d'heures. Elles peuvent deviner le sens des questions qu'on leur pose, soit en retrouvant des mots déjà connus, soit en découvrant l'analogie avec le français. En outre on leur rabâche les questions en variant les termes usuels, jusqu'à ce qu'elles aient saisi tant bien que mal.

2° Admettons l'hypothèse qu'elles sachent miraculeusement le latin, voire celui de Cicéron. Voilà qui ne prouverait pas grand'chose. En effet, il y a deux autres langues sacrées : le grec et l'hébreu. Les diables les auraient-ils oubliées? Ils seraient bien inexcusables, car en ce cas ils auraient pu se rafraîchir la mémoire sans difficulté en fréquentant les écoles voisines, soit à Saumur, où fleurit une Académie qui en tient la spécialité, soit à Loudun même, où se trouve un collège excellent. Mais non. Les démons ignorent.

3° Les possédées révèlent des secrets. Imputation grave, qu'on y prenne garde. Car alors pourquoi ne seraient-elles pas des magiciennes au même titre que le seul curé? Pourquoi ne veut-on voir que ce dernier? Mais à vrai dire leur prétendue lucidité laisse trop à désirer. L'auteur raconte ici une aventure personnelle. Un jour que l'exorciste demandait à la supérieure de dire le nom du médecin de Saumur qui lui parlait, celle-ci nomma successivement deux de ses confrères, parce que tout en ne les ayant jamais vus elle savait leurs noms, mais elle n'avait jamais entendu parler de Duncan. De là sa bévue.

4° Enfin l'argument suprême serait le fait des convulsions elles-mêmes. Ici le physiologiste se donne libre carrière et démontre que les prodiges dont on fait état n'ont rien de surnaturel. Il démasque en passant quelques fraudes manifestes commises en sa présence par l'exorciste et ses complices. Il rapporte quelques sortilèges artificieusement ourdis et qui ont piteusement échoué. Nous regrettons de ne pas devoir aborder ici cette partie du livre, la plus longue et aussi la plus suggestive. Mais il importe de retenir la pensée finale de l'auteur : je doute que l'on rencontre de nos jours un expert qui refuserait de la signer : « En question de fait, si les preuves ne sont pas fort claires, il vaut mieux suspendre son jugement et douter d'une vérité que de se mettre au hasard d'embrasser une fausseté. »

Ainsi s'exprimait Duncan en 1634. Par une singulière coïncidence, un autre de nos anciens docteurs, Claude Pithoys, qui devait être professeur de philosophie à l'Académie de Sedan en 1633, tenait quelques années auparavant une

conduite analogue dans l'affaire de la possédée de Nancy, Élisabeth de Raufaing (1621). Son ouvrage sur la *Découverte des faux possédés,* « très-utile, dit le sous-titre, pour reconnaître et discerner les simulations et feintises et illusions, d'avec les vraies et réelles possessions diaboliques avec une briefve instruction qu'il ne faut croire aux diables possédants, etc. », n'avait pas empêché l'infortuné médecin Pichard d'être brûlé vif. Nous relevons ce fait connexe pour montrer que nos savants réformés, sans se connaître et à dix ans d'intervalle, l'un à l'est, l'autre à l'ouest du royaume, étaient d'accord pour réagir contre l'opinion générale de leur époque, laquelle admettait sans le moindre scrupule les faits dits de sorcellerie.

Quoi qu'il en soit, le hardi plaidoyer de Duncan en faveur d'un innocent ne pouvait que nuire à son auteur. Le grand cardinal et ses servants admettaient mal une telle indépendance d'esprit. Nul doute qu'on ait cherché à faire disparaître l'ouvrage. Sa conclusion était d'ailleurs bien simple et il l'a résumée lui-même dans la thèse suivante : *Quoedam ficta, a morbo multa, a daemone nulla,* que nous pourrions traduire ainsi : je vois dans l'espèce une certaine dose de supercherie, beaucoup d'accidents physiologiques (nous dirions aujourd'hui de névrose), de possession néant. La Mesnardière, un esculape loudunois bien pensant, reçut la commission singulièrement embarrassante de le réfuter. Il s'en acquitta, dit-on, avec toute l'habileté d'un courtisan qui ne recule devant aucun procédé pour satisfaire son maître. Aux yeux des hommes d'expérience ce fut une défaite misérable.

On continua d'exorciser longtemps après le supplice de Grandier. Or comme les théurgistes n'avaient plus assez de place dans le couvent pour leurs séances, on jugea expédient de s'emparer du collège protestant. « C'était, observe finement Élie Benoit, faire payer aux Réformés les frais d'une comédie où ils n'avaient point eu d'autre part que celle de s'y divertir. »

Ils avaient fait davantage. Par la voix autorisée d'un des leurs, ils avaient noblement revendiqué les droits méconnus de la science et de l'humanité, presque toujours solidaires.

Daniel BOURCHENIN.

Un mariage royal béni par un pasteur à Compiègne (1832)

Le 9 août 1832, pour la première fois, le mariage d'une princesse, fille du roi des Français, fut béni par un pasteur, dans le château de Compiègne.

Voici quelques détails extraits des journaux du temps.

La famille royale, qui avait séjourné en pays protestants, était bien disposée à l'égard du protestantisme. Le duc d'Orléans, héritier présomptif, devait quelques années plus tard (en 1837, au palais de Fontainebleau), à son tour, faire bénir par un pasteur son mariage avec une princesse luthérienne : Hélène de Mecklembourg. Le 20 juin 1832 il recevait avec bienveillance le pasteur Soulier, président du Consistoire d'Anduze, qui lui présentait une Ode de sa composition, « exprimant avec chaleur des sentiments et des vœux chrétiens et patriotiques », et le prince, en l'accueillant avec intérêt, répondit : « Nous sympathisons de sentiments » (1).

La situation européenne en 1832 était assez troublée. Les souverains de France et de Belgique étaient l'un et l'autre sur le trône depuis peu de temps lorsqu'ils unirent leurs familles par le mariage de Léopold Ier avec la fille de Louis-Philippe.

Léopold de Saxe-Cobourg était né le 10 décembre 1790.

Après s'être fait naturaliser Anglais, il avait épousé en premières noces, selon les rites de l'Eglise anglicane, la princesse Charlotte, fille du prince de Galles et héritière présomptive de la couronne d'Angleterre, (27 mars et 2 mai 1816). Elle était morte en couches dès le 5 novembre 1817.

Le 16 un service funèbre fut célébré à Paris dans le temple de l'Oratoire, sur le désir exprimé par les Anglais en résidence dans la capitale (2).

Il avait refusé la couronne de Grèce (que lui avait offerte le 3 février 1830 la conférence de Londres) en partie à cause d'un article du manifeste du Sénat hellénique exprimant le vœu que le prince appelé à régner sur la Grèce embrassât la religion orthodoxe grecque, déclarée religion dominante de l'État.

Élu roi des Belges le 4 juin 1831, le nouveau souverain, en assurant de sa protection ses sujets protestants, continuait les traditions de ses prédécesseurs, souverains protestants des Pays-Bas. Au fronton du temple de Dour (Hainaut) on lisait : *Wilhelmus primus Belgarum rex Christo consecravit. Anno* 1827.

---

(1) *Archives du Christianisme*, 1832, p. 380.
(2) HÉNARD, *La rue Saint-Honoré*, Paris, (Paul, 1909, p. 317).

Louise Marie Thérèse Caroline Isabelle, princesse d'Orléans, née à Palerme, le 3 avril 1812, avait 21 ans de moins que son fiancé.

Le choléra sévissait alors à Paris : le pasteur Marron, mourut « à la campagne » le 30 juillet 1832. Et nous avons lieu de croire que c'était près de Saint-Cloud, où résidait précisément la famille royale.

Celle-ci, après que le roi eût participé à Paris aux fêtes commémoratives des « Trois Glorieuses » de juillet 1830, se rendit au château de Compiègne pour la célébration du mariage. C'est sans doute à cause de ses habitudes de simplicité, autant qu'en raison de l'épidémie sévissant à Paris, que le roi ne fit pas bénir dans sa capitale le mariage de sa fille.

On mettait environ six heures en voiture pour se rendre de Saint-Cloud à Compiègne. Du moins au retour, nous savons que la famille royale, partie à sept heures et demie du soir de Compiègne arriva à une heure un quart du matin à Saint-Cloud.

Le *Journal des Débats* du mercredi 8 août 1832 publie les lignes suivantes :

« On écrit de Compiègne le 6 août, 6 heures du soir :

« S. M. le roi des Belges est arrivé à 5 h. 15, dans une calèche découverte avec les ducs d'Orléans et de Nemours.

« Au milieu du pont, à la limite des anciennes provinces de l'Ile de France et de la Picardie, les ouvriers du port avaient élevé un arc de triomphe. Sur un drapeau français on lisait : « Que Dieu protège l'alliance de S. A. R. la princesse Louise-Marie d'Orléans. »

Débats du samedi 11 août :

« On écrit de Compiègne 10 août, 1 heure du matin :

« Hier, il y a eu un dîner de famille dans le château, puis on a lu dans le cabinet du roi le contrat de mariage de la reine des Belges. Ensuite on a passé dans une grande galerie où l'on a procédé à la célébration du mariage civil.

« ...A 9 h. 15, tout le cortège est arrivé dans la chapelle du château garnie de deux rangs de chaises et d'un tapis en velours rouge à crépines d'or...

« L'évêque de Meaux a officié suivant le rite habituel. Il a adressé aux nouveaux époux une courte allocution, puis il a béni les anneaux, et après toutes les formalités remplies il a déclaré que devant l'Église le mariage entre le roi des Belges et la princesse Louise-Marie d'Orléans était achevé. Cette simple et touchante cérémonie a vivement ému les spectateurs. La jeune reine paraissait fort agitée. A la sortie le Roi des Français a cédé le pas aux nouveaux époux.

« On s'est ensuite rendu dans un salon du château où la cérémonie du mariage a été célébrée suivant le rite de la religion réformée (*sic*) que professe le roi Léopold.

« La journée d'aujourd'hui se passera en famille.

« Le roi des Belges part lundi avec sa femme ; il couchera à Cambrai, d'où il se rendra à Lille mardi matin pour déjeuner et de là à Tournai. »

Quant au mariage civil, les *Débats* du 13 août (lundi) publient des « *Extraits des registres de l'état civil de la maison royale* » :

« L'an 1832, le jeudi 9 août à 8 h. 30 du soir, Nous, Étienne Denis, baron Pasquier, président de la Chambre des pairs, remplissant aux termes de l'ordonnance royale du 23 mars 1816 les fonctions d'officier de l'état-civil à l'égard des princes et princesses, attendu l'absence du grand référendaire de la Chambre des pairs...

« ... Avons procédé à l'acte de mariage de très haut, très puissant et très excellent prince Léopold, premier du nom (Léopold-Georges-Chrétien-Frédéric), roi des Belges, duc de Saxe, prince de Cobourg-Gotha, né à Cobourg le 16 décembre 1790, etc... »

Quant au mariage protestant, on lit dans les *Archives du Christianisme* d'août 1832, p. 380, cette mention :

« M. le pasteur Gœpp a été appelé à Compiègne pour bénir au nom de la religion protestante, le mariage du roi des Belges, qui appartient à la confession d'Augsbourg, avec la fille du roi Louis-Philippe. »

Les Archives de l'Église de la Confession d'Augsbourg à Paris renferment dans un portefeuille spécial l'acte dont l'archiviste a bien voulu nous fournir la copie ci-après :

Mariage de Léopold Ier, roi des Belges avec Louise-Marie Thérèse-Charlotte-Isabelle, princesse d'Orléans :

L'an mil huit cent trente-deux, le neuf août, sur présentation de l'extrait de l'acte de mariage civil, délivré par M. Pasquier, président de la Chambre des Pairs et déposé dans les archives du Consistoire sous nº a été béni au château Royal de Compiègne par le pasteur de l'Église chrétienne de la Confession d'Augsbourg, à Paris, président du Consistoire en fonction, chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur, désigné pour la célébration de cet acte par Sa Majesté le Roi des Français, et en présence des témoins soussignés, le mariage entre très-haut, très-puissant et très-excellent Prince Léopold premier (Georges-Chrétien-Frédéric), roi des Belges, duc de Saxe, prince de Cobourg et Sallfeld-Gotha, etc..., natif de Cobourg, fils de très-haut et très-puissant Prince François Antoine, duc de Saxe, prince de Cobourg et Sallfeld, et de très-haute et très-puissante Princesse Auguste-Caroline-Sophie, duchesse de Saxe, etc..., tous deux décédés, veuf en première noce de Charlotte-Augusta, fille du roi Georges IV, roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, décédée à Londres, d'une part ; et très-haute et très-puissante Princesse Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle, Princesse d'Orléans, née à Palerme en Sicile, fille de Sa Majesté Louis-Philippe, premier

du nom, roi des Français, et de très-haute, très-puissante et très-excellente Princesse Marie-Amélie, reine des Français, d'autre part.

Furent témoins pour Sa Majesté le Roi des Belges, Philippe-Jean-Michel, Comte d'Arschot, membre du Sénat belge, grand-maréchal de la Cour de Sa Majesté, et Philippe-Félix-Balthazar-Othon, Comte de Mérode, membre de la Chambre des représentants de la Belgique, ministre d'État ; et pour Son Altesse Royale, future épouse, Claude-Antoine-Gabriel, Duc de Choiseul, pair de France, lieutenant-général des armées du Roi, aide de Camp de Sa Majesté, commandeur de la Légion d'honneur, et Maurice-Etienne, Comte Gérard, maréchal de France, membre de la Chambre des députés, grand-croix de la Légion ; lesquels ont, après lecture faite, signé le présent avec les nouveaux époux, les père et mère de l'épouse présents à l'acte et le pasteur officiant :

Louis-Philippe, Marie-Amélie, Léopold, Louise d'Orléans, Ferdinand Philippe d'Orléans, Louis-Charles d'Orléans, François-Ferdinand d'Orléans, Henri-Eugène-Philippe d'Orléans, Antoine-Marie-Philippe d'Orléans, Marie d'Orléans, Clémentine d'Orléans, E.-Adélaide d'Orléans.

Comte d'Arschot, Comte Félix de Mérode, Duc de Choiseul, Maréchal Comte Gérard, Barbé Marbois, Bérenger, Girod.

J.-J. Gœpp, pasteur officiant, Victor Jaeglé, ministre du Saint-Évangile.

Le pasteur Gœpp, en fonctions à Paris, de 1809 à 1835, a pris part à quelques autres cérémonies officielles relatives à la famille royale.

Le 19 septembre 1824, il avait présidé, dans l'Église des Billettes, un service « en commémoration de la mort de S. M. Louis XVIII », appliquant ce texte : « Nous n'avons point ici de cité permanente », « à la perte que venait de faire la France entière et les Églises protestantes en particulier » (1). Le 17 septembre, au château de Saint-Cloud, il avait présenté au roi Charles X le Consistoire de « l'Église chrétienne de la Confession d'Augsbourg ».

Le jeune pasteur Jæglé s'occupait déjà en 1832 des protestants disséminés dans le département de l'Oise et habitait sans doute Compiègne. Le 17 mars 1833 il fut installé comme pasteur des Ageux, dépendant du Consistoire de l'Église réformée de Paris (2).

Quelques autres personnages protestants se trouvèrent dans l'assistance.

Certainement M. *Benjamin Delessert*, vice-président de la Chambre des députés ; peut-être aussi le baron de *Turckheim*, ancien député, président du Consistoire général de l'Église de la Confession d'Augsbourg depuis 1826, M. *J.-J. Coulmann*,

---

(1) *Archives du Christianisme*, 1824, p. 505.
(2) *Archives du Christianisme*, 1833, p. 51.

qui fut aussi député (du Bas-Rhin), et était depuis 1828 membre du Consistoire de la Confession d'Augsbourg à Paris ; le baron *Oberkampf* et M. François Guizot, député (qui allait redevenir ministre quelques semaines plus tard), le baron *Pelet de la Lozère*, et l'amiral comte *Ver Huell*, pairs de France ; le baron *James Mallet*, *Eichhoff*, bibliothécaire de la reine, etc...

Où eut lieu la cérémonie protestante? M. Quentin Bauchart, dans une étude à ce sujet, disait seulement : « dans une salle du palais. » Le conservateur actuel du château, M. Ed. Sarradin, suppose qu'il s'agit du salon précédent la chapelle. Il n'y a pas, à notre connaissance, de tableau représentant le mariage protestant (comme c'est le cas, dans une peinture sur émail, pour la cérémonie de 1837 au palais de Fontainebleau). Pour le mariage catholique on le voit depuis la guerre au Musée de Compiègne, représenté sur un tableau de Court, et il y a aussi en Belgique un tableau du peintre Lambert Mathieu.

Il y eut un épilogue que racontent *les Archives du Christianisme* en septembre (p. 431).

« Le lendemain du mariage de S. M. le roi des Belges avec la fille aînée du roi des Français, M. le pasteur Gœpp a été offrir au prince la Bible qui avait servi pendant la cérémonie. Elle a été acceptée avec empressement et respect. M. le pasteur Gœpp, M. V. Jæglé, ministre du Saint Évangile, et M. Eichhoff, bibliothécaire de la reine et membre du comité de la Société biblique de Paris, qui l'accompagnaient, se sont surtout, pendant cette visite, entretenus avec le roi de l'état du protestantisme et des travaux qui ont pour objet la dissémination des Saintes Écritures. »

Jacques PANNIER.

Mariages de protestants en Quercy (1728).

M. Jean Donat, publie dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse*, (XIIe série, t. IX) une Consultation en Sorbonne sur la question des mariages protestants. C'est en 1728. Le curé de Caussade en Quercy, Joseph Feyt, demande à la Sorbonne s'il peut unir en mariage les protestants, attendu que lorsque ceux-ci se prêtent à la conversion qu'il exige, ils ne le font qu'en apparence et ne sont que de faux convertis. La Sorbonne en réponse suggère d'exiger un serment, *comme on fait à Paris*, mais ajoute qu'il n'y a *pas* lieu d'exiger l'abjuration solennelle.

On peut rapprocher de ce texte qui nous montre la véritable situation des protestants dans cette région, un curieux extrait du registre des délibérations du Conseil de Ville de Saint-Antonin (à quelques kilomètres de Caussade), en date du 7 juin 1698 : il s'agit d'une entente entre nouveaux convertis et catholiques pour la répression des blasphèmes, jeux de hasard, etc.

Cela n'aurait rien de très extraordinaire si dans le procès-verbal ces soi-disant nouveaux convertis n'étaient désignés officiellement comme *Ceux de la R. P. R.*, et énumérés nominativement comme tels. Tout cela se passe en présence de l'abbé Jean Joani et les protestants traitent d'égal à égal avec les catholiques.

C'est également à M. Donat que nous devons la publication de ce texte, dans sa remarquable étude sur *Le mouvement protestant à Saint-Antonin*, en cours de publication dans les *Annales du Midi*.

On peut également signaler ici la curieuse affaire d'un certain *Alexandre Bounoneit*, garde forestier dans l'immense et splendide forêt de Grésigne, aux lisières du Quercy et de l'Albigeois, non loin de Saint-Antonin. Cet homme, déguisé en prêtre, s'était fait une spécialité de marier les protestants dans une petite chapelle située près de Puycelsi et appelée Sainte-Catherine-de-Mourens. Le curé, Pierre Cazal, s'étant rendu complice de ce fructueux trafic, fut arrêté le 6 août 1772. Celui-là du moins était un vrai prêtre. Comme le garde forestier, il délivrait des certificats de mariage catholique à tous les protestants qui en désiraient, moyennant une assez forte somme. Aussi venait-on le trouver de fort loin, voire même de l'Agenais. Bounoneit périt en voulant s'échapper de prison. On ne sait pas ce qui advint du prêtre. La bonne foi des protestants qu'avait mariés le garde forestier semble avoir été pleinement établie (1).

L. de SAINT-ANDRÉ.

L'Église de Cherbourg. Notes complémentaires (2).

Le dernier numéro du Bulletin a résumé d'après Bèze (II p. 701) les événements qui ont ensanglanté Valognes en juin 1562, alors qu'il s'y était formé un groupe de protestants.

(1) Journal de Pierre BARTHÈS, *Heures perdues*, I, p. 95 et 100, manuscrit de la Bibliothèque de Toulouse.

(2) Ci-dessus p. 82.

Bèze parle du S^{r} du *Bois*, ministre « du Plain », qui, depuis cette Église formée avant 1559 serait venu prêcher à Valognes. « Le doyenné du Plain » groupait un ensemble de paroisses situées au nord de Carentan. Le registre des actes protestants célébrées à Caen indique un baptême et un mariage célébrés dans la ville de Caen le 4 octobre 1562 par « M. Pierre Caumont, ministre du Plein de Cotentin ».

Mais une autre Église protestante s'était déjà formée, beaucoup plus près de Cherbourg, avant 1562. Le même registre de Caen, aux dates du 5 octobre, 2 décembre 1562 et 14 février 1563 (n. st.) porte le nom de « *Guillaume Bonhomme*, ministre du Val de Cère ». Le Val de Saire est exactement à l'est de Cherbourg, au nord du Cotentin ; c'est une vallée orientée de l'ouest à l'est qui aboutit à la mer au sud de la pointe de Barfleur. Réfugié à Caen pendant que Matignon occupait Cherbourg et les environs, ce même pasteur put retourner dans sa paroisse, car en 1568 « *Guillaume Bonhomme*, ministre du Val de Sers » se réfugie à Jersey, pendant la troisième guerre de religion. Nous n'avons plus trouvé trace de cette Église après cette date. En 1576 Guillaume Bonhomme était pasteur dans les Iles de la Manche.

Un *Josué Bonhomme* (son fils sans doute, fut pasteur également dans les Iles, peut-être avant 1576 (de Schickler. *Egl. du refuge en Angleterre*, II, pp. 385, 423 et pp. 389 à 423). C'est donc au Val de Saire que les protestants de Cherbourg doivent chercher les origines de leur paroisse.

Ch. Bost.

Le Testament du Duc de La Force.

A la séance du 25 novembre 1931 de la Société des Archives historiques de la Gironde, M. Th. Ricaud a parlé d'un petit portefeuille trouvé par hasard dans un vieux coffre à bois, à Bordeaux. Il contenait divers paipers manuscrits. Les plus importants étaient une *Méditation pour se préparer à la Sainte Cène* et une copie du testament du duc de *La Force*, (*Henri-Jacques Nompar de Caumont*, celui qui fut enfermé à la Bastille en 1689). Comment ce portefeuille se trouvait-il dans ce coffre? On l'ignore. M. Ricaud ne connaissait pas autrement son détenteur. On lui conseilla de suggérer à ce monsieur d'offrir ces documents à la société de l'histoire du protestantisme, mais ce conseil, suivi par M. Th. Ricaud, s'est heurté à un refus.

PAGES D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE PROTESTANTE

Une activité cévenole à la fin du XVIIe siècle.

Les mémoires de Lamoignon de Basville, édités en 1736 après sa mort, ont été composés aux environs de 1698, à la veille de la guerre des Camisards. On a maintes fois reconnu l'intelligence et la perspicacité de l'intendant du Languedoc. Il y expose, entre autres, le caractère, le genre de vie, l'état de fortune de ses divers administrés. Parlant des Cévenols il dit : « Quoique les montagnes y soient assez stériles, et que les mouvements causés par les révoltes de ces peuples à l'occasion de la religion en aient tiré beaucoup d'argent dont les troupes du roi ont profité, la source inépuisable de leur commerce a réparé abondamment toutes ces pertes : on ne voit presque point de pauvres parmi eux. Tous les habitants y sont bien vêtus, actifs et laborieux. »

(Il faut retenir dans ce passage, à la fois un aveu cynique et un hommage d'autant plus clairvoyant en faveur de nos pères, que l'un et l'autre proviennent de leur plus avisé et cruel persécuteur.)

Nous avons eu l'occasion de retrouver dans de vieux papiers de famille trace de ces transactions effectuées dans la vallée de Valleraugue. Elles apportaient dans ces montagnes les facilités de l'existence, alors que, dans les régions voisines de la Montagne Noire, les habitants se voyaient obligés à se nourrir de millet et à vendre leur blé pour parvenir à payer leurs tailles.

L'objet commercial est le cadis, la toile de laine lavée, filée, cardée et tissée ; et comme la matière première est la brebis, à l'état de bétail vivant, l'on se trouve en présence d'une étonnante industrie d'allure verticale, mais dont nos pères avaient su éviter le danger par la nature forfaitaire et à façon du travail aux divers stades.

Car, au dernier échelon commercial, le marchand vendeur au détail est en même temps propriétaire des moutons porte-laines. Par un premier contrat passé en juillet il donne en garde les brebis : le preneur les prend en charge, assure leur nourriture et leur gardiénage, bénéficie des agneaux, du lait, de la laine, mais doit les rendre tête pour tête à la fin de mai

l'année suivante, sauf paiement de 2 livres tournois (1) par bête manquante. L'intérêt est payé au bailleur en nature à raison d'une livre (0 k. 489) de fromage par brebis, livrable à la Saint Gely (Saint Gilles : 1er septembre) et d'une livre de laine livrable à l'expiration des conventions. Puis, un deuxième contrat : à la mi-septembre le marchand de cadis confie sa laine aux facturiers à façon (il y avait un métier presque dans chaque maison, 80 à Valleraugue d'après le rapport des inspecteurs de manufacture) et par livre de laine, le facturier doit rendre une canne (1 m. 99) de cadis blanc en toile, « bon et marchand », livrable à la Saint Hilaire (13 janvier), conservant le solde de la laine pour ses frais de façon. On reprochait à certains acheteurs intermédiaires de ne pas être toujours très corrects, tant vis-à-vis des propriétaires de troupeaux que de fabricants. A ces derniers ils vendaient en mélange des laines d'Orient réputées très inférieures à celles de notre pays. Ils s'associaient parfois pour accaparer de bonne heure celles-ci, en faisant, pendant l'hiver, aux propriétaires souvent misérables des avances en argent, marchandises et denrées (2). De là, les arrêts des 9 mai et 2 juin 1699 « défendant d'arrher les laines des troupeaux avant qu'elles soient tondues et de les acheter avant le 1er mai de chaque année. »

Certes, l'industrie pouvait être en Cévennes de plus vaste envergure, Basville décrit ces gros facturiers se rendant avec 40.000 L. (3) en poche aux marchés de Nîmes et d'Anduze pour y acheter des laines étrangères. Il dit aussi l'usage des lettres de change grâce auxquelles la monnaie ne quittait pas les Cévennes. Par suite, notre petit pays, pour retiré qu'il fut — à cette époque surtout — se rattachait à des échanges bien plus importants et de portée autrement lointaine. Tout d'abord à Montpellier, qui fit, pendant tout l'ancien régime, figure de grande place financière où se recherchaient et se réglaient ces lettres de change pour tout le Languedoc. C'était aussi la place où venaient se concentrer un commerce considérable de laines importées dites « laines du Levant ». En réalité, elles arrivaient de Smyrne, de Constantinople, de Tunis, de Salé (Maroc) etc., à Marseille, où les marchands de Montpellier les achetaient. Un mémoire du XVIIIe siècle dit : « les marchands de laine font, depuis

---

(1) 3.450 francs actuels.
(2) Archives de l'Intendance, Hérault c. 2513.
(3) 690.000 francs actuels !

un temps infini, un corps considérable dans cette ville ». Il ajoute même que Montpellier avait le monopole de ce commerce des laines (1). Les marchands les faisaient laver et préparer au bord de la rivière du Lez, au pont Juvénal. Montpellier étant ainsi une sorte de marché régulateur, redistribuait ces laines d'Orient dans les marchés secondaires comme Alès et Anduze dont parle Basville.

Mais, revenons au paysan — à la fois berger, manufacturier et commerçant — qui nous intéresse.

Le même mode d'échange s'étendait à d'autres espèces, aux chèvres, par exemple. Mises en pension pour un an au 1er mars, le preneur devait, pour 4 chèvres livrées, toujours à la saint Gély, 7 livres de formage, la moitié des chevreaux, à l'exception d'un chevreau qui demeurait indivis à titre de garantie et pour renouveler le cheptel.

La forme de ces contrats à titre précaire, est sévère : ils sont passés devant notaire, en présence de deux témoins. Le preneur y donne au bailleur la valeur de tous ces biens en hypothèque ; il se soumet à la rigueur de la cour des Conventions de Nîmes, royale et ordinaire. Une fois le contrat rédigé et «récité», les deux parties, les témoins, et le notaire y apposent une signature généralement magnifique et d'un graphisme affiné.

Cette Cour des Conventions de Nîmes était d'origine si ancienne, qu'au dire de Basville on n'en connaissait pas les commencements, c'était une des rares Cours attributives de juridiction, comme le Châtelet de Paris et le Petit Scel de Montpellier ; elle avait été originairement établie en faveur du commerce des marchands lombards et italiens pour abréger les procès qu'ils pouvaient avoir dans leur négoce.

Un mot enfin sur les saints fêtés aux échéances des contrats : saint Hilaire, évêque de Poitiers, est venu au Concile à Béziers pour lutter contre l'arianisme. Après une existence voyageuse et tourmentée, il est mort le 13 janvier 368. Est-ce en souvenir du manteau de son disciple et ami saint Martin, que les tisserands Cévenols ont voulu l'honorer?

Quant à saint Gilles, la Vie des saints nous dit seulement : « il fut solitaire en Languedoc ; on ne sait rien de certain de ses actions, et on ignore même en quels temps il a vécu ».

Charles et Henri TEISSIER DU CROS.

---

(1) Archives de l'Hérault, c. 2431.

L'industrie de Mulhouse

« Il y a quelques mois, les chefs d'industrie de la cité du Haut-Rhin ont demandé l'intervention de l'État pour venir à l'aide de quelques entreprises particulièrement menacées : or, pendant près de deux siècles, les Mulhousiens n'ont compté que sur leurs propres forces et ont observé à l'égard de l'État une attitude de stricte neutralité.

« S'agit-il, pour l'industrie de Mulhouse, de difficultés passagères, ou faut-il interpréter l'appel à l'État comme un signe de fléchissement de l'énergie et de la force de résistance qui ont caractérisé longtemps les familles industrielles de Mulhouse. Les auteurs d'un cours d'Économie alsacienne ont cherché la réponse à cette question (1).

« Pendant longtemps, le caractère fermé de l'industrie familiale a conféré à cette activité une force remarquable. Les différentes entreprises, loin d'être isolées les unes des autres, s'étayaient mutuellement; mais cette solidarité n'aurait jamais pu être aussi étroite, si elle n'avait pas été cimentée par l'unité spirituelle de la croyance religieuse. Pendant plus d'un siècle, les familles industrielles de Mulhouse ont, à de très rares exceptions près, *appartenu à la religion réformée.* Or, il est curieux de constater que ce sont les déformations (*sic*) *du dogme calviniste*, notamment l'idée de la prédestination, qui ont servi de stimulant à l'activité des chefs et ont soutenu leur esprit capitaliste, par la croyance que l'action de la grâce peut se révéler dans le succès de la vie professionnelle.

« Tous les documents du XVIIIe et de la première moitié du XIXe siècle font ressortir le lien étroit qui existait entre « l'atmosphère religieuse » de cètte minorité confessionnelle des chefs mulhousiens et leur activité inlassable non seulement dans l'industrie, mais encore dans le domaine de la science.

« La Société Industrielle de Mulhouse a fourni un apport particulièrement riche. »

(Extrait d'une circulaire du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, n° 13, juillet 1932.)

---

(1) Travaux de la Faculté de Droit et de Sciences politiques de Strasbourg. Cours d'Économie alsacienne, tome II : L'Industrie de Mulhouse, par MM *Laufenburger*, professeur à la Faculté, et *Pflimlin*, docteur en Droit. 1932.

ACTUALITÉS

Rennes : Centenaire - Table de la Loi.

« L'Église de Rennes a célébré, le 8 mai, tout à la fois le centenaire de sa fondation (dans la période actuelle) et le cinquantenaire de la construction du temple. Le matin, M. le pasteur Pannier a rappelé les origines de l'Église (de 1555 à 1561), sous les auspices des Rohan et de F. d'Andelot, d'abord par les prédications de Carmel, ancien secrétaire de Calvin et neveu de Farel ; puis furent évoqués les lieux de culte successifs, — au XVIIe siècle quatre temples détruits l'un après l'autre, — la Bible Elzévier de 1669, actuellement déposée sur la Table de communion, est le seul vestige du dernier temple de Cleunay, détruit en 1685 (1).

L'après-midi, M. le pasteur Bastide retraça l'histoire de l'Église actuelle, les premières visites du pasteur *Wilson*, venant à cheval de Nantes, en 1832, les premiers cultes derrière le parc du Thabor, vers l'emplacement actuel du boulevard de la Duchesse-Anne, les travaux de Vaugiraud, le décret de 1852 reconnaissant l'existence de la communauté protestante, la nomination du pasteur *Charles Vermeil* en 1856, la création d'une paroisse officielle en 1873, la construction du temple en 1882 par les soins du pasteur Arnoux (1872-1897), la dédicace par le pasteur Dhombres.

Lausanne

— Dimanche 14 juin, une plaque commémorative a été inaugurée dans la chapelle écossaise de Lausanne, en souvenir du révérend *Buscarlet*, qui en fut le premier pasteur. Né en 1836, à Nice, décédé en 1928, à Pau, à l'âge de 92 ans, Almaric Fred. Buscarlet fut pasteur à Naples, puis à Lausanne durant trente-cinq ans. C'est lui qui fit construire l'église actuelle, dont les plans furent dessinés par Viollet-le-Duc.

---

(1) Ajoutons à ce propos un nouveau paragraphe (XXV) aux résultats de notre enquête sur les tables de la Loi (*Bull.* 1932, p. 37, etc.) Dans le temple de Cleunay ou Cleusné, rebâti en 1674, on « rétablit » donc comme dans le précédent construit en 1669, « une grande table avec son cadre où étaient les commandements en lettres d'or ». (Archives munic. de Rennes, citées dans VAURIGAUD, *Hist. des Egl. réf. de Bretagne*, II, 333).

Aux Etats-Unis : Encore un descendant de réfugiés

On annonce la mort, à l'âge de 77 ans, de M. King Camp *Gillette*, l'inventeur et le fabricant des lames de rasoir qui portent son nom. Descendant d'une famille huguenote française émigrée en Angleterre après la révocation de l'Édit de Nantes, M. Gillette avait hérité de son père un goût très vif pour les inventions.

Un concitoyen du Président de la République élu le 10 mai

Le Président de la République M. A. Lebrun, est originaire de Mercy-le-Haut (Meurthe-et-Moselle). Ce village fut aussi le lieu natal de *Pierre Brully*, dominicain, né vers 1515 ou 1520, qui, gagné à la Réforme, devint le successeur de Calvin à Strasbourg, fut ensuite pasteur à Tournai et prédicateur itinérant à Lille, Valenciennes, Douai et Arras. Arrêté à Tournai, il fut brûlé dans cette ville le 19 février 1545.

Distinctions

M. Camille Jullian, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, membre du Comité de la Société de l'Histoire du protestantisme français, a été élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

L'Académie française a décerné le prix quinquennal J.-J. Berger (« pour l'œuvre la plus méritante concernant la ville de Paris »), comme suit : premier prix à M. le pasteur Jacques Pannier pour son ouvrage : *L'Église réformée de Paris sous Louis XIII de 1621 à 1629 ; Rapports de l'Église et de l'État, vie publique et privée des protestants, leur part dans l'histoire de la capitale, le mouvement des idées, les arts, les lettres, la société* (Editions *Je Sers* et Ed. Champion) ; et quatre autres prix, dont l'un à Mme Jacques Pannier pour son ouvrage : *La Mère Angélique* (Éditions *Je Sers*).

UNE FLEUR DU DÉSERT

« LA CROIX HUGUENOTE »

« Sous la croix le triomphe. »
Per crucem ad lucem !

Relique vénérée au langage émouvant :
Tout un passé nous parle et redevient vivant !
Cette « croix » des aïeux, symbole d'espérance,
C'est la fleur du « Désert », c'est une fleur de France.

Au pays cévenol la brise du Désert
Souffle comme autrefois sur Anduze et Vauvert ;
Une voix qui, là-bas, sans trêve se lamente,
Prolonge les échos de la grande tourmente !
Aigues-Mortes, bravant les ardeurs du soleil,
Dresse ses fiers remparts vers l'horizon vermeil
Et la Tour de Constance, avec ses meurtrières,
Se souvient des sanglots des tristes prisonnières !
Sur une ample Esplanade, au cœur de Montpellier,
Retentirent jadis les hymnes du Psautier
Qu'entonnaient en mourant les martyrs des Cévennes,
Les Majal, les Grenier et les Claude Brousson ;
Grandis par l'échafaud, ils dominaient les haines,
Et de nos libertés leur sang fut la rançon.
O glorieux berceau d'une race meurtrie
En défendant sa foi, douloureuse patrie
Du Désert où lutta « l'Église sous la croix »,
Gloire à ceux qui sont morts pour que vivent nos droits !

La « croix » de nos aïeux, du passé de souffrance
Évoquant leur calvaire, est une fleur de France ;
Et sa blanche « colombe », emblème de l'Esprit,
Représente l'espoir qui jamais ne périt (1) !

Edgar de VERNEJOUL.

---

(1) Extrait d'une publication prochaine : *Le drame huguenot : dans la nuit de la terreur : vers l'aube de la tolérance.*
(Poèmes complétés et précisés par des notices historiques et Anthologie de l'épopée huguenote).

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET COMPTES RENDUS CRITIQUES

P. JOURDA, *Marguerite d'Angoulême, duchesse d'Alençon, reine de Navarre.* 2 vol. in-8°, 1.188 pages. Paris, Champion, 1931.

On ne peut porter un jugement sérieux sur l'œuvre d'un artiste, d'un écrivain ou d'un poète sans étudier l'histoire de sa vie. Pénétré de cette vérité, M. Jourda, avant d'entreprendre la critique des œuvres de Marguerite d'Alençon, s'est appliqué à suivre pas à pas dans sa carrière la reine de Navarre (1).

Un tel travail s'imposait avec d'autant plus de raison qu'il n'existait pas encore de biographie complète et critique de cette princesse et que la plupart des ouvrages qui lui ont été consacrés sont remplis d'erreurs et ont propagé de fausses légendes.

Nous utiliserons les savants travaux de M. Jourda pour préciser l'attitude de Marguerite vis-à-vis de la Réforme.

***

Dans l'*Histoire religieuse de la nation française* (p. 364), Georges Goyau, avec une grande impartialité, trace le tableau de l'état lamentable dans lequel se trouvait l'Église catholique au XVIe siècle : sur dix bénéfices ecclésiastiques, neuf étaient obtenus par simonie .

« L'évêché de Lisieux était accordé à un valet de chiens qui n'avait pas mis les pieds à l'église depuis dix-sept ans, et l'évêché de Bayonne à un musicien marié. Des prélats nombreux se dispensaient de la résidence; Jean de Montluc, évêque de Valence, disait à ses diocésains : « Allez à la messe, si vous le voulez, puisque le roi ne le défend pas, mais quant à moi, je n'y mets jamais les pieds. »

C'est ainsi que peu à peu de tels abus, de tels scandales avaient « compromis la grandiose idée de la communion des saints ».

---

(1) L'auteur a eu l'heureuse idée de résumer la vie tout entière de Marguerite d'Angoulême dans un volume in-12 de 289 pages, paru dans la collection « Temps et Visages » sous le titre : *Une princesse de la Renaissance — Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre.*

Marguerite d'Alençon, connaissant cette lamentable situation, voulut y porter remède. Elle se montra favorable aux efforts tentés par Briçonnet, évêque de Meaux (1), pour apporter de profondes réformes dans l'organisation même de l'Église catholique sans toutefois déchaîner un schisme. A partir de 1521 elle entretient pendant plus de trois années une correspondance suivie avec l'évêque de Meaux. De cette correspondance M. Jourda donne une analyse très exacte dans un savant *Répertoire analytique et chronologique de la Correspondance de Marguerite d'Angoulême* (2). Une lettre que M. Jourda date de janvier 1523 contient de Marguerite l'aveu qu'il est beaucoup de passages dans la Bible qu'elle ne comprend pas : « Je confesse, écrit-elle, que la moindre parole qui y soit est trop pour moi et la plus claire obscure..; je vous prie excuser l'aveugle qui juge des couleurs. »

Si Marguerite n'est pas experte pour trancher les questions théologiques, elle est profondément charitable et bonne, elle est douée des plus grandes qualités de l'esprit et du cœur. Elle tourne ses regards vers Dieu avec la conviction profonde que ce Dieu qu'elle adore est un Dieu juste, paternel et bon.

Avec de tels sentiments, la sœur de François Ier devait devenir auprès du roi la protectrice des premiers partisans de la Réforme, et c'est, en grande partie, grâce à elle que les novateurs jouirent pendant quelques années d'une tranquillité relative.

On trouvera dans l'ouvrage de M. Jourda les documents qui établissent et qui expliquent l'intervention de Marguerite en faveur de Lefèvre d'Etaples, de Michel d'Arande, de Berquin, et de plusieurs autres prédicants poursuivis.

La défaite de Pavie et l'absence de Marguerite pendant son séjour à Madrid auprès de son frère prisonnier permirent aux ennemis de la Réforme de multiplier les persécutions

Mais après le traité de Madrid, François Ier rentré dans son royaume se montra disposé à mettre fin aux poursuites commencées.

Au lendemain de l'enlèvement d'une image de la Vierge rue des Rosiers en juin 1528, les poursuites et les condamnations devinrent plus nombreuses. Malgré ses intercessions, Marguerite ne peut sauver Berquin. La situation des novateurs devint plus terrible encore à la suite de l'affaire des placards. Dans la nuit du 17 au 18 octobre 1534, à Paris, à Orléans,

---

(1) Sur la Réforme catholique à Meaux, consultez John Viénot, *Histoire de la Réforme française,* p. 56 et suivantes.

(2) Un volume in-8 de 265 p. et Table, Paris, Champion, 1930.

à Amboise, des affiches avaient été posées, elles contenaient des attaques violentes contre la messe et contre la doctrine catholique concernant la communion. François Ier estima qu'une telle audace méritait une répression sévère parce qu'elle portait atteinte à l'autorité royale.

Marguerite ne put intervenir, elle se sentit profondément blessée « par ce qu'il y avait dans le geste commis de contraire à ses goûts et à ses principes. Elle s'éloigna de la cour : la politique autant que le sentiment nécessitant ce départ » (Jourda, p. 185).

C'est à ce moment qu'Antoine Augereau était condamné pour « blasphème scandaleux », disait l'arrêt, mais en réalité parce qu'il avait réimprimé le *Miroir de l'âme pécheresse*, le premier recueil de poésies de la reine de Navarre.

Les suspects trouvaient asile au château de Nérac. M. Jourda (page 86) rapporte que, d'après la tradition, Calvin, avant de s'installer à Bâle, s'est réfugié à Nérac, mais il ajoute qu'il n'a trouvé aucun document confirmant ce fait.

Il retrace, avec un véritable talent, la manière de vivre très simple de la reine de Navarre à Nérac :

> Au soir tombant, dans la grande salle du château, Marguerite retrouvait ses amis et la conversation reprenait de plus belle près de la cheminée où flambaient à grand bruit les troncs de chêne et les pommes de pin des Pyrénées, tandis que les dames travaillaient à leur tapisserie. Marguerite présidait sans morgue ces libres réunions; chacun sans contrainte, ni familiarité cependant, disait ce qu'il savait et ce qu'il pensait. Marot, Brodeau, Lefèvre d'Étaples n'étaient plus là, ni Des Périers, mais il y avait Gérard Roussel (1) qui, de son évêché d'Oloron, venait saluer sa protectrice (Jourda, p. 297).

A en croire Paul Lacroix, c'est à partir de 1544 que Marguerite, sur les remontrances de son frère François Ier, s'occupa avec beaucoup moins de zèle des questions religieuses et des réformes à apporter à l'organisation de l'Église catholique (2). J'ai consulté sur ce point M. Jourda, qui a bien voulu me répondre qu'il ne connaissait pas les documents sur lesquels s'appuyait le bibliophile Jacob pour justifier de telles affirmations, ajoutant « que les travaux du bibliophile Jacob sont faits souvent hâtivement et de seconde main ».

Après la mort de François Ier la persécution devint plus violente, notre éminent collègue et ami N. Weiss a découvert

---

(1) Sur Gérard Roussel consultez : C. Schmidt, *Gérard Roussel, prédicateur de la Reine Marguerite de Navarre* ; John Viénot, *Histoire de la Réforme française*, p. 112 et passim.

(2) Préface de l'*Heptaméron*, édition Jouaust en 2 volumes (1880).

et publié en 1889 le registre de « la Chambre Ardente ». L'étude de ce document historique de premier ordre démontre que pendant les trois premières années du règne de Henri II le Parlement de Paris rendit plus de cinq cents arrêts contre les protestants.

Marguerite de Navarre mourut elle-même à Odos, près de Tarbes, le 21 décembre 1549 ; elle emportait dans la tombe, a écrit N. Weiss, « les espérances de toux ceux qui avaient rêvé avec elle une Église catholique acceptant, réalisant la Réforme et accordant de bonne grâce la liberté » (1).

***

Après avoir consacré la première partie de son ouvrage au récit de la vie de Marguerite, M. Jourda étudie dans la seconde partie les œuvres littéraires de la reine de Navarre, et dans une conclusion savamment motivée il explique l'attitude religieuse de cette femme si admirablement douée, s'étendant longuement sur la question de savoir si à un moment quelconque la sœur de François Ier abandonna la religion catholique pour embrasser le protestantisme.

D'après M. René Doumic, « la reine aimait la Réforme pour le mouvement des idées qu'elle y trouvait, et aussi pour la sympathie que lui inspirait la personne de certains réformés »; mais elle ne cessa à aucun moment « d'adhérer de toutes ses forces aux dogmes de la foi catholique qui a toujours été la sienne » (2). Selon M. Gustave Lanson, Marguerite ne voulut ou n'osa pas rompre l'unité de l'Église catholique (3).

M. Abel Lefranc, au contraire, ne craint pas d'affirmer que Marguerite fut certainement protestante. Il s'efforce de prouver la vérité de sa thèse en louant l'intervention bienfaisante de cette princesse en faveur des hérétiques, et en analysant les poèmes de Marguerite (4).

M. Jourda nous semble se rapprocher beaucoup plus de la vérité et porter un jugement plus impartial quand il écrit :

La reine de Navarre après avoir, au moment où la chose semble possible, donné des gages aux partisans de la Réforme dans et par

---

(1) Comparez : John Viénot. *Histoire de la Réforme française*, p. 219.

(2) *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1896, p. 936.

(3) *Histoire de la Littérature française*, p. 237.

(4) *Les idées religieuses de Marguerite de Navarre d'après son œuvre poétique* (*Bulletin hist. prot.*, 1897-1898, et tirage à part).

l'Église, après avoir grâce à eux pris l'habitude du libre examen, sondé les Écritures, dépassé la lettre pour arriver à l'esprit, et admis avec eux, parce que Rome ne les avait pas encore condamnées, certaines théories qu'ils présentaient sous une forme discrète et anodine, se trouvant en présence d'un schisme que provoquait la doctrine de Luther après celle de Calvin, aurait brusquement refusé d'aller plus loin ; elle se serait satisfaite d'une religion catholique d'apparence toute mystique au fond, l'amour de Dieu et la méditation de sa grandeur, de sa bonté, de notre néant, en constituant l'essentiel (1).

Quant à nous, après avoir étudié le bel ouvrage de M. Jourda, nous croyons qu'on doit reconnaître que la vérité ne se trouve ni dans les affirmations catégoriques des uns, ni dans les absolues dénégations des autres, et nous nous rapprochons de ceux qui « mettent en dehors du catholicisme et du protestantisme cette femme de la Renaissance pour qui les lettres étaient presque toute la religion ». Elle pratiqua toute sa vie les vertus chrétiennes, elle se confia à la volonté de Dieu, usant de charité et méprisant les biens terrestres.

Nous n'examinons par ici la valeur littéraire des œuvres de la reine de Navarre, nous tenons cependant à signaler le remarquable *Tableau chronologique des publications de Marguerite de Navarre,* dans lequel M. Jourda donne une bibliographie complète des œuvres de la princesse.

Les recherches de M. Jourda lui ont permis de découvrir un certain nombre de lettres (2) et de documents inédits, et d'élever ainsi à Marguerite d'Angoulême un monument digne d'elle, en lui accordant une place distinguée parmi les poètes et les conteurs du XVIe siècle.

Armand Lods.

John Viénot, *Georges Cuvier* (1769-1832), *Le Napoléon de l'Intelligence*, 250 p., 14 illustrations, Paris, Fischbacher, 1932. — Prix : 15 francs.

G. Cuvier est mort du choléra (ou d'une myélite aiguë?) le 13 mai 1832; de nombreuses publications lui ont été et lui seront consacrées. Il en est une qui, désormais, restera hors de pair : la biographie que vient de lui consacrer M. J. Viénot, d'après des documents inédits et des brochures

(1) Jourda, II, p. 1073.
(2) Paris, Champion, 1925, in-8° de 47 pages.
M. Jourda a réuni un certain nombre de lettres inédites de Marguerite de Navarre dans une étude parue dans *La Revue du XVIe siècle* (t. XIV, 1927, tirage à part, Librairie Champion, 1928).

rarissimes conservés dans des archives de famille, au Pays de Montbéliard, et dans la Bibliothèque de l'Institut. Le président de la Société de l'histoire du protestantisme français et ancien bibliothécaire de Montbéliard était mieux qualifié que personne pour faire œuvre nouvelle et intéressante à propos d'un sujet qui pouvait sembler ardu, et épuisé. Laissant aux hommes de science le soin d'exposer et d'apprécier l'œuvre scientifique de Cuvier, M. Viénot a exposé et apprécié la vie de l'infatigable ouvrier. « L'homme, le caractère, les idées » : idées politiques, pensée religieuse, c'est le titre d'un chapitre, c'est aussi ce qui fait le fond et la valeur inestimable de ce petit volume. Ce n'est pas un livre d'érudition (malgré les citations longues et nombreuses, mais admirablement choisies), ce n'est pas non plus un simple manuel de vulgarisation (malgré la présentation attrayante qui rend la lecture facile). C'est tout cela en même temps : à beaucoup de Français, M. Viénot rendra service en faisant ainsi mieux connaître une de nos gloires scientifiques, à beaucoup de protestants il apprendra peut-être que ce grand savant était un des leurs.

J. P.

Du même auteur : *Georges Cuvier*, brochure de 20 p. : 3 fr. 50. « La Cause », 69, rue Perronet, Neuilly.

A côté du beau volume ci-dessus, M. Viénot publie une brochure qui sans entrer dans le détail donne une excellente caractéristique du savant naturaliste. En plus de la conférence prononcée à Radio-Paris, notre président a ici groupé une série de témoignages et d'appréciations qui disent comment ses contemporains ont jugé, comment les savants d'aujourd'hui jugent Cuvier. On aimerait voir le livre et la brochure se répandre abondamment.

W. L. Van Den Akker et O. L. Eschauzier, *Familiegeschrift* II, *Eschauzier*. La Haye, 220 p. in-4°, 1931.

Cette monographie familiale, somptueusement imprimée et illustrée (comme manuscrit hors commerce), remonte à *Jean Eschauzier* et Jeanne *Volland*, dont le fils *Jean* né à Sainte Foy en 1702 fit le commerce des vins à Rotterdam et y épousa *Marie-Madeleine Varin* née dans cette ville en 1712. Chacun de leurs descendants est l'objet d'une notice spéciale. Outre les portraits on trouve là (p. 45 et 167) les

intéressantes vues de l'église wallonne d'Amsterdam et de l'église française de la Haye au XVIIIe siècle. Parmi les alliés se trouvent des *de Coninck* (p. 92), *Monod*, *Le Chevalier*, *Puérari*, *d'Allens*, etc. Entre autres pièces justificatives signalons le testament de *Jean Congnard* et de *Judith Simon* à Amsterdam (1680), fac-similé p. 133, les lettres de Samuel *Eschauzier* à D. H. *Gahlandat* (1768), la curieuse annonce de ses fiançailles avec *Louise Aimée de Joncourt*, (1770) fac-similé p. 175, la nomination de *Jean-Jacques Corneille Eschauzier* en 1813, comme garde d'honneur du département du Zuiderzee dans l'empire français (p. 197).

Les armes parlantes étaient un oiseau aux longues pattes (échassier).

Notre bibliothèque possède les *Sermons de feu M. Samuel Eschauzier, chapelain de S. A. S. le prince d'Orange, pasteur de l'Église wallonne* de la Haye, imprimés dans cette ville en 1795 : les 20 premières pages renferment les noms des souscripteurs presque tous à consonnance encore française, cent dix ans après la Révocation. L'article *Eschauzier* dans la *France protestante* (2e éd., VI, 54) se bornait à reproduire le titre de ce volume. Un représentant de la branche de la famille restée en France à la Tremblade fut l'un des premiers membres de notre Société (*Bulletin*, I. 140).

Oskar Roux, *Der Réfugié François Roux, seine Ahnen und Nachkommen.* Iéna, in-8° Pohle, 1928. 136 p.

Cet ouvrage très documenté concerne une famille allemande d'origine française.

A la fin du XVIIe siècle, cette famille était représentée par *Louis Roux*, avocat au Parlement de Grenoble ; son fils *François* né à Vienne en Dauphiné en 1674, quitta la France à la Révocation de l'Édit de Nantes et s'établit en Allemagne où il devint secrétaire du duc de Saxe-Weimar et lecteur public à l'Université d'Iéna ; il mourut dans cette ville en 1750. F. Roux avait publié un grand nombre d'ouvrages, en particulier sur la langue française.

M. Oskar Roux donne une liste très complète des nombreux descendants de François Roux ; plusieurs jouèrent un rôle marquant en Allemagne.

De courtes notices généalogiques sur les familles alliées aux Roux, plusieurs reproductions de portraits et de blasons complètent cet intéressant ouvrage.

V. DAUPHIN, *La corporation des chirurgiens d'Angers*, Angers 1931, 48 p. in 8° (appendice, p. 46 : Saumur.)

La communauté des chirurgiens existant depuis la fin du XVIe siècle au moins adopta en 1688 les statuts de la corporation de Chartres. En 1686 un rôle de la taille indique six chirurgiens et un médecin à Saumur.

Id., *La Corporation des apothicaires d'Angers*, Angers, 1932, 48 p. in 8°.

Dans un jugement du présidial (1556) contre 33 habitants hérétiques condamnés à être brûlés figurent deux apothicaires : *Pierre Virdoulx* et *Gilles Doysseau*. En 1562 sur 144 habitants condamnés à mort, 10 apothicaires, dont un *d'Huisseau* et *François Chopin* : il s'enfuit, car en 1572 il figure de nouveau comme « marchand huguenot ». (Appendice p. 43 : Saumur ; en 1587 l'apprentissage et le compagnonnage y duraient sept ans).

Ch. GARRISSON, *Villebourbon*, Montauban, 1932, 48 p. in-8°.

M. Garrisson, qui connaît si parfaitement tout ce qui concerne le vieux Montauban, consacre d'intéressantes pages au quartier qui fut si cruellement ravagé par les inondations en 1930, et auquel Henri IV avait donné son nom. Quatorze pages (17 à 31) présentent, en un raccourci saisissant, deux siècles d'histoire de la Réforme : un érudit passionnément attaché à sa cité peut seul accomplir avec autant de science et de charme un tel tour de force.

Comte de SARS, *Histoire des maisons et rues de Laon*, in 8°, 1932. (Publication de la Société historique de Haute-Picardie).

L'auteur a identifié la maison où ont été célébrés les premiers cultes protestants à Laon en 1563. La maison a été reconstruite, mais il reste une porte de tourelle du XVe siècle (reproduite dans ce volume). Les historiens du protestantisme ont eu connaissance de l'existence de la Réforme à cette époque par des mémoires des débuts du XVIIe siècle, publiés à la fin des *Mémoires sur la Ligue dans le Laonnois*, d'Antoine Richart, par la Société Académique de Laon en 1869.

LIVRES DONNÉS

PAR LES AUTEURS ET ÉDITEURS

Revue d'histoire de l'Église de France, Table des tomes I à XVI (1910-1930), par le P. Urbain ROUZIÈS, 300 p. in-8°, Paris Letouzey, 1932.

La Société d'histoire ecclésiastique de la France publie un premier volume de tables (comme la nôtre l'avait fait après sa quatorzième année, mais plutôt sur un plan analogue à nos récents volumes de tables 1852-1902). Le savant bibliothécaire de l'Institut catholique a, par ce travail extrêmement minutieux, rendu un inappréciable service aux chercheurs.

H. GIRAN, *Ce que l'avancement des sciences doit au protestantisme français*, La Cause, Neuilly, 3 fr. 50, 1932.

En 40 pages résumer la vie de trente savants, c'est un tour de force : cependant on regrette quelques lignes qui manquent sur des hommes tels que *Philippe de Girard, Théophile Schlœsing*, d'autres encore.

P. CARON, *En quel temps vivons-nous?* Union des chrétiens Évangéliques. 1932. 30 p. 2 frs.

L. PARKER, *Porttraits méthodistes de pasteurs et de laïques éminents depuis John Wesley*. Codognan (Gard) chez l'auteur. 1932. 68 p. in-8°. Prix 4 francs.

R. BAINTON, *The present state of Servetus studies*. Yale (U.S.A.) Journal of Modern history. 1932. 20 p. in-8°.

W. B. SHAW. *The session Clerk: his fonctions and duties*. Manchester. R. Aikman and Son. 12 p. in-8°.

H. MONNIER, *Le veilleur sur la tour. Sermons*. Paris. Je Sers 1932. 164 p. in 8°. Prix 12 francs.

ARTABAN, *Sire Hippolyte du Lac*. Bibliothèque familiale. Paris « Je Sers » 1932. 118 p. in-8° Prix 7 fr. 50.

J. VINCENT, *Miss Clair de Lune*, Bibliothèque familiale. Paris « Je Sers », 1932. 228 p. in-8°.

NIELS, *Un ramier s'envole*. Bibliothèque familiale. Paris « Je Sers ». 1932. 156 p. in-8°.

M. BOEGNER, *L'Église et les questions du temps présent*. Conférences données à l'Église Réformée de Passy. Paris « Je Sers » 1932. 261 p. in-8°. Prix 12 francs.

J. TURMEL, *Histoire des dogmes, La Trinité, L'incarnation, La vierge Marie*. Éditions Rieder, Paris. in-8°, 540 pages, 60 francs.

H. E. ALEXANDER, *La Bible à l'Exposition Coloniale en* 1931. Paris. Maison de la Bible. 1932. 110 p. in 8°.

R. De JARNAC, *Nouvelles découvertes au pays de la Bible* (1929-1931). Sumène (Gard) 1932. Publications évangéliques. 64 p. in-8° Prix 4 francs.

Julien ALIZON et J. MORIN, *Guide de l'infirmière de la Croix Bleue*. Paris. Agence de la Croix-Bleue. 1932. 30 p. in-8°.

J. AUTRAND, *Actualités politiques*. Préface d'André Tardieu. Bourges, Imp. nouvelle. 1932. 191 p. in-8°. Prix : 10 francs.

A. PHILIP, *Le Christianisme et la Paix*. Paris. Ed. « Je Sers ». 1932. 144 p. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

D. L. SAVORY, *Pope Gregory XIII and the massacre of saint Bartholomew, five letters by « Historian »*. Belfast. Erskine Mayne 1932. 26 p. in-8°.

Fr. HRUBY, *Moravské Zemské desky z let* 1348-1642. In-fol. 74 p. de texte, 44 planches, Brno, 1932.

(« Anciennes Tables du pays de Moravie » garantissant aux propriétaires des francs fiefs leurs droits fonciers. Le savant directeur des archives territoriales a écrit en tchèque et en français un intéressant commentaire.)

J. W. MARMELSTEIN, *Les prisonnières d'Aigues-Mortes*. Texte hollandais. Amsterdam 1932. 16 p. in-8°.

John VIÉNOT, H. MONNIER, W. MONOD, *Mgr Soederblom, archevêque d'Upsal*, sa personne, son œuvre, sa pensée. 32 p. in-8°, 1932.

Bulletin de l'Institut National Genevois, XLIX, Genève, 1932.

Catalogue des publications et des livres de fonds de la Librairie ancienne Honoré Champion. Paris, 1932. Prix 15 francs.

A. de BEAUCHESNE, *Le Château de Moulinvieux en Asnières et ses Seigneurs*. Le Mans, 1932, 96 p. in-8°.

P. BOUSCHARAIN, *L'esprit international dans l'individu, l'Eglise, l'Etat*. Paris 1932. Ed. « Je Sers ». 200 p. in-8°. 12 francs.

Ch. BOST, *Histoire des Protestants de France*, 2e éd., Neuilly, *La Cause*, 1932. (Texte revu et augmenté de cet excellent ouvrage).

Roger ROUX, *J.-F. Bergeret, avocat général à Besançon* (1725-1792). Besançon, 116 p., 1930; — *Un conflit entre le Premier Consul et le Tribunal d'Appel de Besançon.* Besançon, 48 p., 1930.

Almanach Jean Calvin, 1933, Genève, 2, route de Florissant; Annemasse, rue du Môle, 5 francs. Articles de MM. Eug. Choisy, H. Denkinger, J. de Saussure, J. Jalla, etc.

ACQUISITIONS NOUVELLES

TRAICTÉ *tres excellent de le vie Chrestienne.*
QUI EST COMME UNE
Instruction et formulaire, à tous ceulx qui font profession de Chrestienté, pour reigler leur vie, et se maintenir ici-bas en l'obéissance de Dieu, selon l'ordonnance de nostre Maistre et Législateur Iésus-Christ.

Par M. Jean CALVIN.
Epistre aux fidèles p. 2 à 4. *De la vie chrestienne* p. 5 à 80, n-12. P. 80. « A Genève, de l'imprimerie de Jean Crespin, par Conrad Badius. M. D. L.

Vingt-sept lettres de Du Plessis Mornay à son gendre M. de Villarnoul, du 22 mai au 31 décembre 1610 (Collection Fatio, 2e vente, nº 981).

Les Républiques fédératives, ou *Lettre de M. Rabaut Dupuy à M. Rabaut de Saint-Etienne,* 64 p. in-8º.

Olympiae Fulviae Moratae mulieris omnium eruditissimae, latina et graeca, quae haberi potuerunt, Monumenta, eaq. plane divina, cum eruditorum de ipsa iudiciis et laudibus. Basileae, apud Petrum Pernam, 1558, pet. in 8. fig., de 116 p.

Première édition, rare, publiée par les soins de *Curione.* Ornée d'une gravure sur bois. (Olympia Morata était morte en 1555).

Un sonnet de Payen de Freslon sur le feuillet de garde.

A TRAVERS LA PRESSE

REVUES FRANÇAISES

Revue historique, mars-avril 1932. P. 340, C. MORANDI, *Histoire d'Italie, Réforme et contre-réforme.*

Christianisme social, mars-avril 1932 : E. GOUNELLE, *Notre Charles Gide*; P. LIQUIER, *Ferd. Buisson.*

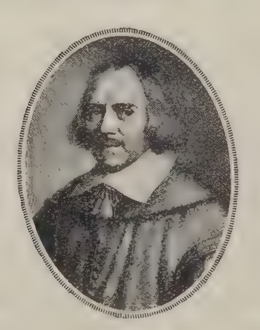
Mai : A. SUJOL, *Le Dieu calviniste et le Dieu bergsonien.*

Quinzaine protestante, Strasbourg, janvier-avril 1932 : Fr. WENDEL, M. *Bucer.*

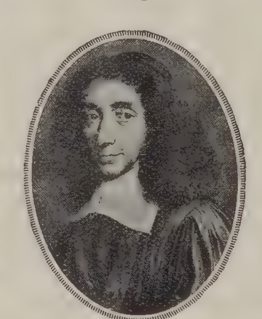
Institut historique de Provence, *Comptes rendus du Congrès de Marseille* (1928), Marseille, 1931. P. BERTAS (Dr L. Malzac) : *Un épisode de la Ligue à Marseille* (1585). Le registre des contrats reçus en 1585 par *Jehan d'Ille*, notaire royal à Marseille (Archives des B.-du-Rh., 176) permet de préciser les renseignements sur trois personnages massacrés les 10 et 11 avril : *Jean Chieusse*, revendeur, était « ministre de la religion »; *Clavier* était originaire de Brignoles; *Antoine Foucou* était maître emballeur.

Illustration, 2 juillet, p. 303 : G. COHEN, *Tricentenaire de l'Université d'Amsterdam.*

La leçon inaugurale de Vossius est du 8 janvier 1632 ; le 9 Caspar van Baerle (de la famille du Chapelain de l'am-



DAVID BLONDEL



AL. MORUS

Clichés de l'*Illustration*.

bassadeur de Hollande à Paris) parle du « mercator sapiens » : ces deux philologues sont arminiens. Vossius sera remplacé en 1649 par *David Blondel*, pasteur né à Châlons, puis (1653) par *Alexandre Morus*, de Castres.

P. 307 : R. GUYOT. *L'exposition de la France religieuse au Palais Soubise.*

Une des illustrations est la reproduction d'une page du ms. I de nos collections : le registre d'écrou des galères

UNE PAGE DU REGISTRE DES GALÈRES
(Cliché de l'*Illustration*)

(*Estienne Fournet*, consul, d'Aiguesvives, condamné en 1702 « pour assemblées illicites », mort à l'hôpital en 1703).

REVUES ÉTRANGÈRES

Evangelical Quartely, Edinburg, 15 av. 1932. Prof. VOLLENHOVEN, *Signification of Calvinism for the reformation of philosophy.* Dr G. JOHNSON, *Calvinism and interpretation.*

DONS REÇUS [1]

De M. Julien Monod : un registre tenu par le vicaire général de Rodez (1666 à 1683) : *Cayers d'abjuration de l'hérésie ou fausse religion de Calvin et autres hérésies, etc.* (Collection Fatio : 115 actes).

Œuvres d'Aldophe Monod : 1° Manuscrit autographe du cours de théologie pratique professé à Montauban en 1837-1838 ; 2° Notes (rédigées par M. *Delbart*, étudiant en théologie) sur le cours d'exégèse du Nouveau Testament professé à Montauban en 1845-1847.

De M. G. Bénignus : *Histoire de la persécution des vallées de Piémont :* ouvrage (anonyme) publié à Rotterdam en 1689 ; copie manuscrite du XIX[e] siècle.

Institution de la religion chrétienne de Jean Calvin, deux volumes in-4°. Manuscrit de M. le capitaine F. Rauch.

De M. L. de Quatrefages : Notices sur A. de Quatrefages (1810-1892).

La morale en action ou élite de faits mémorables et d'anecdotes instructives. Lyon 1821. Prix donné au collège de Tournon à M. A. de Quatrefages en 1828.

De M. Samuel Dautheville : Généalogie de la famille Dautheville.

De M. Ph. Tongas : vue du collège Fortet (où habita Calvin) par M. Umbdenstock.

De M. et M[me] J. Dumas de Chabaud-Latour : Profession de foi de J. de Chabaud-Latour, Directeur de l'hospice des Quinze-vingts (fonctions auxquelles Guizot venait de le nommer), « à MM. les électeurs de l'arrondissement d'Uzès » ; Nîmes, 9 nov. 1830 : « La première lettre de mon père, comme Préfet provisoire, fut adressée à Mgr l'Évêque qui, sur sa demande, voulut bien revenir de suite à Nîmes ; ce retour calma beaucoup les esprits. Mon père s'arrangea ensuite pour qu'on arborât au même instant sur les Églises et sur les temples le drapeau tricolore, et l'on vit bien par là... qu'il s'agissait du triomphe des libéraux sur les ultra (*sic*), non du tout de celui des protestans sur les catholiques ».

De M[lle] Pochard, Magny-Danignon : un bonnet ancien de Montbéliardaise (cale à diairi).

De M. R. Puaux, Portraits de Cuvier et Boissy d'Anglas.

De M. le past. Bastide : Dossier concernant la famille *Geneste* de Laparade (1688 etc.) à propos de biens de reli-

---

(1) Ci-dessus p. 239, l. 14 et 17 au lieu de : *M. Pons,* lire : *M. Robert, pasteur à Pons.*

gionnaires convertis ; — la copie d'une enquête constatant que plusieurs protestants sont morts brûlés dans une tour du château de Laparade (15 juillet 1581) ; — Copie d'une pièce concernant *Marie Martinesque*, veuve de *Jean Confignard* et fiancée à Jean Augé (3 oct. 1701) ; — copie d'une pièce concernant un s[r] *Dubourg*, pour savoir si ses biens ont été vendus pour cause de religion ou toute autre cause (1 fév. 1770).

Comptes de la construction du temple de Laparade, signés par le trésorier Geneste (1826) ; — procuration du 3 juillet 1699 faite par le sieur *Jean Caneau*, à Suzanne *Caute* veuve de *Moïse Caneau*, de Clairac ; — Controverse entre le pasteur *Sauvaître* de Laparade et l'abbé *Lachazette* (1841).

De *M. G. Tournier*. Le temple protestant de Landreville, contribution à l'histoire du protestantisme dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine, par M. l'abbé Auguste Pétel. Troyes, 1907.

Histoire des Missionnaires dans le midi de la France. Lettres d'un marin à un hussard par Garey de Monglave. Paris 1819.

Jean Guiton, dernier maire de l'ancienne commune de La Rochelle (1628), par P. S. Callot. 3[e] édition. La Rochelle 1880.

De M. Teissier du Cros : *Actes du synode national du* 18 août 1744 (à Codognan), copie faite probablement par le frère ou le fils de Pierre Teissier (peu après condamné aux galères) : archives de la famille Teissier du Cros à Valleraugue.

De MM. Arthus Bertrand et C[ie] : 1° Une médaille bronze de 57 mm. de diamètre : *Calvin* de profil, par Doumenc. Revers : une Bible. *A Dieu seul la gloire.*

2° Une médaille idem, par Delannoy : *Aigues-Mortes* : la tour de Constance. Revers : trois aspects des remparts.

Musée Calvin

De M[lle] E. Huard : Vues des temples de Monneaux et Château-Thierry.

De M. M. H. Spoerry, Photos de Noyon en 1917.

De M. le pasteur Cabantous : *Leçons et expositions familières de* Jean Calvin *sur les douze petits prophètes*. Genève, Courteau, 1565.

D[r] Em. Bourguet : portraits de Calvin (litho. à Albi d'après un dessin de Rousseau ; et gravure par Conquy pour les *Tableaux du Temps*).

De M. le pasteur N. Itié, *Calmont*, livres.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Les peintres Elle.

Dans son ouvrage sur *Les Collections de l'Académie royale de peinture et de sculpture* (Paris, 1901) André Fontaine parle de trois portraits peints par *Ferdinand Elle le fils*, et probablement aujourd'hui perdus. Ce sont ceux de *Samuel Bernard*, et Thomas Regnaudin.

P. Romane MUSCULUS.

Nous avons au château de Versailles trois portraits par, ou d'après *Ferdinand: Madame de Maintenon* et *Louvois* (nos 2.196 et 2.113, 2.186 du catalogue Soulié, 1881).

J. VERGNET-RUIZ,
attaché au Musée.

RECETTES (1)

Eglises donatrices :

Union consistoriale de la Charente, 25 fr.

Membres associés :

Mme Morin-Lecomte, *Montbéliard,* 1.000 fr.

Collecte à l'Assemblée générale

Montbéliard, 952 fr.

Maison de Calvin :

En souvenir de M. A. Juncker, 500 fr. ; M. Molt, *Buenos-Ayres,* 60 fr. ; A. Vercueil, *Saint-Antonin,* 10 frs.

Monument de la Boîte à Cailloux :

Hargicourt: Mme Delval, 25 fr.; M. et Mme Pellerio, 25 fr.; Mme Vve Thiéry, 5 fr. ; *Paris:* Mme Campagne, 100 fr.

Verneuil: H. Trocmé, 50 fr.
Collecte à l'Assemblée, *Noyon:* 255 fr. 50.

Pour plaque Corteiz à Vialas:

Cassagnoles-le-Rouvre, l'Église : 15 fr.

---

(1) *Erratum* à la précédente liste : p. 240 *au lieu de* M. et Mme A. Lacour 400 fr., lire 4.000 fr.